

PRÉFACE

SUR LE LIVRE DE LA SAGESSE

Le livre de la Sagesse porte ce nom, parce que la Sagesse, c'est-à-dire la connaissance et la crainte de Dieu y sont recommandées par des leçons et par des exemples. L'auteur sacré y fait parler le plus sage des rois d'Israël, Salomon. Ce monarque y inculque dans le cœur la pensée de la justice divine, qui traite l'impie aussi bien que l'homme pieux selon qu'il le mérite (chap. 1, 1-6. 8.), et il exhorte à travailler à l'acquisition de la sagesse, qui conduit au vrai pouvoir et à la véritable immortalité (6, 9. — chap. 7.). Il entre ensuite proprement en matière, et dépeint les avantages de la sagesse d'abord par sa propre vie (chap. 7-9.), puis par l'histoire biblique (chap. 10.), et rend ainsi sensibles et évidentes notamment l'énormité du crime (chap. 11, 12.) et la folie du culte des idoles, qui est précisément l'opposé de la sagesse (chap. 13.-19.). — On ignore quel est l'auteur de ce livre. Le plus grand nombre et les principaux des Interprètes inclinent à croire qu'il fut composé par quelque Juif favorisé de la lumière divine, à l'époque des Machabées, vers le temps où un certain nombre de juifs apostats, pour se soustraire à la persécution, cherchaient à introduire parmi leur nation la sagesse païenne et le culte idolâtrique. — Le livre de la Sagesse fut originairement écrit en grec; ce qui, joint à la considération de l'époque reculée où il fut composé, a été cause que certains Juifs l'ont exclu du recueil des livres sacrés. C'a toujours été une croyance dominante dans l'Eglise catholique, que c'est un livre inspiré par l'Esprit-Saint, et plusieurs conciles, spécialement le dernier concile œcunénique, le concile de Trente, ont, par leurs oracles, mis cette croyance hors de tout doute.

LE LIVRE DE LA SAGESSE

CHAPITRE PREMIER.

L'homme vertueux reçoit la sagesse; l'impie, spécialement le blasphémateur, est lui-même la cause de sa perte.

1. Diligite justitiam, qui iudicatis terram. Sentite de Domino in bonitate, et in simplicitate cordis quærité illum :

2. quoniam invenitur ab his, qui non tentant illum : apparet autem eis, qui fidem habent in illum :

3. perversæ enim cogitationes separant a Deo : probata autem virtus corripit insipientes ;

4. quoniam in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.

1. Aimez la justice ¹, vous qui êtes les juges de la terre ². Ayez du Seigneur des sentiments dignes de lui ³, et cherchez-le avec un cœur simple ⁴; 3. *Rois*, 3, 9. *Isai.* 56, 1.

2. parce que ceux qui ne le tentent point ⁵ le trouvent, et qu'il se fait connaître à ceux qui ont confiance en lui. 2. *Par.* 15, 2.

3. Car les pensées corrompues séparent de Dieu ⁶; et lorsque les hommes veulent tenter sa puissance ⁷, elle les convainc de folie ⁸.

4. Aussi la sagesse n'entrera point dans une âme maligne, et elle n'habitera point dans un corps assujéti au péché ⁹,

¶ 1. — ¹ la religion et la vertu.

² D'autres trad. : vous qui régnés sur la terre ! — Salomon, que l'auteur sacré fait parler (*voy. pl. b. chap. 7.*), s'adresse d'abord à ses semblables, mais dans leurs personnes, il donne en même temps à tous de sages leçons.

³ Représentez-vous-le, ainsi qu'il l'est en effet, comme le rémunérateur du bien et le vengeur du mal. D'autres trad. : Pensez au Seigneur dans la bonté (par des bonnes œuvres).

⁴ avec sincérité et avec un cœur qui n'est point partagé.

¶ 2. — ⁵ qui ne provoquent point sa colère par l'incrédulité, le doute et le péché.

¶ 3. — ⁶ Rien de souillé n'approche de lui ni en ce monde ni en l'autre (*Apoc.* 21, 27.) : « Bienheureux sont ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu » (*Matth.* 3, 8.). Comp. *Ps.* 23, 4.

⁷ de Dieu.

⁸ Litt. : elle châtie les insensés, — les incrédules et les hommes vicieux. D'autres trad. : et sa puissance (propre) mise à l'épreuve, le convainc (l'homme) de folie.

¶ 4. — ⁹ Il n'y a que l'homme vertueux qui aime les enseignements et les pratiques de la religion; l'esclave du péché ne comprend point son esprit, parce qu'elle s'oppose à ses penchants, et qu'il la méprise et la calomnie.

5. parce que l'Esprit-Saint, qui est le maître de la science¹⁰, fuit le déguisement¹¹; il se retire des pensées qui sont sans intelligence¹², et l'iniquité survenant, le bannit de l'âme¹³.

6. L'Esprit de sagesse est plein de bonté¹⁴, et il ne laissera pas impunies les lèvres du médisant¹⁵, parce que Dieu sonde ses reins¹⁶, qu'il pénètre le fond de son cœur, et qu'il entend les paroles de sa langue. *Gal.* 5, 22. *Jér.* 17, 10.

7. Car l'Esprit du Seigneur remplit l'univers; et comme il contient tout, il connaît tout ce qui se dit¹⁷. *Isaï.* 6, 3.

8. C'est pourquoi celui qui prononce des paroles d'iniquité ne peut se cacher à lui, et il n'échappera point au jugement qui doit tout punir.

9. Car l'impie sera interrogé sur ses pensées; et ses discours iront jusqu'à Dieu, qui les entendra pour les punir de son iniquité¹⁸;

10. parce que l'oreille jalouse¹⁹ entend tout; et le tumulte des murmures²⁰ ne lui sera point caché.

5. Spiritus enim sanctus disciplinæ effugiet fictum, et auferet se a cogitationibus, quæ sunt sine intellectu, et corripietur a superveniente iniquitate.

6. Benignus est enim Spiritus sapientiæ, et non liberabit maledicum a labiis suis : quoniam renum illius testis est Deus, et cordis illius scrutator est verus, et lingue quæ auditur.

7. Quoniam spiritus Domini replevit orbem terrarum : et hoc, quod contiget omnia, scientiam habet vocis.

8. Propter hoc qui loquitur iniqua, non potest latere, nec præteriet illum corripiens iudicium.

9. In cogitationibus enim impii interrogatio erit; sermonum autem illius auditio ad Deum veniet, ad correptionem iniquitatum illius.

10. Quoniam auri zeli audit omnia, et tumultus murmuratum non abscondetur.

ŷ. 5. — ¹⁰ de la sagesse en général.

¹¹ les hommes qui nient Dieu par une vie imple, bien qu'ils le confessent par des pratiques extérieures, particulièrement les hommes qui connaissent, il est vrai, le néant du culte des idoles, mais qui, par crainte; et dans des vues intéressées, ne laissent pas d'en faire profession (*Voy. l'Av.-Prop.*).

¹² * qui se portent au mal. Dans les Ecritures, l'impie et le péché sont souvent désignés sous le nom de folie. *Comp. Jug.* 13, 23; *Job*, 36, 12. *Prov.* 26, 11. 27, 22. *Isaïe*, 9, 17. *Jérém.* 29, 23, etc.

¹³ D'autres : il sera repris. D'autres : il se vengera (par le châtement). D'autres autrement. — * Dans le grec : και εξαχθίσταται εμπροσθους ἀδικίας; et il (l'Esprit de sagesse) sera mis à l'épreuve, l'iniquité survenant.

ŷ. 6. — ¹⁴ Dans le grec : philanthropique.

¹⁵ du blasphémateur en général, de celui qui blasphème la vertu et la religion, parce qu'elles le condamnent. Il semble que l'auteur sacré a en particulièrement en vue ces hommes impies qui, de son temps, cédaient à l'esprit du siècle, abandonnaient la religion de leurs pères, et, afin de justifier leur conduite, invectivaient contre le zèle des vrais adorateurs de Dieu.

¹⁶ connaît ses pensées les plus secrètes.

ŷ. 7. — ¹⁷ * C'est, en d'autres termes, la maxime simple, mais sublime du catholicisme : « Dieu est partout, au ciel, sur la terre, en nous-mêmes et en tous lieux; et il voit tout ensemble le passé, le présent, l'avenir et jusqu'à nos plus secrètes pensées. » *Comp. Ps.* 138. Il y a ici dans le latin une faute que chacun remarquera. Au lieu de *hoc ... quod*, il devrait y avoir *hic* (spiritus) ... *qui*. Mais le traducteur, sans se mettre en peine de suivre le genre du mot *spiritus*, qui est le masculin, a mis les pronoms au neutre, parce que dans le grec, le mot esprit, πνεύμα, est du genre neutre.

ŷ. 9. — ¹⁸ * Dieu, le souverain juge, recherchera avec sévérité, non-seulement les actions et les paroles, mais jusqu'aux pensées du méchant et de l'impie, et lui en demandera un compte rigoureux. (*Voy. la remarq. sur ŷ. 7. Comp. Ecclés.* 14, 13. 14.)

ŷ. 10. — ¹⁹ du zèle de Dieu, de Dieu, qui ne souffre aucun autre Dieu à côté de lui, et qui veut seul être adoré. (*Voy. 2. Moys.* 20, 5. 31, 14.)

²⁰ de ces langues murmuratrices, qui se plaignent de la difficulté du service de Dieu et des autres peines qu'elles éprouvent. Du temps des Machabées les Juifs,

11. Custodite ergo vos a murmuratione, quæ nihil prodest, et a detractatione parcite linguæ, quoniam sermo obscurus in vacuum non ibit : os autem, quod mentitur occidit animam.

12. Nolite zelare mortem in errore vitæ vestræ, neque acquiratis perditionem in operibus manuumstrarum.

13. Quoniam Deus mortem non fecit, nec lætatur in perditione vivorum.

14. Creavit enim, ut essent omnia : et sanabiles fecit nationes orbis terrarum : et non est in illis medicamentum exterminii, nec inferorum regnum in terra.

15. Justitia enim perpetua est, et immortalis.

16. Impii autem manibus et verbis accersierunt illam : et æstimantes illam amicam, defluerunt, et sponsiones posuerunt ad illam : quoniam digni sunt qui sint ex parte illius.

11. Gardez-vous donc des murmures qui ne peuvent servir de rien, et ne souillez point votre langue par la médisance, parce que la parole la plus secrète ne sera point impunie²¹, et que la bouche qui ment²², tuera l'âme.

12. Cessez de chercher la mort avec tant d'ardeur dans les égarements²³ de votre vie ; et n'employez pas les travaux de vos mains à acquérir ce qui vous doit perdre²⁴.

13. Car Dieu n'a point fait la mort²⁵, et il ne se réjouit point de la perte des vivants. *Ezech.* 18, 32. 33, 11.

14. Il a tout créé afin que tout subsiste. Toutes les créatures étaient saines dans leur origine : il n'y avait en elles rien de contagieux ni de mortel²⁶ ; et le règne des enfers n'était point alors sur la terre²⁷.

15. Car la justice est stable et immortelle²⁸.

16. Mais les méchants ont appelé la mort à eux²⁹ par leurs œuvres et par leurs paroles ; et la croyant amie, ils en ont été consumés, et ils ont fait alliance avec elle, parce qu'ils étaient dignes d'une telle société³⁰.

sous la domination des rois de Syrie, avaient beaucoup à souffrir, ce qui était cause qu'un grand nombre murmuraient contre Dieu, et passaient au paganisme (1. *Mach.* 1, 14.).

ŷ. 11. — ²¹ ne passera point inaperçue.

²² par la calomnie et la médisance contre le prochain (Aug.).

ŷ. 12. — ²³ par le péché et le vice.

²⁴ Litt. : et n'attirez pas votre perte par les œuvres de vos mains. — Commettre le péché c'est attirer la mort de l'âme, dont la mort du corps est une suite naturelle et nécessaire.

ŷ. 13. — ²⁵ * Dieu créa l'homme non pour la mort, mais pour la vie et l'immortalité ; mais l'homme, en péchant s'attira la mort, et ce fut par le péché que la mort entra dans le monde (Rom. 5, 12.). Or, il s'agit ici non-seulement de la mort du corps, mais de la mort de l'âme, laquelle est de deux sortes : La première est celle par laquelle l'âme, par son péché, meurt à Dieu en perdant la grâce ; la seconde est la mort de l'enfer, la perte éternelle en enfer, où l'âme coupable souffrira la peine de la mort, sans jamais mourir.

ŷ. 14. — ²⁶ * Comp. avec ces passages Rom. 5, 12. 8, 18-22 et les remarq.

²⁷ Tout ce que Dieu avait fait, était bon (1. *Moys.* 1, 10.) ; ce ne fut qu'après le péché que la nature fut avec l'homme frappée de malédiction (1. *Moys.* 3, 17-19.), et que le règne de l'enfer s'établit sur la terre. D'autres trad. le grec : ... subsiste : l'origine du monde renfermait en elle son salut, il n'y avait aucun présage de ruine, et le règne de l'enfer n'existait pas sur la terre.

ŷ. 15. — ²⁸ la justice originelle ou réparée aura pour suite l'immortalité bienheureuse du corps et de l'âme.

ŷ. 16. — ²⁹ Litt. : l'ont appelée, — la mort.

³⁰ Les méchants appellent la mort à eux par leurs paroles, quand ils nient l'immortalité (Pl. b. 2, 2-21.) et qu'ils font des vœux pour leur anéantissement éternel ; par leurs œuvres, quand ils sabandonnent à leurs passions, qui ont pour suite la mort de l'âme et du corps. Is la croient leur amie, en ce qu'ils se figurent qu'elle ne les enlèvera qu'à un âge avancé, et qu'elle les délivrera ensuite de toute espèce de souffrances. Pour arriver à ce but, ils font comme alliance avec elle, et par là ils se rendent dignes de devenir sa proie et pour le corps et pour l'âme.

CHAPITRE II.

Les impies qui nient l'immortalité, persécutent les justes à cause de la justice.

1. En effet, les *méchants* ont dit dans l'égarément de leurs pensées ¹ : Le temps de notre vie est court et fâcheux ²; l'homme après sa mort n'a plus de bien à attendre ³, et on ne sait personne qui soit revenu des enfers ⁴. *Job*, 7, 1. 14, 1. 1. *Cor.* 15, 32.

2. Nous sommes nés comme à l'aventure, ⁵, et après la mort nous serons comme si nous n'avions jamais été. La respiration est dans nos narines comme une fumée ⁶, et l'âme est comme une étincelle de feu qui remue notre cœur ⁷.

3. Lorsqu'elle sera éteinte, notre corps sera réduit en cendres. L'esprit se dissipera comme un air subtil; notre vie disparaîtra comme une nuée qui passe, et s'évanouira comme un brouillard qui est poussé en bas par les rayons du soleil, et qui tombe étant appesanti par sa chaleur ⁸.

4. Notre nom s'oubliera avec le temps, sans qu'il reste aucun souvenir de nos actions parmi les hommes.

5. Car le temps de notre vie n'est qu'une ombre qui passe, et après la mort il n'y a plus de retour ⁹; le sceau est posé,

1. Dixent enim cogitantes apud se non recte : Exiguum, et cum tædio est tempus vitæ nostræ, et non est refrigerium in fine hominis, et non est qui agnitus sit reversus ab inferis :

2. quia ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tanquam non fuerimus : quoniam fumus flatus est in naribus nostris : et sermo scintilla ad commovendum cor nostrum :

3. qua extincta, cinis erit corpus nostrum, et spiritus diffundetur tanquam mollis aer, et transibit vita nostra tanquam vestigium nubis, et sicut nebula dissolvitur, quæ fugata est a radiis solis, et a calore illius aggravata :

4. et nomen nostrum oblivionem accipiet per tempus, et nemo memoriam habebit operum nostrorum.

5. Umbra enim transitus est tempus nostrum, et non est reversio finis nostri : quoniam con-

¶ 1. — ¹ Dans ce chapitre l'auteur sacré réfute les maximes de ces impies qui nient la vie à venir, et font consister l'unique bien de l'homme dans la jouissance des plaisirs des sens.

² Litt. : plein d'ennui; — d'autres trad. : pénible.

³ Litt. : et il n'y a point de rafraîchissement dans la fin de l'homme, — c'est-à-dire il n'y a point de moyens d'échapper à la mort, comme porte expressément le grec.

⁴ Puisque la vie est si courte, qu'elle s'écoule au milieu de tant d'afflictions, et qu'il nous faudra mourir sans espoir d'échapper ni de revenir à la vie, venez, — voyez la conclusion ¶. 6.

¶ 2. — ⁵ Litt. : de rien, — dans le grec : par hasard.

⁶ Litt. : est une fumée, — comme une fumée.

⁷ Comme la fumée et l'étincelle se réduisent à rien, ainsi s'évanouit la force qui nous fait vivre. Dans le grec : et la parole est une étincelle née du mouvement de notre cœur (produite par le mouvement de notre cœur).

¶ 3. — ⁸ Les mots : et qui tombe.... chaleur, se trouvent dans la version grecque à la fin du verset 4.

¶ 5. — ⁹ * Tous ces raisonnements sont ceux des philosophes épicuriens, c'est-à-dire de ces hommes qui ne croient qu'à la matière, et qui font consister tout le bonheur dans les jouissances physiques. Cette philosophie matérialiste et sensualiste était celle qui dominait à l'époque où écrivait l'auteur du livre de la Sagesse. Or, après avoir établi leurs principes (¶. 1-5), ces libertins en déduisent les conséquences depuis ¶. 6-20. Les réflexions comprises dans les versets 21-23 sont de l'auteur sacré.

signata est, et nemo revertitur.

6. Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter.

7. Vino pretioso et unguentis nos impleamus : et non prætereat nos flos temporis.

8. Coronemus nos rosis, antequam marcescant : nullum pratum sit, quod non pertranseat luxuria nostra.

9. Nemo nostrum exors sit luxuriæ nostræ : ulique relinquamus signa lætitiæ : quoniam hæc est pars nostra, et hæc est sors.

10. Opprimamus pauperem justum, et non parcamus viduæ, nec veterani revereamur canos multi temporis.

11. Sit autem fortitudo nostra lex justitiæ : quod enim infirmum est, inutile invenitur.

12. Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et impropera nobis peccata legis, et diffamat in nos peccata disciplinæ nostræ.

13. Promittit se scientiam Dei habere, et filium Dei se nominat.

14. Factus est nobis in traductionem cogitationum nostrarum.

15. Gravis est nobis etiam ad videndum, quoniam dissimilis est

et nul n'en revient ¹⁰. 1. *Par.* 29, 15.

6. Venez donc, jouissons des biens présents, hâtons-nous d'user des créatures pendant que nous sommes jeunes. *Isaï.* 22, 13. 56, 12.

7. Enivrons-nous des vins les plus excellents, parfumons-nous d'huile de senteur, et ne laissons point passer la fleur de la saison ¹¹.

8. Couronnons-nous de roses avant qu'elles se flétrissent ; qu'il n'y ait point de pré où notre intempérance ne se signale ¹².

9. Que nul de nous ne se dispense de prendre part à notre débauche. Laissons partout des marques de réjouissance, parce que c'est là notre sort et notre partage ¹³.

10. Opprimons le juste dans sa pauvreté ; n'épargnons point la veuve, et n'ayons aucun respect pour la vieillesse et les cheveux blancs ¹⁴.

11. Que notre force soit la loi de la justice ¹⁵ ; car ce qui est faible n'est bon à rien ¹⁶.

12. Faisons tomber le juste dans nos pièges ¹⁷, parce qu'il nous est incommode ¹⁸, qu'il est contraire à notre manière de vie, qu'il nous reproche les violements de la loi, et qu'il nous déshonore en décrivant les fautes de notre conduite ¹⁹.

13. Il assure qu'il a la science de Dieu ²⁰, et il s'appelle le fils de Dieu ²¹.

14. Il est devenu le censeur de nos pensées mêmes ²².

15. Sa seule vue nous est insupportable, parce que sa vie n'est point semblable à

¹⁰ Quand les anciens voulaient fermer un édifice ou un tombeau avec soin, ils apposaient leur sceau à l'entrée. (Voy. *Dan.* 14, 10. *Matth.* 27, 66.)

γ. 7. — ¹¹ sans en avoir joui. Autrem. du printemps. D'autres autrèra.

γ. 8. — ¹² où nous ne cueillions des fleurs. Les fleurs sont mises comme image de la joie et des plaisirs. Les mots : qu'il n'y ait etc. ne sont pas dans le grec.

γ. 9. — ¹³ Manger, boire, vivre dans les délices, telle est notre destinée.

γ. 10. — ¹⁴ Le voluptueux, dit saint Augustin, est plein de cruauté.

γ. 11. — ¹⁵ c'est-à-dire : Que ce que nous pouvons faire soit notre loi. — * Si tout finit avec la vie, si après il n'y a plus rien à espérer ou à craindre, il n'y a plus d'autre loi que la force et l'habileté ; il ne s'agit plus pour chacun que de se procurer ici le plus qu'il peut de plaisirs et de jouissances, sans s'inquiéter de la légitimité des moyens. (Comp. 1. *Cor.* 15, 32.)

¹⁶ car qu'importe si nous opprimons, si nous mettons à mort les pauvres, les veuves, les vieillards ; ce sont là des êtres faibles, qui ne peuvent rendre aucun service au monde ?

γ. 12. — ¹⁷ Dans le grec : tendons des pièges au juste.

¹⁸ Litt. : inutile ; — parce qu'il nous est à charge, comme porte le grec.

¹⁹ Ce qui est marqué en général ici et dans ce qui suit de la conduite des méchants à l'égard des justes, a été aussi écrit, selon les saints Pères, dans un sens prophétique, des persécutions que les Juifs exercèrent contre le fils de Dieu. Tout ce qui y est dit est dans un accord parfait avec le récit évangélique. (Voy. *Matth.* 23, 25. *Jean.* 7, 49. *Luc.* 11, 39. 45.)

γ. 13. — ²⁰ Voy. *Jean.* 7, 19. *Jean.* 17, 3. 8, 24.

²¹ Voy. *Matth.* 27, 43.

γ. 14. — ²² Voy. *Matth.* 9, 1. *Luc.* 6, 8.

elle des autres, et qu'il suit une conduite toute différente²⁵.

16. Il nous considère comme des gens qui ne s'occupent qu'à des niaiseries²⁴; il s'abstient de notre manière de vie, comme d'une chose impure; il préfère ce que les justes attendent à la mort²⁵, et il se glorifie d'avoir Dieu pour père.

17. Voyons donc si ses paroles sont véritables: éprouvons ce qui lui arrivera, et nous verrons quelle sera sa fin²⁶.

18. Car s'il est véritablement fils de Dieu, Dieu prendra sa défense, et il le délivrera des mains de ses ennemis. *Matth.* 27, 45. *Ps.* 21, 2. *Jer.* 11, 19.

19. Interrogeons-le par les outrages et par les tourments, afin que nous reconnaissons quelle est sa douceur, et que nous fassions l'épreuve de sa patience²⁷.

20. Condamnons-le à la mort la plus infâme; car si ses paroles sont véritables, Dieu prendra soin de lui²⁸.

21. Ils ont eu ces pensées, et ils se sont égarés, parce que leur propre malice les a aveuglés.

22. Ils ont ignoré les secrets de Dieu²⁹; ils n'ont point cru qu'il y eût de récompense à espérer pour les justes³⁰, et ils n'ont fait nul état de la gloire qui est réservée aux âmes saintes.

alii vita illius, et immutatae sunt viae ejus.

16. Tanquam nugaces aestimati sumus ab illo, et abstinuit se a viis nostris tanquam ab immunditiis, et praefert novissima justorum, et gloriatur patrem se habere Deum.

17. Videamus ergo si sermones illius veri sint, et tentemus quae ventura sunt illi, et sciemus quae erunt novissima illius.

18. Si enim est verus filius Dei, suscipiet illum, et liberabit eum de manibus contrariorum.

19. Contumelia et tormento interrogemus eum, ut sciamus reverentiam ejus, et probemus patientiam illius.

20. Morte turpissima condemnemus eum: erit enim ei respectus ex sermonibus illius.

21. Haec cogitaverunt, et erraverunt: excaecavit enim illos malitia eorum.

22. Et nescierunt sacramenta Dei, neque mercedem speraverunt justitiae, nec judicaverunt honorem animarum sanctarum.

§. 15. — ²³ * L'homme de bien, disait un ancien, est une grosse charge pour les méchants. Sa vertu est un reproche continuel de leurs vices, et sa vie une accusation tacite de leurs dérèglements.

§. 16. — ²⁴ qui ne s'appliquent qu'à des choses de nulle importance. Dans le grec: comme des hommes injustes, comme de l'écume. (*Voy. Jean*, 8, 39.)

²⁵ il aime mieux mourir avec les justes, afin de devenir participant de leur sort, que de vivre avec nous.

§. 17. — ²⁶ C'étaient des discours à peu près semblables que tenaient les frères pervers de Joseph, type de Jésus-Christ (1. *Moy.* 37, 20.).

§. 19. — ²⁷ * Le sage ne propose à son disciple que des peines, des croix et des persécutions. C'est le partage des gens de bien en ce monde; c'est là à quoi nous sommes destinés, dit saint Paul (1. *Thess.* 3, 3.). Les sages du paganisme eux-mêmes ont reconnu qu'il n'y aurait jamais de paix ni de trêve entre le vice et la vertu. « Le juste, dit Platon, sera exposé aux fouets, à la question; il sera jeté dans les liens, on lui brûlera les yeux, il mourra en souffrant toute espèce de maux, on l'attachera au poteau de l'infamie » (L. 2. *de Republ.*). Cicéron, imitant Platon, dit de même: « Il arrivera que cet homme de bien sera tourmenté, enlevé; on lui coupera les mains, on lui crévera les yeux; il sera condamné, chargé de chaînes, consumé par le feu » (*De Republ.*).

§. 20. — ²⁸ Litt.: car on jugera de lui d'après ses paroles. Les marques de patience ou d'impatience qu'il donnera, feront connaître s'il était véritablement juste, ou si n'était qu'un hypocrite.

§. 22. — ²⁹ Ils ne savaient point quelles sont les vues secrètes de Dieu dans les afflictions des justes.

³⁰ Litt.: ils n'ont point espéré la récompense de justice, — la récompense glorieuse (la récompense future) des justes. Si ces méchants comprenaient les desseins de Dieu et croyaient à une justice qui rend à chacun selon ses œuvres, ils porteraient un autre jugement à l'égard des justes.

23. Quoniam Deus creavit hominem inexterminabilem, et ad imaginem similitudinis sue fecit illum.

24. Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum :

25. imitantur autem illum qui sunt ex parte illius.

23. Car Dieu a créé l'homme immortel³¹; il l'a fait pour être une image qui lui ressemblât³². 1. *Moy.* 1, 27.

24. Mais la mort est entrée dans le monde par l'envie du diable³³;

25. et ceux qui se rangent à son parti, deviennent ses imitateurs³⁴.

CHAPITRE III.

Immortalité bienheureuse des hommes pieux. Malheur des impies.

1. Justorum autem animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis.

2. Visi sunt oculis insipientium mori : et æstimata est afflictio exitus illorum ;

3. et quod a nobis est iter, ex terminium : illi autem sunt in pace.

4. Et si coram hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitatis plena est.

5 In paucis vexati, in multis

1. Mais les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort¹ ne les touchera point². 5. *Moy.* 33, 3. *Pl. b.* 5, 4.

2. Ils ont paru morts aux yeux des insensés ; leur sortie du monde a passé pour un comble d'affliction,

3. et leur séparation d'avec nous pour une entière ruine³ ; mais cependant ils sont en paix⁴ :

4. et s'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est pleine d'immortalité⁵.

5. Leur affliction a été légère⁶, et leur

γ. 23. — ³¹ pour jouir d'une vie impérissable. Les impies incrédules ont beau nier l'immortalité, elle est dans la nature de l'homme. La mort n'est qu'une œuvre du démon (lequel ne peut détruire complètement l'œuvre de Dieu).

³² D'autres trad. le grec : et il l'a fait à l'image de sa propre substance.

γ. 24. — ³³ Le diable jaloux du bonheur du premier homme, le porta à pécher (voy. 1. *Moy.* 3, 1. *Jean*, 8, 44. 1. *Jean*, 3, 8.).

γ. 25. — ³⁴ Les méchants cherchent, comme le démon, à persécuter et à faire mourir les justes ; mais en cela ils n'atteignent point leur but, comme le fait voir le chapitre qui suit.

γ. 1. — ¹ Dans le grec : et nul tourment ne les touchera.

² Les impies persécutent les justes jusqu'à la mort, mais ils sont sous la protection de Dieu, et quand ils viennent à mourir, la mort n'a pour eux rien d'amer. — L'Eglise catholique fait l'application de ces paroles et de celles qui suivent immédiatement (γ. 2-10.) à la victoire et à l'éternelle récompense des saints martyrs.

γ. 3. — ³ Les méchants, incrédules et impies, qui ne jugent de l'existence et du sort de l'homme que par les yeux du corps, ont regardé la mort des gens de bien comme le souverain mal ; ils l'ont considérée comme un entier anéantissement. Mais grande est leur erreur. Les justes, en quittant la vie présente, passent dans une vie meilleure ; et, après les épreuves et les afflictions passagères de ce monde, ils ont pour récompense une paix éternelle. — Il s'agit ici de la paix dont pouvaient jouir les justes sous l'Ancien Testament, de la paix des Limbes (*Job*, 14, 13), d'où, en temps marqué, après l'accomplissement du mystère de la rédemption, ils devaient passer dans la paix du ciel.

⁴ ils se sentent consolés en jetant les yeux sur la récompense qui leur est réservée dans la vie à venir.

γ. 4. — ⁵ ils espèrent une pleine (une bienheureuse) immortalité.

γ. 5. — ⁶ c'est-à-dire ils n'ont souffert que peu de temps, et des tribulations qui sont peu de choses comparativement à la joie dont ils jouiront pendant toute l'éternité. *Rom.* 8, 18.

récompense sera grande, parce que Dieu les a tentés et les a trouvés dignes de lui ⁷.

6. Il les a éprouvés ⁸ comme l'or dans la fournaise ; il les a reçus comme une hostie d'holocauste ⁹, et il les regardera favorablement quand leur temps sera venu ¹⁰.

7. Les justes brilleront, ils étincelleront comme des feux qui courent au travers des roseaux ¹¹.

8. Ils jugeront les nations, et ils domineront les peuples ¹²; et leur Seigneur régnera éternellement ¹³. 4. *Cor.* 6, 2.

9. Ceux qui mettent leur confiance en lui, auront l'intelligence de la vérité ¹⁴, et ceux qui sont fidèles dans son amour, demeureront attachés à lui ¹⁵, parce que le don et la paix sont pour ses élus ¹⁶.

10. Mais les méchants seront punis selon l'iniquité de leurs pensées ¹⁷, parce qu'ils ont négligé la justice, et qu'ils se sont retirés d'avec le Seigneur.

11. Car celui qui rejette la sagesse et l'instruction est malheureux : l'espérance de ces personnes est vaine ; leurs travaux sont sans fruit, et leurs œuvres sont inutiles ¹⁸.

bene disponentur : quoniam Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se.

6. Tanquam aurum in fornace probavit illos, et quasi holocausti hostiam accepit illos, et in tempore erit respectus illorum.

7. Fulgebunt justi, et tanquam scintillæ in arundineto discurrunt.

8. Judicabunt nationes, et dominabuntur populis, regnabit Dominus illorum in perpetuum.

9. Qui confidunt in illo, intelligent veritatem : et fideles in dilectione acquiescent illi : quoniam donum et pax est electis ejus.

10. Impii autem secundum quæ cogitaverunt, correptionem habebunt : qui neglexerunt justum, et a Domino recesserunt.

11. Sapientiam enim, et disciplinam qui abjicit, infelix est : et vacua est spes illorum, et labores sine fructu, et inutilia opera eorum.

⁷ * Voilà le secret motif des épreuves et des afflictions qui sont, le plus souvent, le partage des justes. Dieu veut les éprouver, et, par la patience, les faire croître en vertu et en mérite. (Comp. *Tob.* 14, 13. *Hébr.* 12, 6. 1. *Pier.* 1, 6 et suiv.)

⁸ 7. 6. — ⁸ Il les a purifiés.

⁹ c'est-à-dire entièrement, complètement consumée. L'holocauste différait du sacrifice pour le péché et du sacrifice pacifique, en ce qu'en signe de l'entière consécration que faisait de lui-même à Dieu celui qui l'offrait, il était tout entier consumé par le feu. Les saints martyrs, qui sacrifiaient entièrement à Dieu leur âme et leur corps, étaient de véritables holocaustes.

¹⁰ quand sera venu le temps où Dieu rendra à chacun selon ses mérites, spécialement au jour du jugement général, ils recevront leur récompense.

¹¹ 7. 7. — ¹¹ Au jour du jugement, les justes seront glorifiés et domineront sur les méchants, et ils apparaitront comme une flamme dévorante au milieu des roseaux desséchés (le grec porte : dans le chaume). (Voy. *Jach.* 12, 6. *Matth.* 13, 43.)

¹² 7. 8. — ¹² Ce sera proprement la loi de Dieu qui jugera les impies. Mais comme les justes auront suivi et représenté cette loi dans leur vie, ils peuvent pour cette raison être appelés les juges des impies. On retrouve la même pensée *Matth.* 19, 28. *Apoc.* 3, 21.

¹³ Ils formeront avec le Seigneur une société sainte, dont il sera durant toute l'éternité le pasteur, le père et le roi.

¹⁴ 7. 9. — ¹⁴ apprendront à comprendre, ou éprouveront qu'il tient sa parole.

¹⁵ seront son peuple.

¹⁶ Les justes (ceux qui mettent en Dieu leur confiance et qui l'aiment) recevront ce qu'il leur a promis, et seront son peuple : et la grâce et la paix (l'éternelle félicité), seront leur partage.

¹⁷ 7. 10. — ¹⁷ Litt. : selon leurs pensées, — selon leur manière de penser ; — c'est-à-dire ayant nié l'immortalité, et s'étant sur la terre même séparés de Dieu et de ses justes, ils mourront réellement de la mort éternelle, et seront éternellement séparés de Dieu et de ses saints.

¹⁸ 7. 11. — ¹⁸ ils n'ont rien à espérer ni en cette vie ni en l'autre, ils ne font rien de véritablement utile et de durable ni pour le temps ni pour l'éternité.

12. Mulieres eorum insensatæ sunt, et nequissimi filii eorum.

13. Maledicta creatura eorum, quoniam felix est sterilis : et insoinquinata, quæ nescivit thorum in delicto, habebit fructum in resectione animarum sanctorum :

14. et spado, qui non operatus est per manus suas iniquitatem, nec cogitavit adversus Deum nequissima : dabitur enim illi fidei donum slectum, et sors in templo Dei acceptissima.

15. Bonorum enim laborum gloriosus est fructus, et quæ non concidat radix sapientiæ.

16. Filii autem adulterorum in consummatione erunt, et ab iniquo thoro semen exterminabitur.

17. Et si quidem longæ vitæ erunt, in nihilum computabuntur, et sine honore erit novissima senectus illorum.

18. Et si celerius defuncti fue-

12. Leurs femmes sont insensées ¹⁹, et leurs enfants sont pleins de malice.

13. Leur postérité est maudite ²⁰ : et heureuse celle qui étant stérile, n'a rien qui la souille ²¹, et qui a conservé sa couche pure et sans tache : elle recevra la récompense lorsque Dieu regardera les âmes saintes ²².

14. *Heureux* aussi l'eunuque dont la main n'a point commis l'iniquité, qui n'a point eu de pensées criminelles contraires à Dieu ; parce que sa fidélité recevra un don précieux, et une très-grande récompense au temple de Dieu ²³.

15. Car le fruit des justes travaux est plein de gloire, et la racine de la sagesse ne sèche jamais.

16. Mais les enfants des adultères n'auront point une vie heureuse, et la race de la couche criminelle sera exterminée ²⁴.

17. Quand même ils ²⁵ vivraient longtemps, ils seront considérés comme des gens de rien, et leur vieillesse la plus avancée sera sans honneur ²⁶.

18. S'ils meurent plus tôt, ils seront sans

‡. 12. — ¹⁹ elles oublient Dieu, à l'exemple de leurs maris (Voy. Ps. 13, 1.), elles sont impudiques (Prov. 9, 13.) et adultères (‡. 13, 16.).

‡. 13. — ²⁰ c'est-à-dire malheureuse, parce qu'elle a été engendrée et élevée dans le péché.

²¹ C'est-à-dire celle qui n'est point engagée dans le mariage, qui ne sait rien de semblables péchés, est plus heureuse qu'une femme qui vit ainsi dans l'impureté et l'adultère.

²² Litt. : lorsque les âmes saintes seront visitées (au jour du jugement général).

‡. 14. — ²³ L'eunuque même est plus heureux que l'homme marié et impie ; car quoique l'eunuque soit incapable de remplir aucun ministère dans le temple de Dieu sur la terre (5. Moys. 23, 1.), il ne laissera pas de recevoir une récompense particulière dans le temple de Dieu, dans le ciel, s'il méne une vie exempte de fautes et agréable à Dieu. (Isai. 56, 3. 4.) Selon quelques Interprètes, c'est le célibat en général qui est loué dans ces deux versets, de même que ch. 2, 1. Que si le contexte est moins favorable à cette opinion, il est vrai néanmoins que la lettre, spécialement dans notre version latine, peut s'y accommoder, et c'est pourquoi l'Eglise, par allusion à ce passage, appelle *immaculées*, dans l'office divin, les vierges chrétiennes qui ignorent les souillures du lit nuptial. Il est dit que l'union conjugale est criminelle, parce qu'elle sert à propager la corruption originelle.

‡. 16. — ²⁴ L'expérience de tous les siècles confirme ce que le Sage dit ici (‡. 15-16) du sort réservé, d'une part, aux travaux des justes et à leur postérité, d'autre part, aux maisons de ceux qui s'abandonnent à la débauche, et surtout à l'adultère, qui est le plus odieux de tous les crimes qui se commettent contre le prochain. D'ordinaire les familles où règne avec la crainte de Dieu la régularité de conduite, se conservent et vivent heureuses, tandis que les enfants nés d'un commerce illégitime et adultère, sont malheureux et finissent mal. (Voy. ‡. 17 et pl. 6, 4, 3. 6.)

‡. 17. — ²⁵ les enfants qui ont marché dans les voies criminelles de leurs parents adultères.

²⁶ * Chez toutes les nations anciennes, la vieillesse était environnée du plus profond respect et des plus grands honneurs ; de là vient que l'auteur sacré considère comme une peine très-grave et très-infamante pour les enfants des adultères que, quand ils atteindraient la vieillesse la plus avancée, ils seraient sans honneurs. Selon la loi de Moysé, les enfants nés de l'adultère n'étaient pas admis dans la société des enfants d'Israël, et ils étaient exclus du droit de citoyen jusqu'à la dixième génération. (Voy. 5. Moys. 23, 1.)

espérance; et au jour où tout sera connu, ils n'auront personne qui les console²⁷.

19. Car la race injuste aura une fin funeste²⁸.

rint, non habebunt spem, nec in die agitionis allocutionem.

19. Nationis enim iniquæ diræ sunt consumationes.

CHAPITRE IV.

Prérogatives de l'homme vertueux vivant dans la chasteté, sur l'homme marié et impie. Bonheur du juste. Malheur de l'impie.

1. O combien est belle la race chaste, lorsqu'elle est jointe avec l'éclat de la vertu! Sa mémoire est immortelle, et elle est en honneur devant Dieu et devant les hommes¹.

2. On l'imite lorsqu'elle est présente², et on la regrette lorsqu'elle s'est retirée³: elle triomphe et est couronnée pour jamais comme victorieuse après avoir remporté le prix dans les combats pour la chasteté⁴.

3. Mais la race des méchants, quelque multipliée qu'elle soit, ne réussira point⁵; les rejetons bâtards ne jetteront point de profondes racines, et leur tige ne s'affermira point⁶.

4. Que si, avec le temps, ils poussent quelques branches en haut, comme ils ne sont point fermes, ils seront ébranlés par les vents, et la violence de la tempête les arrachera jusqu'à la racine. *Ezech. 13, 11. Matth. 7, 27.*

5. Leurs branches seront brisées avant que d'avoir pris leur accroissement; leurs fruits seront inutiles et à peine au goût, et on n'en pourra faire aucun usage⁷.

1. O quam pulchra est casta generatio cum claritate: immortalis est enim memoria illius: quoniam et apud Deum nota est, et apud homines.

2. Cum præsens est, imitantur illam: et desiderant eam cum se eduxerit, et in perpetuum coronata triumphat incoquinatorum certaminum præmium vincens.

3. Multigena autem impiorum multitudo non erit utilis, et spuria vitulamina non dabunt radices altas, nec stabile firmamentum collocabunt.

4. Et si in ramis in tempore germinaverint, infirmiter posita, a vento commovebuntur, et a nimietate ventorum eradicabuntur.

5. Confringentur enim rami incoisummatis, et fructus illorum inutiles, et acerbi ad manducandum, et ad nihilum apti.

ÿ. 18. — ²⁷ Litt. : ils seront sans paroles d'encouragement au jour de la reconnaissance. La justification au jour du jugement est désignée dans les Ecritures sous le nom de reconnaissance. (Voy. *Matth. 7, 21.*)

ÿ. 19. — ²⁸ * funeste en ce monde (voy. ÿ. 16.), et ordinairement plus funeste encore en l'autre. Cependant, dit saint Augustin, devant Dieu les fautes des pères ne sont point imputées aux enfants; et si les enfants mêmes des adultères s'éloignent des crimes de leurs parents et vivent dans la pratique du bien, ils recevront les récompenses de leur vertu.

ÿ. 1. — ¹ elle est approuvée et estimée juste (Voy. chap. 3. note 23.). Ce verset forme la conclusion de ce qui a été dit dans le chap. précédent.

ÿ. 2. — ² la race vertueuse, chaste (vivant hors du mariage et sans enfants). D'autres traduisent : Lorsqu'elle (la vertu) est présente : ce qui revient au même.

³ Sens du verset : Durant la vie, la race chaste et vertueuse sert de modèle; après la mort, on la regrette, à cause du bon exemple qu'elle donnait.

⁴ * Le monde peut tourner la vertu en dérision, et même la persécuter; il ne saurait lui refuser son estime, et, au fond, ne pas l'admirer.

ÿ. 3. — ⁵ elle n'atteindra point son but, parce qu'elle ne réussira pas.

⁶ Voy. *pl. h. 3, 16.*

ÿ. 5. — ⁷ Si les méchants engendrent des enfants, ces enfants, par un juste châtement, mourront de bonne heure, ou ce seront des fruits aussi amers, aussi inutiles que leurs aïeux.

6. Ex iniquis enim somnis filii qui nascuntur, testes sunt nequitiæ adversus parentes in interrogatione sua.

7. Justus autem si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit.

8. Senectus enim venerabilis est non diuturna, neque annorum numero computata : cani autem sunt sensus hominis,

9. et ætas senectutis vita immaculata.

10. Placens Deo factus est dilectus, et vivens inter peccatores translatus est;

11. raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius.

12. Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona, et inconstantia

6. Car les enfants nés d'une couche illégitime, lorsque l'on s'informe de ce qu'ils sont⁸, deviennent des témoins qui déposent contre le crime de leur père et de leur mère.

7. Mais quand le juste mourrait d'une mort précipitée, il se trouverait dans le repos⁹;

8. parce que ce qui rend la vieillesse vénérable n'est pas la longueur de la vie, ni le nombre des années : mais la prudence de l'homme lui tient lieu de cheveux blancs,

9. et la vie sans tache est une heureuse vieillesse¹⁰.

10. Comme le juste a plu à Dieu, il en a été aimé; et Dieu l'a transféré d'entre les pécheurs parmi lesquels il vivait¹¹. *Hébr.* 11, 5.

11. Il l'a enlevé de peur que son esprit ne fût corrompu par la malice, et que les apparences trompeuses ne séduisissent son âme¹².

12. Car l'ensorcellement des niaiseries¹³ obscurcit le bien¹⁴, et les passions volages

§. 6. — ⁸ de leur origine, devant les tribunaux et hors de leur enceinte.

§. 7. — ⁹ Litt. : dans le rafraîchissement. Dans le grec : dans le repos ; c'est-à-dire exempt du feu de l'enfer. Avant Jésus-Christ la récompense des hommes pieux ne pouvait être représentée que comme un état sans douleur, un état de repos, puisque c'est Jésus-Christ qui le premier a ouvert le ciel. Jusqu'ici l'auteur sacré a combattu la persuasion où sont les méchants, qu'une nombreuse postérité est par elle-même un bien d'un grand prix, et que l'on devait s'efforcer de l'acquiescer aux dépens même de la vertu ; il va maintenant combattre un autre de leurs sentiments, à savoir qu'une longue vie est un bien d'une grande valeur, et que l'on doit chercher à se le procurer, au détriment même de sa religion. Il enseigne au contraire que, de même que la multitude des enfants ne peut, par elle-même, être considérée comme un bien, puisque les enfants nés d'un mariage coupable périssent avec leurs parents, au lieu que l'homme chaste, privé de postérité, a dans la vertu un bien qui le rend heureux et dans le temps et dans l'éternité ; une grande vieillesse n'est pas non plus, par elle-même, un bien véritable, mais seulement lorsqu'elle est jointe à la sagesse et à la vertu, et que le juste, alors même qu'il meurt avant le temps, a dans la vertu un bien qui le rendra éternellement heureux. Sa mort prématurée n'est rien moins qu'un châtement, elle a été ordonnée dans des vues sages pour son salut (10-15.).

§. 9. — ¹⁰ * La prudence, la maturité des conseils, la gravité et la sainteté des habitudes, c'est là ce qui rend la vieillesse vénérable, et c'est dans la vieillesse qu'ordinairement se trouvent ces qualités plutôt que dans un autre âge. Néanmoins si tout cela se rencontre dans un juste, même d'un âge peu avancé, c'est déjà un vieillard, de même qu'un homme chargé d'années, mais privé de sens, est toujours un enfant.

§. 10. — ¹¹ La cause de sa mort prématurée n'est point son châtement, mais l'état de perfection auquel il était arrivé et la perversité du siècle, à laquelle il fallait le soustraire.

§. 11. — ¹² * L'homme juste, par la pratique de la vertu, s'affermir de plus en plus dans le bien, mais il n'y est jamais inébranlablement enraciné. Conservant sa liberté, toujours sujet à la tentation, il peut absolument dévier du droit sentier. C'est pour le préserver de ce malheur que souvent Dieu, dans ses desseins miséricordieux, le retire de ce monde corrompu. (*Voy.* §. 12. 17.)

§. 12. — ¹³ de l'erreur et du vice trompeur.

¹⁴ aveugle nos yeux, en sorte que nous ne connaissons que d'une manière obscure, ou que nous ne connaissons point du tout, ce qui est bon et juste.

de la concupiscence ¹⁵ renversent l'esprit même éloigné du mal.

13. Ayant peu vécu, il a rempli la course d'une longue vie ¹⁶.

14. Car son âme était agréable à Dieu : c'est pourquoi il s'est hâté de le tirer du milieu de l'iniquité. Les peuples ¹⁷ voient cette conduite sans la comprendre; et il ne vient point dans la pensée

15. que la grâce de Dieu et sa miséricorde est sur ses saints, et que ses regards favorables sont sur ses élus.

16. Mais le juste mort condamne les méchants qui lui survivent ¹⁸; et la jeunesse sitôt finie est la condamnation de la longue vie de l'injuste ¹⁹.

17. Ils verront la fin du sage, et ils ne comprendront point le dessein de Dieu sur lui, et pourquoi le Seigneur l'aura mis en sûreté ²⁰.

18. Ils la verront, et ils la mépriseront ²¹; mais le Seigneur se moquera d'eux ²².

19. Après cela ils mourront sans honneur ²³, et ils tomberont parmi les morts dans une éternelle ignominie, car le Seigneur les brisera; et ils tomberont devant lui confus et muets ²⁴; il les détruira jusqu'aux fondements ²⁵; il les réduira dans la dernière désolation. Ils seront percés de douleur, et leur mémoire périra pour jamais.

20. Ils paraîtront pleins d'effroi dans le souvenir de leurs offenses ²⁶, et leurs iniquités se soulèveront contre eux pour les accuser.

concupiscentiæ transvertit sensum sine malitia.

13. Consummatus in brevi explevit tempora multa :

14. placita enim erat Deo anima illius : propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum : populi autem videntes, et non intelligentes, nec ponentes in præcordiis alia :

15. quoniam gratia Dei, et misericordia est in sanctos ejus, et respectus in electos illius.

16. Condamnat autem justus mortuus vivos impios, et juvenis celerius consummata, longam vitam injusti.

17. Videbunt enim finem sapientis, et non intelligent quid cogitaverit de illo Deus, et quare munierit illum Dominus.

18. Videbunt et contemnent eum : illos autem Dominus irridebit;

19. et erunt post hæc decident sine honore, et in contumelia inter mortuos in perpetuum : quoniam dirumpet illos inflatos sine voce, et commovebit illos a fundamentis, et usque ad supremum desolabuntur : et erunt gementes, et memoria illorum peribit.

20. Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi, et traduceant illos ex adverso iniquitates ipsorum.

¹⁵ la convoitise qui habite en nous, et qui se porte tantôt sur un objet, tantôt sur un autre.

‡. 13. — ¹⁶ * Une vie employée à mériter une éternité bienheureuse.

‡. 14. — ¹⁷ les hommes.

‡. 16. — ¹⁸ par sa vie toute consacrée à la vertu, qu'elle vient de consommer. (Voy. pl. h. chap. 3, note 10.)

¹⁹ qui ne fait point, dans sa longue carrière, ce que le juste mort dans la pratique de la vertu, a réalisé en peu de temps.

‡. 17. — ²⁰ * Contre la séduction du monde et l'ensorcellement de ses plaisirs et de ses erreurs (‡. 12.).

‡. 18. — ²¹ comme un insensé, à qui sa piété n'a été d'aucune utilité.

²² il montrera que leurs pensées et leurs manières d'agir n'étaient que folie.

‡. 19. — ²³ Litt. : ils tomberont; — ils seront précipités du faite de leur orgueil.

²⁴ Dans le grec : car il les précipitera à terre subitement, et sans qu'ils puissent rien dire.

²⁵ il leur ôtera toute espérance.

‡. 20. — ²⁶ au jour du jugement général.

CHAPITRE V.

Différence entre le sort des hommes pieux et celui des impies lors du jugement du monde.

1. Tunc stabunt justi in magna constantia adversus eos, qui se angustiaverunt, et qui abstulerunt labores eorum.

2. Videntes turbantur timore horribili, et mirabuntur in subitaneæ insperatæ salutis,

3. dicentes intra se, poenitentiam agentes, et præ angustia spiritus gementes : Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum, et in similitudinem impropertii.

4. Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore :

5. ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est.

6. ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis, et sol intelligentiæ non est ortus nobis.

7. Lassati sumus in via iniquitatis et perditionis, et ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus.

8. Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis?

9. Transierunt omnia illa tanquam umbra, et tanquam nuntius percurrrens,

10. et tanquam navis, quæ pertransit fluctuantem aquam : cujus,

1. Alors¹ les justes s'élèveront avec une grande hardiesse contre ceux qui les auront accablés d'affliction, et qui leur auront ravi le fruit de leurs travaux².

2. Les méchants à cette vue seront saisis de trouble et d'une horrible frayeur; ils seront surpris d'étonnement en voyant tout d'un coup, contre leur attente, les justes sauvés.

3. Ils diront en eux-mêmes³, étant touchés de regret, et jetant des soupirs dans le serrement de leurs cœurs : Ce sont ceux-là qui ont été autrefois l'objet de nos railleries, et que nous donnions pour exemple de personnes dignes de toutes sortes d'opprobres.

4. Insensés que nous étions, leur vie nous paraissait une folie, et leur mort honteuse. *Pl. h. 3, 2.*

5. Cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage⁴ est avec les saints.

6. Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité; la lumière de la justice n'a point lui pour nous, et le soleil de l'intelligence ne s'est point levé sur nous⁵.

7. Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition; nous avons marché dans des chemins après⁶, et nous avons ignoré la voie du Seigneur.

8. De quoi nous a servi notre orgueil? Qu'avons-nous tiré de la vaine ostentation de nos richesses?

9. Toutes ces choses sont passées comme l'ombre, et comme un courrier qui court; *1. Par. 29, 15. Pl. h. 2, 5.*

10. ou comme un vaisseau qui fend les flots agités, dont on ne trouve point de trace

γ. 1. — ¹ lors du jugement général (*pl. h. 4, 20.*), et quand les impies seront dans le lieu de damnation (*pl. l. γ. 14.*).

² qui auront cherché à rendre vains leurs travaux sur la terre. Dans le grec : qui auront rejeté leurs travaux (qui n'auront point apprécié leurs souffrances), qui se seront ris, moqués des peines qu'ils se donnaient en vue de l'éternelle félicité.

γ. 3. — ³ D'autres trad. : entre eux. — ⁴ Dans le grec : ἐν αὐτοῖς, en eux-mêmes.

γ. 5. — ⁵ leur héritage.

γ. 6. — ⁶ Le pécheur est dans une sombre nuit, et ses œuvres sont des œuvres infructueuses de ténèbres (*Ephés. 5, 2.*).

γ. 7. — ⁶ Il est beaucoup plus pénible de servir le monde et ses passions que de servir Dieu; c'est ce qu'avoient les impies eux-mêmes.

après qu'il est passé, et qui n'imprime sur les flots nulle marque de sa route; *Prov.* 30, 19.

11. ou comme un oiseau qui vole au travers de l'air, sans qu'on puisse remarquer par où il passe : on n'entend que le bruit de ses ailes qui frappent l'air, et qui le divisent avec effort; et après qu'en les remuant il a achevé son vol, on ne trouve plus aucune trace de son passage;

12. ou comme une flèche qui est lancée vers son but; l'air qu'elle divise se rejoint aussitôt, sans qu'on reconnaisse par où elle est passée⁷.

13. Ainsi nous ne sommes pas plutôt nés que nous avons cessé d'être. Nous n'avons pu montrer en nous aucune trace de vertu⁸, et nous avons été consumés par notre malice⁹.

14. Voilà ce que les pêcheurs diront dans l'enfer¹⁰ :

15. parce que l'espérance des méchants est comme ces petites pailles¹¹ que le vent emporte; ou comme l'écume légère¹² qui est dispersée par la tempête; ou comme la fumée que le vent dissipe; ou comme le souvenir d'un hôte qui passe, et qui n'est qu'un jour en ce même lieu. *Ps.* 1, 4. *Prov.* 10, 28.

16. Mais les justes vivront éternellement¹³; le Seigneur leur réserve leur récompense, et le Très-Haut a soin d'eux.

7. C'est pourquoi ils recevront de la main du Seigneur un royaume admirable, et un diadème éclatant de gloire¹⁴. Il les couvrira de sa droite, et il les défendra par son bras saint¹⁵.

cum præterierit, non est vestigium invenire, neque semitam carinæ illius in fluctibus :

11. aut tanquam avis, quæ transvolat in aere, cujus nullum invenitur argumentum itineris, sed tantum sonitus alarum verberans levem ventum, et scindens pervim itineris aerem : commotis aliis transvolavit, et post hoc nullum signum invenitur itineris illius :

12. aut tanquam sagitta emissa in locum destinatum, divisus aer continuo in se reclusus est, ut ignoretur transitus illius :

13. sic et nos nati continuo desivimus esse : et virtutis quidem nullum signum valuimus ostendere : in malignitate autem nostra consumpti sumus.

14. Talia dixerunt in inferno hi, qui peccaverunt :

15. quoniam spes impii tanquam lanugo est, quæ a vento tollitur : et tanquam spuma gracilis, quæ a procella dispergitur : et tanquam fumus, qui a vento difusus est : et tanquam memoria hospitis unius diei prætereantis.

16. Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum, et cogitatio illorum apud Altissimum.

17. Ideo accipient regnum decoris, et diadema speciei de manu Domini : quoniam dextera sua teget eos, et brachio sancto suo defendet illos.

7. 12. — ⁷ De même que tous ces objets passent, sans laisser après eux de traces, ainsi disparaissent pour les impies la vie (7. 13.), les plaisirs (7. 8.), et l'espoir de voir durer les jouissances sensuelles (7. 15.).

7. 13. — ⁸ Litt. : aucune marque de vertu, — comme une trace subsistante de notre vie désormais consommée.

⁹ mais parce que nous n'avons fait que le mal, notre vie s'est réduite à rien, et nous sommes tombés dans une mort totale, — dans la damnation et l'oubli.

7. 14. — ¹⁰ Ce verset n'est pas dans le grec.

7. 15. — ¹¹ Autrem. : comme la poussière. D'autres autrem.

¹² D'autres trad. : comme les frimas légers, qui sont etc.

7. 16. — ¹³ Ni la vie ni la joie et l'espérance du juste ne cesseront jamais (*Comp.* note 6.); combien son sort est donc différent de celui de l'impie !

7. 17. — ¹⁴ Les justes régneront un jour avec Dieu (*Pl.* h. 3, 8. *Apoc.* 4, 10. 7, 15.); ils régneront même au jugement dernier, dont il s'agit ici dans le sens prochain, en ce qu'au moyen de la loi, qui sera révélée en eux, ils condamneront les impies (*Pl.* h. ch. 3, note 10.).

¹⁵ également au jour du jugement, contre les impies. L'auteur sacré trace ici le tableau du jugement du monde; il montre de quelle manière alors Dieu triomphera des impies par la puissance de sa loi, en tant que cette loi condamnera leur vie, et même au moyen de ses créatures, en tant que les créatures abandonneront les impies.

18. Accipiet armaturam zelus illius, et armabit creaturam ad ultionem inimicorum.

19. Induet pro thorace justitiam, et accipiet pro galea iudicium certum;

20. sumet scutum inexpugnabile æquitatem :

21. acuet autem duram iram in lanceam, et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.

22. Ibunt directe emissiones fulgurum, et tanquam s bene curvato arcu nubium exterminabuntur, et ad certum locum insilient.

23. Et a petrosa ira plenæ mitentur grandines, excandescet in illos aqua maris, et flumina concurrent duritèr.

24. Contra illos stabit spiritus virtutis, et tanquam turbo venti dividet illos : et ad eremum perducet omnem terram iniquitas illorum et malignitas evertet sedes potentium.

18. Son zèle se revêtira de toutes ses armes, et il armera ses créatures pour se venger de ses ennemis ¹⁶. *Ps.* 17, 40. *Ephés.* 6, 13.

19. Il prendra la justice pour cuirasse, et pour casque, l'intégrité de son jugement.

20. Il se couvrira de l'équité comme d'un bouclier impénétrable;

21. il aiguëra sa colère inflexible comme une lance, et tout l'univers combattra avec lui contre les insensés ¹⁷.

22. Les foudres iront droit à eux; ils seront lancés des nuées comme les flèches d'un arc bandé avec force, et ils fondront au lieu qui leur aura été marqué.

23. La colère de Dieu, semblable à une machine qui jette des pierres, fera pleuvoir sur eux des grêles; la mer répandra contre eux sa vague irritée, et les fleuves se déborderont avec furie ¹⁸.

24. Un vent violent s'élèvera contre eux, et les dispersera comme un tourbillon; leur iniquité réduira toute la terre en un désert, et le trône des puissants sera renversé par leur malice ¹⁹.

ÿ. 18. — ¹⁶ * Le Seigneur rédempteur de son peuple a d'avance préparé le royaume de gloire aux siens (*Voy. Ps.* 144, 11-12. *Matth.* 25, 34.). Il les introduit dans ce royaume, en ce que par son jugement il châtie ses ennemis et les abat pour toujours. *Voy. Ps.* 34, 1 et suiv. (*Isai.* 59, 17.) Ce passage trouve son application à toutes les époques de l'histoire du monde, où la main de Dieu agit et se manifeste d'une manière immédiate dans le cours des événements pour la protection de l'Eglise, de même que pour le châtiment de ceux qui lui font violence. Il le vérifiera dans la dernière catastrophe des choses célestes, dans le combat décisif qui se livrera entre le Christ et l'Antechrist. (*Comp. 2. Thess.* 2, 8.)

ÿ. 21. — ¹⁵ C'est ici la révélation, et, dans un style mystique, la description des châtiments dont Dieu, à la fin du monde, frappera les impies.

ÿ. 23. — ¹⁸ * L'univers tout entier, toutes les forces et tous les phénomènes de la nature agissent et se produisent selon la volonté du Créateur, pour le châtiment des méchants comme pour le bien des hommes pieux. (*Voy. Ecclési.* 39, 27 et suiv.) Même la face du monde visible est assujettie au sort, à la destinée des créatures libres, par lesquelles descend sur elles la malédiction ou la bénédiction. (*Voy. la note suivante. Comp. 1. Moys.* 7, 8. *Rom.* 8, 19 et suiv.)

ÿ. 24. — ¹⁹ c'est-à-dire tous les phénomènes les plus effroyables de la nature qui sont capables de réduire la terre en un désert, l'impiété affreuse avec laquelle ils ont renversé tout ce qu'il y avait de sacré, même le pouvoir établi de Dieu, les fera éclater dans le monde.

CHAPITRE VI.

Exhortation aux princes pour les exciter à la sagesse, que trouvent ceux qui la cherchent avec un amour sincère.

1. La sagesse est plus estimable que la force, et l'homme prudent vaut mieux que le courageux¹, *Eccle.* 9, 18.

2. Ecoutez donc, ô rois², et comprenez; recevez l'instruction, juges de la terre³.

3. Prêtez l'oreille, vous qui gouvernez les peuples, et qui vous glorifiez de voir sous vous un grand nombre de nations.

4. Considérez que vous avez reçu cette puissance du Seigneur, et cette domination du Très-Haut, qui interrogera vos œuvres, et qui sondera le fond de vos pensées; *Rom.* 13, 4. 6.

5. parce qu'étant les ministres de son royaume, vous n'avez pas jugé équitablement, que vous n'avez point gardé la loi de la justice, et que vous n'avez point marché selon la volonté de Dieu⁴.

6. Il se fera voir à vous d'une manière effroyable, et dans peu de temps; parce que ceux qui commandent les autres seront jugés avec une extrême rigueur⁵.

7. Car on a plus de compassion pour les petits, et on leur pardonne plus aisément⁶; mais les puissants seront puissamment tourmentés.

1. Melior est sapientia quam vires : et vir prudens quam fortis.

2. Audite ergo reges, et intelligite, discite iudices finium terrarum.

3. Præbetis aures vos, qui continetis multitudines, et placetis vobis in turbis nationum :

4. quoniam data est a Domino potestas vobis, et virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur :

5. quoniam cum essetis ministri regni illius, non recte judicastis, nec custodistis legem justitiæ, neque secundum voluntatem Dei ambulastis.

6. Horrende et cito apparebit vobis : quoniam iudicium durissimum his, qui præsent, fiet.

7. Exiguo enim conceditur misericordia : potentes autem poterunt tormenta patientur.

ŷ. 1. — ¹ Après avoir dépeint jusqu'ici le sort heureux des hommes qui craignent Dieu (des sages), et les tristes destinées des impies (de ceux qui ne sont point sages), et avoir ainsi recommandé la sagesse par ses heureux effets, l'auteur sacré va maintenant exhorter directement et, avant tous les autres, les princes et les grands de la terre, à s'adonner à la sagesse, qui devient le partage de tous ceux qui la cherchent avec un amour sincère, et qui les conduit tous à la véritable domination et à la vraie immortalité.

ŷ. 2. — ² Ce n'est pas une petite portion de la sagesse que d'écouter les bons conseils et les avertissements des sages; et de là vient que Salomon demande à Dieu un cœur docile, ou, comme porte l'hébreu, un cœur qui m'écoute (3 Rois, 3, 9. Voy. aussi 2. Tim. 2, 24.).

³ Litt. : Juges des confins de la terre, de la terre entière.

ŷ. 5. — ⁴ avec les ŷ. 4, 5, comparez *Rom.* 13, 1 et suiv. — Les princes et tous ceux qui sont revêtus du pouvoir sur la terre, ne sont que les ministres de Dieu. De là pour eux l'obligation de favoriser le bien, de réprimer le mal, et de procurer, autant qu'il est en eux, l'observation de la loi divine, ce n'est que par cette conduite qu'un prince, un magistrat, peut se rendre le témoignage qu'il accomplit ses devoirs, et que dans l'exercice de sa charge il n'a rien à se reprocher.

ŷ. 6. — ⁵ car les péchés des grands sont le plus souvent la cause des péchés du peuple; et plus les grands sont redevables à Dieu, qui les a élevés et placés au-dessus des autres, plus leur ingratitude est criminelle et digne de châtement lorsqu'ils l'offensent.

ŷ. 7. — ⁶ Litt. : car le petit trouve miséricorde, — n'est que légèrement punie. Au petit, qui n'a reçu qu'un talent, on ne redemandera qu'un talent. Il a moins de

8. Non enim subtrahet personam cujusquam Deus, nec verbitur magnitudinem cujusquam : quoniam pusillum et magnum ipse fecit, et æqualiter cura est illi de omnibus.

9. Fortioribus autem fortior instat cruciatio.

10. Ad vos ergo reges sunt hi sermons mei, ut discatis sapientiam, et non excidatis.

11. Qui enim custodierint iuste, justificabuntur : et qui didicerint ista, invenient quid respondeant.

12. Concupiscite ergo sermones meos, diligite illos, et habebitis disciplinam.

13. Clara est, et quæ nunquam marcessit sapientia, et facile videtur ab his qui diligunt eam, et invenitur ab his qui quærunt illam.

14. Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat.

15. Qui de luce vigilaverit ad illam, non laborabit : assidentem enim illam foribus suis inveniet.

8. Dieu n'exceptera personne, et il ne respectera la grandeur de qui que ce soit ; parce qu'il a fait les grands comme les petits, et qu'il a également soin de tous ⁷. 5. *Moy.* 10, 17.

9. Mais les plus grands sont menacés des plus grands supplices.

10. C'est donc à vous, ô rois, que j'adresse ces discours, afin que vous appreniez la sagesse, et que vous vous gardiez d'en déchoir ⁸.

11. Car ceux qui auront fait justement les actions de justice, seront traités comme justes ; et ceux qui auront appris ce que j'enseigne trouveront de quoi se défendre ⁹.

12. Ayez donc un désir ardent pour mes paroles ; aimez-les, et vous y trouverez votre instruction ¹⁰.

13. La sagesse est pleine de lumière, et sa beauté ne se flétrit point. Ceux qui l'aiment la découvrent aisément, et ceux qui la cherchent la trouvent.

14. Elle prévient ceux qui la désirent, et elle se montre à eux la première ¹¹.

15. Celui qui veille dès le matin pour la posséder, n'aura pas de peine ¹², parce qu'il la trouvera assise à sa porte ¹³.

devoirs à remplir que celui qui est à sa tête ; et lors même que ce peu de devoirs qu'il a à remplir, il ne les remplit pas avec une entière fidélité, il mérite d'être excusé, car souvent il n'a pas d'occasion de se former une idée exacte de l'étendue de ses devoirs, et, en outre, les souffrances et les afflictions de cette vie, auxquelles il est plus exposé que les grands, peuvent lui servir de moyen d'expiation pour les manquements dans lesquels il a pu tomber ; au contraire, le grand, celui qui est à la tête des autres, mérite, quand il est infidèle à ses devoirs, un sévère châtement. car pour lui, il ne peut pas prétexter l'ignorance de ses devoirs, et les biens dont Dieu le comble dans cette vie, sont à son égard un motif de le servir avec autant plus de fidélité.

7. 8. — ⁷ Dieu n'exemptera qui que soit de l'observation de sa loi ; et il ne fera acception de personne dans son jugement. Le petit et le grand, le riche et le pauvre, le noble et le roturier, sont égaux devant ses yeux : il n'aime pas plus l'un que l'autre, mais il pense à tous, et pourvoit à leurs besoins avec une égale affection.

7. 10. — ⁸ Litt. : et que vous ne tombiez point.

7. 11. — ⁹ A chacun selon ses œuvres, telle est la règle des jugements de Dieu dans la distribution des peines et des récompenses. Mais pour que les œuvres soient trouvées méritoires de récompenses, il ne suffit pas qu'elles soient justes en elles-mêmes, il est encore requis qu'elles soient faites justement, c'est-à-dire dans des dispositions saintes et en vue de Dieu. (Comp. *Rom.* 2, 6. *Cor.* 10, 31. *Hébr.* 6, 1.)

7. 12. — ¹⁰ les moyens de mener une vie juste.

7. 14. — ¹¹ « Vous nous cherchiez ! ô Seigneur, par votre Christ (la charité éternelle), nous qui ne vous cherchions point ; vous nous cherchiez, afin que nous vous cherchions aussi » (Aug.). (Comp. *Apoc.* 3, 10. *Eccli.* 13, 2.)

7. 15. — ¹² à la trouver. (*Prov.* 8, 17.)

¹³ La divine sagesse dit elle-même en ce qui la regarde (*Apoc.* 3, 20) : Je me tiens à la porte, et je frappe ; si quelqu'un entend ma voix et qu'il m'ouvre, j'entrerai chez lui. L'auteur sacré fait maintenant intervenir la sagesse comme une personne, voulant marquer par là qu'il parle de la Sagesse créée, du Fils de Dieu, dont la sagesse créée, celle qui devient le partage de l'homme, et qui consiste dans la connaissance et la crainte de Dieu, n'est qu'une émanation. (Comp. *Prov.* 8 et

16. Ainsi occuper sa pensée de la sagesse, c'est la parfaite prudence; et celui qui veillera pour l'acquérir, sera bientôt en repos¹⁴.

17. Car elle tourne elle-même de tous côtés, pour chercher ceux qui sont dignes d'elle. Elle se montre à eux agréablement dans ses voies, et elle va au devant d'eux avec tout le soin de sa providence¹⁵.

18. Le commencement donc de la sagesse est le désir sincère de l'instruction¹⁶;

19. le désir de l'instruction est l'amour¹⁷; l'amour est l'observation de ses lois¹⁸; l'attention à observer ses lois est l'affermissement de la parfaite pureté¹⁹ de l'âme;

20. et cette parfaite pureté approche l'homme de Dieu²⁰.

21. C'est ainsi que le désir de la sagesse conduit au royaume éternel²¹.

22. Si donc vous avez de la complaisance pour les trônes et les sceptres, ô rois des peuples, aimez la sagesse, afin que vous régniez éternellement.

23. Aimez la lumière de la sagesse, vous tous qui commandez les peuples du monde.

24. Je représenterai maintenant ce que c'est que la sagesse, et quelle a été son origine. Je ne vous cacherai point les secrets de Dieu; mais je remonterai jusqu'au commencement de sa naissance; je la produirai au jour, et la fera connaître, et je ne cacherai point la vérité²².

16. Cogitare ergo de illa, sensus est consummatus: et qui vigilaverit propter illam, cito securus erit.

17. Quoniam dignos se ipsa circumquærens, et in viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentiâ occurrit illis.

18. Initium enim illius, verissima est disciplinæ concupiscentia.

19. Cuius ergo disciplinæ, dilectio est: et dilectio, custodia legum illius est: custoditio autem legum, consummatio incorruptionis est:

20. incorruptio autem facit esse proximum Deo.

21. Concupiscentia itaque sapientiæ deducit ad regnum perpetuum.

22. Si ergo delectamini sedibus et sceptris, o reges populi, diligite sapientiam, ut in perpetuum regentis;

23. diligite lumen sapientiæ omnes qui præestis populis.

24. Quid est autem sapientia, et quemadmodum facta sit referam: et non abscondam a vobis sacramenta Dei, sed ab initio natiuitatis investigabo, et ponam in lucem scientiam illius, et non præteribo veritatem:

pl. b. 7, 27.) C'est à cause de cette union intime qui existe entre la Sagesse créée et la sagesse créée, que l'auteur sacré parle souvent tout à la fois de l'une et de l'autre, et qu'il passe insensiblement de l'une à l'autre.

¶ 16. — ¹⁴ n'aura pas à se mettre longtemps en peine comment il acquerra la sagesse, car elle-même (la Sagesse créée avec ses dons) se présente à ceux qui la cherchent.

¶ 17. — ¹⁵ La sagesse ne tourne pas avec chagrin le dos à ceux qui la cherchent, mais quand ils la cherchent par la voie droite, elle va au-devant d'eux.

¶ 18. — ¹⁶ de l'amendement de sa vie.

¶ 19. — ¹⁷ de la sagesse.

¹⁸ de la sagesse.

¹⁹ D'autres trad. le grec: ... ses lois est un sûr-garant de l'immortalité.

¶ 20. — ²⁰ * Dans ces versets (18-20) on voit avec une belle gradation le terme où le désir de la sagesse et l'amour du bien conduisent l'homme. En premier lieu ce désir est amour, parce que le désir allume dans l'esprit l'amour de la sagesse, ou que cet amour déjà allumé en devient plus ardent. L'amour est l'observation de la loi, car, comme dit l'Apôtre, la dilection est la plénitude de la loi. Dans l'observation de la loi consiste la pureté de l'âme; et cette parfaite pureté de l'âme, qui fait que l'homme est semblable à Dieu par la grâce et par la sainteté, fera en outre qu'un jour il lui ressemblera par l'immortalité et par la gloire, d'où l'auteur sacré conclut finalement que l'amour de la sagesse conduit au royaume éternel.

¶ 21. — ²¹ Comp. ch. 5, note 13.

¶ 24. — ²² Jusqu'ici je vous ai exhorté à chercher la sagesse; je vais maintenant vous expliquer avec plus de précision sa nature, son origine, sa dignité, et vous faire connaître les moyens et la manière d'y arriver. L'auteur sacré a principalement en vue la Sagesse créée, mais, comme on l'a déjà remarqué (note 8.), il en parle de telle sorte qu'il passe peu à peu à la sagesse créée.

25. neque cum invidia tabescente iter habebō : quoniam talis homo non erit particeps sapientiæ.

26. Multitudo autem sapientium sanitas est orbis terrarum : et rex sapiens stabilimentum populi est.

27. Ergo accipite disciplinam per sermones meos, et proderit vobis.

25. Je n'imiterai point celui qui est desséché d'envie²⁵, parce que l'envieux n'aura point de part à la sagesse²⁶.

26. Or la multitude des sages est le salut du monde; et un roi prudent est le soutien²⁵ de son peuple.

27. Recevez donc l'instruction par mes paroles, et elle vous sera avantageuse.

CHAPITRE VII.

Avantages de la sagesse : moyens de l'acquérir.

1. Sum quidem et ego mortalis homo, similis omnibus, et ex genere terreni illius qui prior factus est, et in ventre matris figuratus sum caro.

2. decem mensium tempore coagulatus sum in sanguine, ex semine hominis, et delectamento somni conveniente.

3. Et ego natus accepi commu-

1. Car je suis moi-même un homme mortel, semblable à tous les autres, sorti de la race de celui qui le premier fut formé de terre : mon corps a pris sa figure dans le ventre de ma mère¹ Job, 10, 10.

2. pendant dix mois², et j'ai été formé d'un sang épais, et de la substance de l'homme dans le repos du sommeil.

3. Etant né, j'ai respiré l'air commun à

ÿ. 25. — ²⁵ Je ne veux point par envie tenir cachée la vérité que je connais.

²⁶ Voy. pl. b. 7, 13. — * Les prétendues « écoles de sagesse » chez les païens, — les écoles des philosophes et des théosophes — aimaient, par envie ou par amour du gain, à voiler leurs doctrines, ou à les tenir secrètes comme des *mystères*. Ce n'était qu'après de longues, et souvent de rudes épreuves, qu'ils introduisaient leurs disciples, divisés encore en classes diverses, dont les unes étaient initiées à la connaissance de *mystères*, qui demeuraient cachés aux autres dans le sanctuaire de leur philosophie ou de leur culte, et leur découvraient entièrement leur pensée. L'auteur du livre de la *Sagesse* veut au contraire, sans envie, avec un cœur droit et simple comme est la sagesse elle-même, initier tous les hommes, mais spécialement les guides des peuples, à cette *sagesse véritable*, qui n'est point, comme les systèmes philosophiques, mais la piété qui, par ses œuvres, procure le bien et le bonheur des rois et des peuples (ÿ. 26. 27.). Voy. pl. b. 7, 13. 14.

ÿ. 26. — ²⁵ D'autres trad. : la prospérité.

ÿ. 1. — ¹ L'auteur sacré, qui dépeint ici sous les traits fort distinctifs la personne qu'il fait parler, et dans la bouche de laquelle il met les instructions qu'il donne, comme étant le roi Salomon, fait d'abord voir combien la sagesse mérite d'être préférée à tout autre bien, mais il ajoute que ce n'est que par une humble prière qu'on l'obtient de Dieu.

ÿ. 2. — ² Les anciens assez généralement ont cru et enseigné que l'enfant ne naissait qu'au dixième mois après sa conception. Ces dix mois étaient des mois lunaires (10 fois 28 jours), ou ils comptaient le dixième mois commencé pour un mois entier. Il est vrai de dire que le terme de l'enfantement n'est pas un temps mathématique. La nature offre en ce point de singulières exceptions. Des enfants naissent viables au bout de sept à huit mois, et il y a des exemples de naissances après dix mois et plus encore. Le code civil (art. 312 et suiv.) a fixé le 180^e jour après la conception pour terme des naissances les plus précoces, et le 300^e jour pour terme des plus tardives.

tous², je suis tombé dans la même terre³, et je me suis fait entendre d'abord en pleurant comme tous les autres⁴.

4. J'ai été enveloppé de langes, et élevé avec de grands soins⁵;

5. car il n'y a point de roi qui soit né autrement.

6. Il n'y a pour tous qu'une manière d'entrer dans la vie, et qu'une manière d'en sortir⁷. *Job*, 1, 21. 1. *Tim.* 6, 7.

7. C'est, pourquoi⁸ j'ai désiré l'intelligence, et elle m'a été donnée; j'ai invoqué le Seigneur, et l'esprit de sagesse est venu en moi.

8. Je l'ai préféré aux royaumes et aux trônes, et j'ai cru que les richesses n'étaient rien au prix de la sagesse⁹.

9. Je n'ai point fait entrer en comparaison avec elle les pierres précieuses, parce que tout l'or au prix d'elle n'est qu'un peu de sable, et que l'argent devant elle sera considéré comme de la boue. *Job*, 28, 15.

10. Je l'ai plus aimée que la santé et que la beauté; j'ai résolu de la prendre pour ma lumière, parce que sa clarté ne peut être jamais éteinte¹⁰.

11. Tous les biens me sont venus avec

nem aërem, et in similitèr factam decidi terram, et primam vocem similem omnibus emisi plorans.

4. In involumentis nutritus sum, et turis magnis.

5. Nemo enim ex regibus aliud habuit natiuitatis initium.

6. Unus ergo introitus est omnibus ad vitam, et similis exitus.

7. Propter hoc optavi, et datus est mihi sensus : et invocavi, et venit in me spiritus sapientiæ :

8. et præposui illam regnis et sedibus, et diuitias nihil esse duxi in comparatione illius;

9. nec comparavi illi lapidem pretiosum : quoniam omne aurum in comparatione illius, arena est exigua, et tanquam lutum æstimabitur argentum in conspectu illius.

10. Super salutem et speciem dilexi illam, et proposui pro luce habere illam : quoniam inextinguibile est lumen illius.

11. Venerunt autem mihi om-

¶ 8. — ³ On croit communément que l'enfant, dans le sein de sa mère, ne respire pas, mais aussitôt qu'il est né il ne vivrait pas s'il ne respirait. — Le premier son de voix qu'émet l'enfant qui vient au monde est un cri de douleur et de souffrance. La cause morale de cette condition de l'humanité est sans doute le péché d'origine; mais on peut en donner comme cause physique les impressions douloureuses qu'éprouve l'enfant par le passage d'un milieu dans un autre.

⁴ Litt. : et comme tous les autres, je suis tombé sur la terre. Dans le grec : Je suis tombé sur la terre sujet aux mêmes misères. L'expression « tomber » marque l'état de faiblesse du nouveau-né. Il y avait des peuples qui plaçaient réellement leurs nouveaux-nés sur la terre, pour marquer qu'ils périraient sans secours, si l'on n'avait compassion et soin d'eux.

⁵ à savoir en signe que la vie humaine est remplie de souffrances et de peines.

¶ 6. — ⁶ « L'homme, dit Plinè (livre 7), est le seul animal que la nature couvre de vêtements étrangers : à tous les autres elle donne leurs vêtements... les troncs mêmes et les arbres reçoivent d'elle leurs écorces, et quelques-uns en ont une double, qui les défend du froid et du chaud : l'homme seul est jeté par elle nu sur la terre nue, et dès le premier instant de sa naissance il commence à pleurer et à gémir... Vient-il au monde heureusement? il est gisant les pieds et les mains liés. On entend pleurer cet être qui sera le roi de tous les autres. Souffrir est le commencement de son existence; il ne sait ni parler, ni se mouvoir, ni s'alimenter : en un mot, l'homme ne sait rien s'il ne l'apprend, et, par l'instinct de sa nature, il ne connaît autre chose que les plaintes. » — Saint Augustin ajoute : « C'est avec une peine infinie de jour et de nuit que les parents viennent au secours de la très-profonde et redoutable ignorance et faiblesse des petits enfants. »

¶ 6. — ⁷ M n'y a de différence que dans ce qui sépare les deux extrêmes; temps qui, à l'égard des uns, est pour leur salut, à l'égard des autres, pour leur perte.

¶ 7. — ⁸ parce que j'étais aussi pauvre que les autres, et que je n'avais pas plus que les autres reçu de la nature la sagesse en partage.

¶ 8. — ⁹ Comp. *Prov.* 8, 10. 11. 15. 16.

¶ 10. — ¹⁰ La clarté de la sagesse a été pour moi préférable à celle du jour. Celle-ci passe et est sujette à divers changements; la lumière de la sagesse est éternelle et ne s'éteint jamais.

nā bona pariter cum illa, et innumerabilis honestas per manus illius,

12. et lætatus sum in omnibus : quoniam antecedebat me ista sapientia, et ignorabam quoniam horum omnium mater est.

13. Quam sine fictione didici, et sine invidia communico, et honestatem illius non abscondo.

14. Infinitus enim thesaurus est hominibus : quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiae Dei, propter disciplinæ dona commendati.

15. Mihi autem dedit Deus dicere ex sententia, et præsumere digna horum quæ mihi dantur : quoniam ipse sapientiæ dux est, et sapientium emendator :

16. in manu enim illius, et nos, et sermones nostri, et omnis sapientia, et operum scientia et disciplina.

17. Ipse enim dedit mihi horum, quæ sunt, scientiam veram : ut sciam dispositionem orbis terrarum, et virtutes elementorum,

18. initium, et consummationem, et medietatem temporum, vicissitudinum permutationes, et commutationes temporum,

19. anni cursus, et stellarum dispositiones,

20. naturas animalium, et iras bestiarum, vim ventorum, et co-

elle ¹¹, et j'ai reçu de ses mains des richesses innombrables ¹²; 3. *Rois*, 3, 13.

12. et je me suis réjoui en toutes ces choses, parce que cette sagesse marchait devant moi ¹³ : et je n'avais pas su qu'elle était la mère de tous ces biens.

13. Je l'ai apprise sans déguisement ¹⁴; j'en fais part aux autres sans envie, et je ne cache point les richesses qu'elle renferme.

14. Car elle est un trésor infini pour les hommes; et ceux qui en ont usé sont devenus les amis de Dieu, et se sont rendus recommandables par les dons de la science ¹⁵.

15. Dieu m'a fait la grâce de parler selon ce que je sens dans mon cœur, et d'avoir des pensées dignes des dons que j'ai reçus ¹⁶, parce qu'il est lui-même le guide de la sagesse, et que c'est lui qui redresse les sages.

16. Nous sommes dans sa main, nous et nos discours, avec toute la sagesse, la science d'agir, et le règlement de la vie.

17. C'est lui-même qui m'a donné la vraie connaissance de ce qui est, qui m'a fait savoir la disposition du monde, les vertus des éléments ¹⁷,

18. le commencement, la fin et le milieu des temps ¹⁸, les changements que causent l'éloignement et le retour du soleil, la vicissitude des saisons,

19. les révolutions des années, les dispositions des étoiles,

20. la nature des animaux, les instincts des bêtes, la force des vents ¹⁹, les pensées

¶ 11. — ¹¹ Voy. 3. *Rois*, 3, 13.

¹² * Voy. le passage cité dans la concordance. — La sagesse que Dieu m'a accordée a fait que tous les autres biens sont venus s'ajouter à celui qui est une conséquence de ces inspirations; la piété et une conduite irréprochable.

¶ 12. — ¹² pour me diriger dans la jouissance du bien.

¶ 13. — ¹³ dans la simplicité de mon cœur, avec des vues pures.

¶ 14. — ¹⁴ auprès de Dieu et des hommes, par le charme propre d'une vie sage et vertueuse.

¶ 15. — ¹⁵ Autrem. et de savoir depuis longtemps apprécier le prix du don qui m'a été fait; — de comprendre quelle est la valeur intrinsèque des biens de cette vie.

¶ 17. — ¹⁷ * Outre l'ordre et la structure du monde, Dieu m'a fait connaître la vertu, la force intime d'action qui réside dans chacun des éléments. Sur le vaste savoir dans les choses naturelles qui fut donné d'en haut à Salomon (Voy. 3. *Rois*, 4, 29. 10, 1. 2. 3. 24. *Comp. Prov.* 8, 22 et suiv.).

¶ 18. — ¹⁸ * Au lieu de *temporum*, des temps, saint Ambroise lit, *rerum*, des choses. D'où le sens serait : Dieu m'a fait connaître ce qui a été, ce qui est et ce qui sera. La leçon ordinaire peut recevoir le même sens. Il y en a qui l'entendent simplement des quatre saisons de l'année, explication que favorise le reste du verset.

¶ 20. — ¹⁹ D'autres trad. le grec : les forces des esprits. Aujourd'hui encore c'est une persuasion en Orient, que Salomon vécut en communication avec les esprits bienheureux.

des hommes, la variété des plantes, et les vertus des racines.

21. J'ai appris tout ce qui était caché, et qui n'avait point encore été découvert, parce que la sagesse même qui a tout créé²⁵, me l'a enseigné²¹;

22. car il y a dans elle un esprit d'intelligence²², qui est saint²³, unique, multiplié dans ses effets²⁴, subtil²⁵, disert²⁶, agile²⁷, sans tache²⁸, clair²⁹, doux, ami du bien, pénétrant, que rien ne peut empêcher d'agir, bienfaisant,

23. amateur des hommes, bon, stable³⁰, infaillible³¹, calme, qui peut tout³², qui sait tout³³, qui renferme en soi tous les esprits, intelligible, pur et subtil³⁴.

24. Car la sagesse est plus active que

gitationes hominum, differentias virgultorum, et virtutes radicum,

21. et quæcumque sunt absconsa et improvisa, didici : omnium enim artifex docuit me sapientia;

22. est enim in illa spiritus intelligentiæ, sanctus, unicus, multiplex, subtilis, disertus, mobilis, incoinquatus, certus, suavis, amans bonum, acutus, quem nihil vetat, benefaciens,

23. humanus, benignus, stabilis, certus, securus, omnem habens virtutem, omnia prospiciens, et qui capiat omnes spiritus : intelligibilis, mundus, subtilis.

24. Omnibus anim mobilibus

γ. 21. — ²⁰ Tout a été fait par la Sagesse incréée (Prov. 8, 22. Eccli. 24.); elle est de plus la source de la sagesse créée, de cette sagesse qui devient le partage des hommes par l'Esprit-Saint, comme étant l'Esprit de science (voy. ce qui suit).

²¹ * Comp. Eccl. 2, 9. (Job, 38, 18-33). — De la même source qui, comme sagesse en Dieu, a conçu les choses avant qu'elles fussent; qui, comme amour les a voulues, et comme puissance les a réalisées (voy. 9, 1-4.), découle aussi dans l'âme comme don (γ. 14), la connaissance de l'être réel, selon sa raison et son essence (ce qui de soi est caché et inintelligible), et portant la vraie science (l'idée) des choses — la sagesse créée. Ce qui suit (γ. 22-8, 1) offre le tableau d'une méditation de la sagesse (de l'intelligence) divine, dans laquelle est résolu et arrêté, selon sa pensée, sa volonté et sa puissance, le premier concept de tout être créé, et est en même temps fixé le terme final de toutes les créatures.

γ. 22. — ²² c'est-à-dire dans la Sagesse incréée réside l'Esprit-Saint. Sous l'Esprit d'intelligence, c'est, ainsi que nous l'enseignent les saints Pères, l'Esprit-Saint, la troisième personne de l'adorable Trinité, que l'auteur sacré a voulu désigner, de même que sous le nom de Sagesse, il désigne le Fils de Dieu; en outre, comme ce qui est dit de la sagesse peut souvent convenir tout à la fois et à la Sagesse incréée et à la sagesse créée, ce qui est marqué du Saint-Esprit peut également s'appliquer à l'esprit de science dans l'homme, en ce que cet esprit est une opération de l'Esprit-Saint.

²³ Le Saint-Esprit est la source de toute sainteté; le véritable esprit de science dans l'homme le conduit à la sainteté.

²⁴ Le Saint-Esprit est un en soi, multiple dans ses opérations. Pareillement, l'Esprit de science dans l'homme enseigne dans les différentes branches de la religion, de la morale, de la science, de la politique — une seule et même science.

²⁵ Le Saint-Esprit pénètre tout, même les profondeurs de la divinité. 1. Cor. 2, 20. La science humaine elle-même peut se glorifier d'avoir connu Dieu.

²⁶ il rend disert (Voy. pl. b. 10, 21.).

²⁷ portant à l'activité.

²⁸ ce qui fait que l'homme ne peut le recevoir quand il n'a pas le cœur pur. Grégoire de Naziance.

²⁹ Litt. : assuré; — tel est aussi l'esprit de la science humaine, en tant qu'il s'appuie sur l'esprit de la révélation.

γ. 23. — ³⁰ L'esprit de Dieu est stable, persévérant dans l'assistance qu'il accorde, l'esprit de l'homme dans le bien qu'il fait (avec l'assistance de l'Esprit de Dieu).

³¹ qui bannit le doute.

³² Litt. : certain, qui peut tout — par lui-même et dans l'homme.

³³ qui ordonne tout par rapport au salut.

³⁴ c'est-à-dire qui pénètre dans tous les esprits au moyen de son intelligence, de sa puissance et de sa pénétration. Dans le grec : qui pénètre dans tous les esprits intelligents, purs, les plus déliés.

mobiliior est sapientia : attingit autem ubique propter suam munditiam.

25. Vapor est enim virtutis Dei, et emanatio quædam est claritatis omnipotentis Dei sincera : et ideo nihil inquinatum in eam incurrit;

26. candor est enim lucis æternæ, et speculum sine macula Dei majestatis, et imagobonitatis illius.

27. Et cum sit una, omnia potest : et in se permanens omnia innovat, et per nationes in animas sanctas se transfert, amicos Dei et prophetas constituit.

28. Neminem enim diligit Deus, nisi eum, qui cum sapientia inhabitat.

29. Est enim hæc speciosior sole, et super omnem dispositio-

toutes les choses les plus agissantes³⁵; et elle atteint partout à cause de sa pureté³⁶.

25. Elle est la vapeur de la vertu de Dieu³⁷, et l'effusion toute pure de la clarté du Tout-Puissant³⁸; c'est pourquoi elle ne peut être susceptible de la moindre impureté;

26. parce qu'elle est l'éclat de la lumière éternelle³⁹, le miroir sans tache de la majesté de Dieu⁴⁰, et l'image de sa bonté⁴¹.

27. N'étant qu'une⁴², elle peut tout; et toujours immuable en elle-même⁴³, elle renouvelle toutes choses; elle se répand parmi les nations⁴⁴ dans les âmes saintes, et elle forme les amis de Dieu et les prophètes⁴⁵.

28. Car Dieu n'aime que celui qui habite avec la sagesse⁴⁶.

29. Elle est plus belle que le soleil, et plus élevée que toutes les étoiles⁴⁷; si on

¶ 24. — ³⁵ c'est-à-dire : car la sagesse comprend et pénètre plus rapidement que l'esprit le plus subtil et le plus pénétrant. Ce qui a déjà été dit de l'Esprit de sagesse, est maintenant attribué à la Sagesse même.

³⁶ Voy. note 25.

¶ 25. — ³⁷ Ce qui est marqué depuis ici jusqu'au ¶ 30. doit s'entendre de la Sagesse divine comme attribut de Dieu; mais d'après l'explication de l'Apôtre, éclairé par l'Esprit-Saint (*Hébr.* 1, 3.), l'auteur sacré a en vue dans ce passage la seconde personne divine, le Fils de Dieu.

³⁸ * Telle est même la sagesse créée, que Dieu communique aux hommes (*Jacq.* 3, 17.). Mais sous ces images, c'est surtout la sagesse divine incréée qui est dépeinte. Cette sagesse éternelle, le Verbe divin, procède de Dieu le Père, comme la vapeur procède de l'eau, avec laquelle elle a une même substance; et elle dérive de la gloire de Dieu le Père comme de sa source, pure comme le ruisseau le plus limpide.

¶ 26. — ³⁹ lumière de l'éternelle lumière : car l'éclat de la lumière est lumière, et éternel comme la lumière (*Aug.*).

⁴⁰ c'est-à-dire en elle se peint comme dans un miroir, se forme la parfaite image du Père (*Voy. Jean*, 14, 9.).

⁴¹ c'est-à-dire la figure de la substance du Père. Saint Ambroise fait là-dessus cette remarque : Observez que de grandes choses nous sont ici enseignées : l'image nous fait voir que le Fils n'est pas différent du Père, la figure, qu'il est une représentation personnelle de la substance du Père, l'éclat, qu'il est éternel (*Voy.* note 29.).

¶ 27. — ⁴² c'est-à-dire étant par elle-même, absolument. D'autres trad. : et quoi- qu'elle soit une, etc.

⁴³ c'est-à-dire retenant sa personnalité. Par là, l'auteur sacré exprime sa foi en la personnalité de la sagesse dans Dieu.

⁴⁴ D'autres trad. le grec : ... elle se répand de génération en génération, etc.

⁴⁵ * Et dans tout le genre humain, aussi loin qu'il peut s'étendre, elle se communique aux âmes, les rend saintes, et forme des amis de Dieu et des prophètes, c'est-à-dire des maîtres de la vérité. La vraie sagesse, la sagesse révélée, fut spécialement le partage de la nation élue de Dieu, du peuple juif (*Rom.* 9, 4, 5.). Néanmoins, la sagesse eut aussi dans toutes les nations des maîtres, des amis et des disciples qui cherchèrent la vérité et la connurent plus ou moins. Balaam et Job vivaient hors de l'alliance d'Abraham, et ne laissèrent pas de connaître le Seigneur (*Comp. Act.* 10, 34. *Rom.* 1, 21. 22.).

¶ 28. — ⁴⁶ qui vit avec elle dans une union semblable à l'union avec une épouse fiancée ou déjà mariée.

¶ 29. — ⁴⁷ Litt. : et elle est plus belle que le soleil, et au-dessus de toute la disposition des astres; au-dessus de l'ordre, de l'organisation du système des astres.

la compare avec la lumière, elle l'emportera ⁴⁸.

30. Car la nuit succède au jour; mais la malignité ne peut prévaloir contre la sagesse ⁴⁹.

nem stellarum, luci comparata invenitur prior.

30. Illi enim succedit nox, sapientiam autem non vincit malitia.

CHAPITRE VIII.

Avantages qui découlent de la sagesse.

1. La sagesse atteint avec force depuis une extrémité jusqu'à l'autre, et elle dispose tout avec douceur ¹.

2. Je l'ai aimée ², je l'ai recherchée dès ma jeunesse, et j'ai tâché de l'avoir pour épouse, et je suis devenu l'amateur de sa beauté ³.

3. Elle fait voir la gloire de son origine en ce qu'elle est étroitement unie à Dieu ⁴, et qu'elle est aimée de celui qui est le Seigneur de toutes choses.

4. C'est elle qui enseigne la science de Dieu ⁵, et qui est la directrice de ses ouvrages ⁶.

1. Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.

2. Hanc amavi, et exquisivi a juventute mea, et quæsi sponsum mihi eam assumere, et amator factus sum formæ illius.

3. Generositatem illius gloriûcat, contubernium habens Dei : sed et omnium Dominus dilexit illam;

4. doctrix enim est disciplinæ Dei, et electrix operum illius.

⁴⁸ * Voy. ci-dev. la remarque sur §. 30.

§. 30. — ⁴⁹ ni contre la Sagesse divine, qui demeure toujours la même, ni contre celle qui est communiquée aux hommes. — * Cependant on peut résister à la sagesse que Dieu donne, et même la perdre. Salomon en est un triste et frappant exemple (Comp. Rom. 8, 7. 1. Cor. 3, 19.).

§. 1. — ¹ La Sagesse divine est seule immuable, et aucune malice, aucune erreur ne peut la vaincre. C'est elle qui depuis une extrémité du monde jusqu'à l'autre, agit en toutes choses avec puissance et avec force, et dispose et ordonne tout avec amour (dans le grec : utilement).

§. 2. — ² Dans ce qui suit sont développées les raisons pour lesquelles Salomon a recherché et aimé au-dessus de toutes choses la société de la sagesse. Il l'aime premièrement parce que Dieu lui-même l'aime (§. 3. 3.); ensuite (§. 5-8.), parce que la sagesse procure aux hommes tous les biens; enfin parce qu'elle est non-seulement de la plus grande utilité pour un juge et un chef du peuple, mais qu'elle devient encore pour lui une source féconde de consolations (§. 9-16.).

³ Les rapports de l'âme qui aime, avec Dieu et les choses de Dieu, sont analogues à ceux d'une épouse avec son époux (Voy. la préface du Cant. des Cant.). Ici et dans ce qui suit, l'auteur sacré veut parler, dans le sens prochain, de la sagesse qui, comme une émanation de la Sagesse divine, est communiquée à l'âme; mais la sagesse divine, personnelle, ne doit pas en être séparée.

§. 3. — ⁴ Son origine qu'elle tire de Dieu par émanation, la rend noble et glorieuse.

§. 4. — ⁵ la vie divine.

⁶ Dans le grec : Elle est initiée aux secrets de la science de Dieu, et la conseillère de ses œuvres. — Ceci se rapporte à la sagesse personnelle en Dieu. — * On peut aussi l'entendre de la sagesse créée, en ce sens : Il n'y a que la vraie sagesse, la sagesse inspirée par l'esprit de Dieu, qui puisse étudier comme il faut, et pénétrer le secret, la raison véritables des merveilles et des ouvrages du Tout-Puissant. Dans ses œuvres les plus excellentes, surnaturelles et même naturelles, la science profane, la vaine philosophie des sages du siècle, ne trouveront que ténébres, ou des sujets d'une admiration stérile qui peut-être n'ira pas jusqu'à reconnaître l'auteur de ces œuvres et de ces merveilles (Comp. Rom. 1, 23 et suiv. 1. Cor. 2, 14 et les remarq.).

5. Et si divitiæ appetuntur in vita, quid sapientia locupletius, quæ operatur omnia?

6. Si autem sensus operatur : quis horum, quæ sunt, magis quam illa est artifex?

7. Et si justitiam quis diligit : labores hujus magnas habent virtutes : sobrietatem enim, et prudentiam docet, et justitiam, et virtutem, quibus utilius nihil est in vita hominibus.

8. Et si multitudinem scientiæ desiderat quis, scit præterita, et de futuris æstimat : scit versutias sermonum, et dissolutiones argumentorum : signa et monstra scit antequam fiant, et eventus temporum et sæculorum.

9. Proposui ergo hanc adducere mihi ad convivendum : sciens quoniam necum communicabit de bonis, et erit allocutio cogitationis et tædi mei.

10. Habebo propter hanc claritatem ad turbas, et honorem apud seniores juvenis :

11. et acutus inveniar in judicio, et in conspectu potentium

5. Si on souhaite les richesses de cette vie, qu'y a-t-il de plus riche que la sagesse qui fait toutes choses⁷?

6. Si l'esprit de l'homme fait quelques ouvrages, qui a plus de part qu'elle dans cet art avec lequel toutes choses ont été faites⁸?

7. Si quelqu'un aime la justice, les grandes vertus sont encore son ouvrage⁹ : c'est elle qui enseigne la tempérance, la prudence, la justice¹⁰ et la force, qui sont les choses du monde les plus utiles à l'homme dans cette vie¹¹.

8. Si quelqu'un désire la profondeur de la science, c'est elle qui sait le passé¹², et qui juge de l'avenir : elle pénètre ce qu'il y a de plus subtil dans les discours, et de plus difficile à démêler dans les paraboles ; elle connaît les signes et les prodiges¹³ avant qu'ils paraissent, et ce qui doit arriver dans la succession des temps et des siècles¹⁴.

9. J'ai donc résolu de la prendre avec moi pour la compagnie de ma vie, sachant qu'elle me fera part de ses biens, et que dans mes peines et dans mes ennuis elle sera ma consolation¹⁵.

10. Elle me rendra illustre parmi les peuples, et tout jeune que je suis, je serai honoré des vieillards¹⁶.

11. on reconnaîtra la pénétration de mon esprit dans les jugements¹⁷ ; les plus puis-

ŷ. 5. — ⁷ qui rend véritablement riche, parce qu'elle rend content.

ŷ. 6. — ⁸ Si quelqu'un désire se distinguer par l'intelligence et le talent, qui peut lui être d'un plus grand secours que la Sagesse divine, qui a créé le monde (*Voy. pl. h. 7, 17-21. Prov. 8, 21.*).

ŷ. 7. — ⁹ Si quelqu'un veut devenir juste, vertueux, qu'il se tourne du côté de la sagesse, dont la pratique sincère des œuvres héroïques de vertus est l'ouvrage.

¹⁰ car la sagesse apprend à tenir en toutes choses le juste milieu, avec réserve et prudence.

¹¹ pour la vertu et la justice, ce qui fait que ces vertus sont aussi appelées cardinales, c'est-à-dire des vertus sur lesquelles les autres reposent, dans lesquelles elles se meuvent comme dans leur forme.

ŷ. 8. — ¹² elle enseigne et apprend ce qui regarde le passé.

¹³ les événements grands et prodigieux. L'avenir peut s'inférer du passé ; car les mêmes causes ont les mêmes effets.

¹⁴ La sagesse incréée sait tout, ce qui est, ce qui a été et ce qui sera, jusqu'à la fin des siècles. La sagesse créée elle-même, soit par la science acquise, soit par la révélation divine, peut connaître le passé. Eclairés par cette sagesse, les hommes prudents, se réglant sur les choses qui ont été, prévoient celles qui seront. Ils déduiront également avec facilité les sophismes et les artifices des raisonnements étudiés des hérétiques ou des faux philosophes ; enfin par l'étude attentive de la constitution des états, des lois, des mœurs des peuples, ils peuvent, souvent avec assez de précision, prédire les destinées des empires.

ŷ. 9. — ¹⁵ Un orateur célèbre a dit que la philosophie est la récréation de l'esprit, le repos dans les peines, qu'elle arme excellemment l'homme contre tous les assauts de la fortune. Mais combien plus excellemment produira tous ces heureux effets, non pas l'amour d'une ombre de sagesse, comme était la philosophie du paganisme, mais de la vraie et parfaite sagesse elle-même, qui se communique à l'homme juste avec une incomparable libéralité !

ŷ. 10. — ¹⁶ Salomon lui-même, qui est censé parler ici, a été dans sa jeunesse un bel exemple de cette vérité (*Voy. 3. Rois, 3, 28. 4, 34 et Comp. Job. 29, 9-10.*).

ŷ. 11. — ¹⁷ dans les jugements des causes litigieuses (*Voy. 3. Rois, 3, 16 et suiv.*).

sants seront surpris lorsqu'ils me verront, et les princes témoigneront leur admiration sur leurs visages.

12. Quand je me tairai, ils attendront que je parle; quand je parlerai, ils me regarderont attentivement; et quand je m'étendrai dans mes discours, ils mettront la main sur leur bouche¹².

13. C'est elle aussi qui me donnera l'immortalité, et c'est par elle que je reudrai la mémoire de mon nom éternelle dans la postérité¹³.

14. Par elle je gouvernerai les peuples, et les nations me seront soumises¹⁴.

15. Les rois les plus redoutables craindront lorsqu'ils entendront parler de moi. Je ferai voir que je suis bon à mon peuple, et vaillant dans la guerre¹⁵.

16. Entrant dans ma maison, je trouverai mon repos avec elle; car sa conversation n'a rien de désagréable, ni sa compagnie rien d'ennuyeux; mais on n'y trouve que de la satisfaction et de la joie.

17. Ayant donc pensé à ces choses, et les ayant méditées dans mon cœur, considérant que je trouverais l'immortalité dans l'union avec la sagesse,

18. un saint plaisir dans son amitié, des richesses inépuisables dans les ouvrages de ses mains¹⁸, l'intelligence dans ses conférences¹⁸ et ses entretiens, et une grande gloire dans la communication de ses discours; j'allais la chercher de tous côtés, afin de la prendre pour ma compagne.

19. J'étais un enfant bien né¹⁹, et j'avais reçu de Dieu une bonne âme¹⁹.

20. Et devenant bon de plus en plus²⁰, j'ai

admirabilis ero, et facies principum mirabuntur me :

12. tacentem me sustinebunt, et loquentem me respicient, et sermocinante me plura, manus ori suo imponent.

13. Præterea habebō per hanc immortalitatem : et memoriā æternam his, qui post me futuri sunt, relinquam.

14. Disponam populos : et nationes mihi erunt subditæ.

15. Timebunt me audientes reges horrendi : in multitudine videbor bonus, et in bello fortis.

16. Intrans in domum meam, conquiescām cum illa : non enim habet amaritudinem conversatio illius, sed tædium convicius illius, sed lætitiā et gaudium.

17. Hæc cogitans apud me, et commemorans in corde meo : quoniam immortalitas est in cognitione sapientiæ,

18. et in amicitia illius delectatio bona, et in operibus manuum illius honestas sine defecatione, et in certamine loquelæ illius sapientiā, et præclaritas in communicatione sermonum ipsius : circuibam quærens, ut mihi illam assumerem.

19. Puer autem eram ingeniosus, et sortitus sum animam bonam.

20. Et cum essem magis bonus,

ŷ. 12. — ¹² Comp. Job, 20, 9-10. Isaïe, 52, 15. 3. Rois, 10, 24.

ŷ. 13. — ¹³ L'auteur sacré parle ici spécialement aux grands, aux princes et aux rois de la terre. — Les justes, quels qu'ils soient, laissent après eux un nom béni, qui répand jusque dans la suite des âges, une odeur d'édification; tandis que la mémoire des méchants est maudite et périt (Comp. Prov. 10, 7. Eccli. 10, 21, 23, 36. Pl. h. 2, 4. 1. 19).

ŷ. 14. — ¹⁴ Comp. Prov. 8, 15. — Sens : C'est par la sagesse que les rois gouvernent utilement leurs peuples, et que les législateurs donnent de justes lois.

ŷ. 15. — ¹⁵ Homère a dit également : *Αυφότερον Βασιλευς αγαθος, κρατιερὸς τ' αἰχμητής*; un prince doit joindre ces deux qualités, bon et vaillant.

ŷ. 18. — ¹⁸ Litt. : une honnêteté sans altération; — D'autres trad. le grec : des richesses inépuisables.

¹⁸ D'autres traduisent le grec : la prudence dans l'habitude de son commerce

ŷ. 19. — ¹⁹ D'autres traduisent : d'un noble caractère.

¹⁹ un tempérament bon, enclin au bien.

ŷ. 20. — ²⁰ La sagesse est un don de Dieu, elle vient du ciel (Jacq. 3, 17.); mais l'homme, par son activité et sa fidélité à correspondre à la grâce d'en haut, peut aussi contribuer à son acquisition (pl. h. 6, 2 et suiv.). Que si, du reste, une certaine constitution physique, le tempérament, comme on dit, peut avoir son influence sur les sentiments et la conduite de l'homme, cette influence ne va jamais jusqu'à

veni ad corpus incoïnquinatum.

21. Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det, et hoc ipsum erat sapientia, scire cujus esset hoc donum : adii Dominum, et deprecatus sum illum, et dixi ex totis præordiis meis :

réussi à posséder un corps sans souillure ²⁷,

21. Et comme je savais que je ne pouvais avoir la continence ²⁸, si Dieu ne me la donnait (et c'était déjà un effet de la sagesse, de savoir de qui je devais recevoir ce don), je m'adressai au Seigneur, je lui fis ma prière, et je lui dis de tout mon cœur :

CHAPITRE IX.

Prière de Salomon pour obtenir la sagesse.

1. Deus patrum meorum, et Domine misericordiæ, qui fecisti omnia verbo tuo,

2. et sapientia tua constituisti hominem, ut dominaretur creaturæ, quæ a te facta est,

3. ut disponat orbem terrarum in æquitate et justitia, et in directione cordis judicet :

4. da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, et noli me reprobare a pueris tuis :

5. quoniam servus tuus sum ego, et filius ancillæ tuæ, homo infirmus, et exigui temporis, et minor ad intellectum judicii et legum.

6. Nam et si quis erit consummatus inter filios hominum, si ab

1. Dieu de mes pères, Dieu de miséricorde, qui avez tout fait par votre parole, 3. Rois, 3, 9.

2. qui avez formé l'homme par votre sagesse, afin qu'il eût la domination sur les créatures que vous avez faites ¹;

3. afin qu'il gouvernât le monde dans l'équité et dans la justice, et qu'il prononçât les jugemens avec un cœur droit ²;

4. donnez-moi cette sagesse qui est assise auprès de vous dans votre trône, ne me rejetez pas du nombre de vos enfants ³;

5. parce que je suis votre serviteur et le fils de votre servante ⁴, un homme faible, qui dois vivre peu, et qui suis peu capable d'entendre les lois et de bien juger. Ps. 115, 16.

6. Car encore que quelqu'un paraisse consommé parmi les enfants des hommes, il

lui ôter son libre arbitre ; et comme la constitution peut incliner plus fortement l'homme vers le vice, l'homme, par une conduite vertueuse, peut aussi modifier et réformer son tempérament. L'hypothèse de l'égalité des aptitudes et des penchans, soit sous le rapport intellectuel, soit sous le rapport moral, est non-seulement contredite par les faits, mais inadmissible en saine philosophie.

²⁷ En croissant en sagesse, j'ai reçu le don de la chasteté. D'autres traduisent : Et parce que j'étais meilleur (parce que j'étais doué de facultés plus heureuses), j'ai reçu un corps sans tache, c'est-à-dire plus pur (que je ne l'aurais reçu si j'avais été doué de facultés moins excellentes, l'âme et le corps étant entre eux dans une étroite union).

γ. 21. — ²⁸ être exempt des péchés de l'impureté et des autres vices. D'autres traduisent généralement : que je ne pouvais être sage.

γ. 1. — ¹ Comp. 1. Moys. 1, 8. 26. 27. Prov. 8, 30. 31. Jean, 1, 3 et les remarq.

γ. 3. — ² L'homme est le roi de la nature (Ps. 8), mais il ne peut user de cet empire au gré de ses desirs ; il faut qu'il gouverne le monde, et qu'il use de toutes choses dans l'équité et dans la justice, c'est-à-dire selon la volonté de Dieu. Mais c'est surtout à l'égard de ses semblables qu'il doit prononcer ses jugemens avec un cœur droit (Voy. 1. Cor. 10, 31.).

γ. 4. — ³ sur la sagesse, assistant aux conseils de Dieu, voy. Prov. γ. 22 et suiv. — Les enfants de Dieu dont il s'agit ici sont spécialement les patriarches dont Salomon était un descendant.

γ. 5. — ⁴ Voy. Ps. 85, 16. Comp. cette prière avec 3. Rois, 3, 6-9. 2. Par. 1, 8-10.

sera néanmoins considéré comme rien, si votre sagesse n'est point en lui.

7. Vous m'avez choisi pour être le roi de votre peuple, et le juge de vos fils et de vos filles ⁵. 1. *Paral.* 28, 4, 5. 2. *Paral.* 1, 9.

8. Et vous m'avez commandé de bâtir un temple sur votre montagne sainte, et un autel dans la cité où vous habitez, qui fût fait sur le modèle ⁶ de ce tabernacle saint que vous avez préparé dès le commencement ⁷.

9. Et votre sagesse qui est avec vous, est celle qui connaît vos ouvrages, qui était présente lorsque vous formiez le monde, et qui sait ce qui est agréable à vos yeux, et quelle est la rectitude de vos préceptes. *Prov.* 8, 22. 27. *Jean.* 1, 1.

10. Envoyez-la donc du ciel, votre sanctuaire, et du trône de votre grandeur, afin qu'elle soit et qu'elle travaille avec moi, et que je sache ce qui vous est agréable.

11. Car elle a la science et l'intelligence de toutes choses; elle me conduira dans toutes mes œuvres avec circonspection, et me protégera par sa puissance.

12. Ainsi mes actions vous seront agréables; je conduirai votre peuple avec justice, et je serai digne du trône de mon père.

13. Car qui est l'homme qui puisse connaître les desseins de Dieu? ou qui pourra pénétrer ses volontés ⁸? *Isaïe.* 40, 13. *Rom.* 11, 34. 1. *Cor.* 2, 16.

14. Les pensées des hommes sont timides ⁹, et nos prévoyances ¹⁰ sont incertaines ¹¹;

15. parce que le corps qui se corrompt ¹¹ appesantit l'âme; et cette demeure terrestre abat l'esprit par la multiplicité des soins ¹³.

illo abfuerit sapientia tua, in nihilum computabitur.

7. Tu elegisti me regem populo tuo, et iudicam filiorum tuorum, et filiarum :

8. et dixisti me ædificare templum in monte sancto tuo, et in civitate habitationis tuæ altare, similitudinem tabernaculi sancti tui, quod præparasti ab initio :

9. et tecum sapientia tua, quæ novit opera tua, quæ et affuit tunc cum orbem terrarum faceres, et sciebat quid esset placitum oculis tuis, et quid directum in præceptis tuis.

10. Mitte illam de cœlis sanctis tuis, et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te :

11. scit enim illa omnia, et intelligit, et deducet me in operibus meis sobrie, et custodiet me in sua potentia.

12. Et erunt accepta opera mea, et disponam populum tuum juste, et ero dignus sedium patris mei.

13. Quis enim hominum poterit scire concilium Dei? aut quis poterit cogitare quid velit Deus?

14. Cogitationes enim mortaliū timidæ, et incertæ providentiæ nostræ.

15. Corpus enim, quod corrumpitur, aggravat animam, et terrena inhabitatio deprimit sensum multā cogitantem.

ŷ. 7. — ⁵ remplir les fonctions de juge ou rendre la justice aux peuples, est l'un des principaux devoirs de la royauté.

ŷ. 8. — ⁶ Litt. : qui fut la ressemblance — une copie. Le temple de Salomon était construit sur le plan du saint tabernacle (Comp. 3 *Rois.* 6. avec 2. *Moys.* 25-30.).

⁷ de la sortie d'Égypte — ⁸ ou des temps, car le tabernacle de Moïse fut construit d'après le modèle que Dieu lui montra sur la montagne (Voy. 2. *Moys.* 25, 9. 26, 30. Comp. *Hébr.* 8, 2. 5.).

ŷ. 13. — ⁸ L'homme, abandonné à lui-même, ne connaît ni la volonté de Dieu, ni les plans que Dieu se propose de suivre dans sa conduite, ni tous les devoirs qui lui sont imposés.

ŷ. 14. — ⁹ chancelantes, incertaines.

¹⁰ D'autres traduisent : nos projets, etc.

¹¹ parce que notre science est défectueuse, et nous laisse exposés à nous tromper; il n'y a que celui qui sait tout, qui puisse avoir des pensées sûres et des prévoyances certaines.

ŷ. 15. — ¹² qui présentement est corrompu par le péché, et qui, pour cette raison, est destiné à la pourriture.

¹³ Les palens eux-mêmes ont gémi sur la funeste influence que le corps exerce sur l'esprit, et l'espèce de dépravation où réduisent l'âme les soins multipliés de la vie (Comp. *Rom.* 7, 14 et suiv.).

16. Et difficile æstimamus quæ in terra sunt: et quæ in prospectu sunt, invenimus cum labore. Quæ autem in cælis sunt quis investigabit?

17. Sensum autem tuum quis sciet, nisi tu dederis sapientiam, et miseris spiritum sanctum tuum de altissimis:

18. et sic correctæ sint semitæ eorum qui sunt in terris, et quæ tibi placent didicerint homines?

19. Nam per sapientiam sanati sunt quicumque placuerunt tibi Domine a principio.

16. Nous ne comprenons que difficilement ce qui se passe sur la terre, et nous ne discernons qu'avec peine ce qui est devant nos yeux. Mais qui pourra découvrir ce qui se passe dans le ciel ¹⁶?

17. Et qui pourra connaître votre pensée, si vous ne donnez vous-même la sagesse, et si vous n'envoyez votre Esprit-Saint du plus haut des cieux,

18. afin qu'il redresse les sentiers de ceux qui sont sur la terre, et que les hommes apprennent ce qui vous est agréable ¹⁷?

19. Car c'est par la sagesse, Seigneur, qu'ont été guéris tous ceux qui vous ont plu dès le commencement ¹⁸.

CHAPITRE X.

Exemples d'hommes des temps passés, qui ont été sauvés par la sagesse.

1. Hæc illum, qui primus formatus est a Deo pater orbis terrarum, cum solus esset creatus, custodivit,

2 et eduxit illum a delicto suo, et dedit illi virtutem continendi omnia.

3. Ab hac ut recessit injustus in ira sua, per iram homicidii fraterni deperit.

1. C'est elle qui conservera celui que Dieu avait formé le premier pour être le père du monde, ayant d'abord été créé seul ¹: 1. *Moy.* 1, 27.

2. c'est elle aussi qui le tira de son péché, et qui lui donna la force de gouverner toutes choses ².

3. Lorsque l'injuste, dans sa colère, se sépara d'elle, il périt malheureusement par la fureur qui le rendit le meurtrier de son frère ³.

¶ 16. — ¹⁶ * Voilà en réalité ce qu'est le savoir humain. Que penser après cela de ces hommes, si nombreux de nos jours, qui, bien qu'ils ne puissent expliquer les choses de la nature qui sont sous leurs yeux, ne veulent admettre dans la sphère religieuse et surnaturelle que ce qu'ils peuvent comprendre? (Voy. ¶ 18 et la remarque).

¶ 18. — ¹⁸ * Ainsi l'homme avait-il un besoin absolu de la révélation d'en haut, pour connaître ce qu'il devait croire, ce qu'il devait faire et la manière dont il devait honorer Dieu (Voy. les remarques sur 5. *Moy.* 34, 12. *Gal.* 4, 4.).

¶ 19. — ¹⁹ * ceux qui depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour ont résisté à la corruption générale du monde. Les patriarches et les autres ne se sont conservés dans la vertu que par la sagesse, ou s'ils ont péché, ce n'est que par elle qu'ils ont été guéris.

¶ 1. — ¹ * Tant qu'Adam se conserva dans l'état d'innocence et de justice, ce fut par un effet de la sagesse divine. — * Ainsi le genre humain fut-il sous la conduite et la direction de la Sagesse divine dès le premier moment de l'existence de notre premier père (Voy. 1. *Tim.* 2, 13.). De là ce que nous enseignent les SS. Pères que le Verbe éternel — le Fils de Dieu — se tint dès le commencement à côté de celui qu'il avait créé, comme médiateur de la révélation divine (*Iren.*), comme le premier et le plus fidèle ami des hommes (Comp. *Eccli.* 7, 30.).

¶ 2. — ² * L'Écriture nous apprend ici qu'Adam, après son péché, retourna à Dieu, et qu'il obtint de nouveau, quoiqu'à un degré inférieur, la domination sur les créatures. — * Comp. 1. *Moy.* 3, 14 — sur le principe en vertu duquel les patriarches furent justifiés (Voy. *Hébr.* 11.).

¶ 3. — ³ * Voy. 1. *Moy.* 4. — * il s'agit de Caïn.

4. Et lorsque le déluge inonda la terre à cause de lui ⁴, la sagesse sauva encore le monde, ayant gouverné le juste par un bois méprisable ⁵. 1. *Moys.* 7, 21.

5. Et lorsque les nations conspirèrent ensemble pour s'abandonner au mal ⁶, c'est elle qui connut le juste ⁷, qui le conserva irrépréhensible devant Dieu, et qui lui donna la force de vaincre la tendresse qu'il ressentait pour son fils. 1. *Moys.* 11, 2.

6. C'est elle qui délivra le juste ⁸, lorsqu'il fuyait du milieu des méchants, qui périrent par le feu tombé sur les cinq villes, 1. *Moys.* 19, 17, 22.

7. dont la corruption est marquée par cette terre qui en fume encore ⁹, qui est demeurée toute déserte, où les arbres portent des fruits qui ne mûrissent point ¹⁰, et où l'on voit une statue de sel, qui est le monument d'une âme incrédule ¹¹.

8. Car ceux qui ne se sont pas mis en peine d'acquérir la sagesse, non-seulement sont tombés dans l'ignorance du bien, mais ils ont encore laissé aux hommes des marques de leur folie, sans que leurs fautes aient pu demeurer cachées ¹².

9. Mais la sagesse a délivré de tous les maux ceux qui ont eu soin de la révéler.

10. C'est elle qui a conduit par des voies droites le juste ¹³, lorsqu'il fuyait la colère de son frère. Elle lui a fait voir le royaume de Dieu ¹⁴, lui a donné la science des saints ¹⁵, l'a enrichi dans ses travaux ¹⁶, et lui en a fait recueillir les grands fruits. 1. *Moys.* 28, 5, 10.

11. C'est elle qui l'a aidé contre ceux qui voulaient le surprendre par leurs tromperies, et qui l'a fait devenir riche ¹⁷.

4. Propter quem, cum aqua deleret terram, sanavit iterum sapientia, per contemptibile lignum justum gubernans.

5. Hæc et in consensu nequitiae cum se nationes contulissent, scivit justum, et conservavit sine querela Deo, et in filii misericordia fortem custodivit.

6. Hæc justum a pereuntibus impiis liberavit fugientem, descendente igne in Pentapolim :

7. quibus in testimonium nequitiae fumigabunda constat deserta terra, et incerto tempore fructus habentes arbores, et incredibilis animæ memoria stans figmentum salis.

8. Sapientiam enim prætereuntes, non tantum in hoc lapsi sunt ut ignorarent bona, sed et insipientiæ suæ reliquerunt hominibus memoriam, ut in his, quæ peccaverunt, nec latere potuissent.

9. Sapientia autem hos, qui se observant, a doloribus liberavit.

10. Hæc profugum iræ fratris justum deduxit per vias rectas, et ostendit illi regnum Dei, et dedit illi scientiam sanctorum : honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius.

11. In fraude circumvenientium illum affuit illi, et honestum fecit illum.

† 4. — ⁴ à cause de ses péchés que ses descendants imitèrent.

⁵ elle le dirigea dans l'arche, avec tout ce qui y était renfermé, et le préserva de sa perte. — * En effet, l'arche par elle-même, sans la protection d'en haut, n'aurait pu résister aux chocs et à la violence des eaux du déluge. Ce fut la sagesse divine qui, veillant sur la conservation du genre humain et du reste des créatures, la dirigea et la sauva au milieu de tant de périls et d'écueils (*Chrys.*).

† 5. — ⁶ pour vivre dans des erreurs pernicieuses.

⁷ Abraham (Comp. Rom. 4, 18.).

† 6. — ⁸ Loth.

† 7. — ⁹ De la mer Morte, formée de la plaine de Sodome, s'élève, au rapport des voyageurs, une vapeur constante.

¹⁰ Ses fruits sont appelés les pommes de Sodome; ils sont extérieurement beaux à voir, mais au-dedans ils sont remplis de cendre.

¹¹ Encore aujourd'hui on montre aux voyageurs un tertre tumulaire en sel. — * Voy. 1. *Moys.* 19, 24.

† 8. — ¹² * c'est sans doute de Loth et de sa famille qu'il s'agit ici.

† 10. — ¹³ Jacob.

¹⁴ dans la vision de l'échelle mystérieuse (1. *Moys.* 28, 12-13.) et dans le combat qu'il soutint contre l'ange de Dieu à Phanuel (1. *Moys.* 32, 24 et suiv.).

¹⁵ D'autres traduisent : des choses saintes.

¹⁶ l'a rendu riche. Autrement : l'a aidé dans les dangers.

† 11. — ¹⁷ * dans la maison de Laban, son beau-père (1. *Moys.* 31, 7 et suiv.).

12. Custodivit illum ab inimicis, et a seductoribus tutavit illum, et certamen forte dedit illi ut vinceret, et sciret quoniam omnium potentior est sapientia.

13. Hæc venditum justum non dereliquit, sed a peccatoribus liberavit eum : descenditque cum illo in foveam,

14. et in vinculis non dereliquit illum, donec afferret illi sceptrum regni, et potentiam adversus eos, qui eum deprimebant : et mendaces ostendit, qui maculaverunt illum, et dedit illi claritatem æternam.

15. Hæc populum justum, et semen sine querela, liberavit a nationibus, quæ illum deprimebant.

16. Intravit in animam servi Dei, et stetit contra reges horrendos in portentis et signis.

17. Et reddidit justis mercedem laborum suorum, et deduxit illos in via mirabili : et fuit illis in velamento diei, et in luce stellarum per noctem :

18. transtulit illos per mare Rubrum, et transvexit illos per aquam nimiam.

19. Inimicos autem illorum demersit in mare, et ab altitudine inferorum eduxit illos. Ideo justi tulerunt spolia impiorum,

20. et decantaverunt, Domine, nomen sanctum tuum, et victricem manum tuam laudaverunt pariter :

21. quoniam sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium fecit disertas.

12. Elle l'a protégé contre ses ennemis ; elle l'a défendu des séducteurs, et elle l'a engagé dans un rude combat, afin qu'il demeurât victorieux, et qu'il sût que la sagesse est plus puissante que toutes choses¹².

13. C'est elle qui n'a point abandonné le juste, lorsqu'il fût vendu¹³ ; mais elle l'a délivré des mains des pécheurs²⁰ : elle est descendue avec lui dans la fosse²¹, 1. *Moy.* 37, 28.

14. et elle ne l'a point quitté dans ses chaînes, jusqu'à ce qu'elle lui eût mis entre les mains le sceptre royal, et qu'elle l'eût rendu maître de ceux qui l'avaient traité si injustement : elle a convaincu de mensonge ceux qui l'avaient déshonoré, et lui a donné un nom éternel. 1. *Moy.* 41, 40. *Act.* 7, 10.

15. C'est elle qui a délivré le peuple juste, et la race irrépréhensible²², de la nation qui l'opprimait. 2. *Moy.* 4, 11.

16. Elle est entrée dans l'âme d'un serviteur de Dieu²³, et elle s'est élevée avec des signes et des prodiges contre les rois redoutables²⁴.

17. Elle a rendu aux justes la récompense de leurs travaux²⁵, les a conduits par une voie admirable ; et leur a tenu lieu de couvert pendant tout le jour, et de la lumière des étoiles pendant la nuit ;

18. Elle les a conduits par la mer Rouge, et les a fait passer au travers des eaux profondes. 2. *Moy.* 14, 22. *Ps.* 77, 13.

19. Elle a enseveli leurs ennemis dans la mer, et elle a retiré les siens du fond des abîmes²⁶. Ainsi les justes ont remporté les dépouilles des méchants ;

20. ils ont honoré par leurs cantiques votre saint nom, ô Seigneur ! et ils ont loué tous ensemble votre main victorieuse ; 2. *Moy.* 12, 35. 15, 1.

21. parce que la sagesse a ouvert la bouche des muets, et qu'elle a rendu éloquentes les langues des petits enfants²⁷.

ÿ. 12. — ¹² * Il s'agit toujours de Jacob (Comp. 1. *Moy.* 31, 24, 32, 4. 6. 25. 33, 4.).

ÿ. 13. — ¹³ Joseph.

²⁰ dans le grec : du péché.

²¹ dans la prison.

ÿ. 15. — ²² des Israélites, qui, en comparaison des Egyptiens, pouvaient être appelés justes et saints, — * et desquels devait sortir la race sainte qui seule parmi tous les peuples idolâtres, aurait en dépôt les vérités de la vraie religion et les promesses relatives au Messie.

ÿ. 16. — ²³ de Moïse.

²⁴ contre Pharaon et les grands de son royaume.

ÿ. 17. — ²⁵ les vases d'argent et d'or des Egyptiens (Voy. 2. *Moy.* 11, 2. 12, 36.).

ÿ. 19. — ²⁶ D'autres traduisent : ... mer, et les a poussés (les Egyptiens) hors des profondeurs de l'abîme (Comp. 2. *Moy.* 14, 30.).

ÿ. 21. — ²⁷ * Les Hébreux auparavant timides, abattus par l'effet d'une longue et

CHAPITRE XI.

Effets merveilleux de la sagesse. Toute-puissance et miséricorde de Dieu.

1. C'est elle qui les a conduits heureusement dans toutes les œuvres ¹ par un saint prophète ². 2. *Moy.* 16, 1.

2. Ils ont marché par des lieux inhabités, et ont dressé leurs tentes dans les déserts.

3. Ils ont résisté à leurs ennemis ³, et ils se sont vengés de ceux qui les attaquaient. 2. *Moy.* 17, 12.

4. Ils ont eu soif, et ils vous ont invoqué; et vous leur avez fait sortir de l'eau d'un rocher très-élevé, et vous en avez désaltéré leur soif, tirant de l'eau d'une pierre dure. 4. *Moy.* 20, 11.

5. Car comme leurs ennemis avaient été punis en ne trouvant point d'eau, au même temps que les enfants d'Israël se réjouissaient d'en avoir en abondance ⁴;

6. il fit au contraire alors grâce aux siens, en leur donnant de l'eau dans leur extrême besoin.

7. Car au lieu des eaux d'un fleuve qui coulaient toujours, vous donnâtes du sang humain ⁵ à boire aux méchants.

8. Et au lieu que ce sang avait fait mourir les Egyptiens, en leur reprochant leur cruauté dans le meurtre des enfants, vous avez donné à votre peuple de l'eau en abondance, par un prodige qu'il n'attendait pas ⁶;

1. *Dixerūt opera eorum in manibus prophetæ sancti.*

2. *Iter fecerunt per deserta, quæ non habitantur : et in locis desertis fixerunt casas.*

3. *Steterunt contra hostes, et de inimicis se vindicaverunt.*

4. *Sitierunt, et invocaverunt te, et data est illis aqua de petra altissima, et requies sitis de lapide duro.*

5. *Per quæ enim pœnas passi sunt inimici illorum, a defectione potus sui, et in eis, cum abundarent filii Israel lætati sunt;*

6. *per hæc, cum illis deessent, bene cum illis actum est.*

7. *Nam pro fonte quidem sempiterni fluminis, humanum sanguinem dedisti injustis.*

8. *Qui cum minuerentur in traductione infantium occisorum, dedisti illis abundantem aquam insperate,*

dure servitude, tellement qu'à peine ils osaient ouvrir la bouche, devinrent tout-à-coup joyeux outre mesure, et firent éclater leur tendre gratitude par des accents de louange que répéta d'une voix unanime le peuple tout entier, sans en excepter les petits enfants eux-mêmes, dont les louanges, qu'ils balbutiaient, furent alors éloquantes pour célébrer votre gloire, parce que les louanges que les enfants vous donnent vous sont spécialement chères, ô Seigneur! (Comp. 2. *Moy.* 15, 1 et suiv. *Ps.* 8, 3.)

γ. 1. — ¹ dans la construction du saint tabernacle et de ses meubles.

² Lit. : par les mains d'un saint prophète, — de Moïse.

γ. 3. — ³ aux Amalécites (2. *Moy.* 17, 8-16.) et aux Chananéens (4. *Moy.* 21, 1-3.).

γ. 5. — ⁴ Les Egyptiens durent souffrir la soif par le manque d'eau; car Moïse avait changé en sang le Nil et toutes les eaux qui se trouvaient dans les sources (2. *Moy.* 7, 20-24.); au contraire, les Israélites avaient dans la terre de Gessen, que la malédiction n'avait point frappée, et dans le désert, de l'eau en abondance.

γ. 7. — ⁵ de l'eau changée en sang.

γ. 8. — ⁶ Car tandis que Dieu faisait mourir les Egyptiens de soif par le manque d'eau, en punition de ce qu'ils avaient fait noyer les petits enfants des Israélites dans le Nil, il procura à ces derniers de l'eau en abondance. Dans le grec les versets 7 et 8 portent : Tandis que ceux-là (les Egyptiens) étaient dans l'effroi au sujet des eaux du fleuve teintes en sang et coulant sans cesse avec une couleur de sang,

9. ostendens per sitim, quæ tunc fuit, quemadmodum tuos exaltares, et adversarios illorum necares.

10. Cum enim tentati sunt, et quidem cum misericordia disciplinam accipientes, scierunt quemadmodum cum ira iudicati impii tormenta paterentur.

11. Hos quidem tanquam pater monens probasti: illos autem tanquam durus rex interrogans condemnasti.

12. Absentes enim et présentes similiter torquebantur.

13. Duplex enim illos acceptat tædium, et gemitus cum memoria præteritorum.

14. Cum enim audirent per sua tormenta bene secum agi, commemorati sunt Dominum, admirantes in finem exitus.

15. Quem enim in expositione prava projectum deriserunt, in finem eventus mirati sunt, non similiter iustis sitientes.

16. Pro cogitationibus autem insensatis iniquitatis illorum, quod quidam errantes collebant mutos serpentes, et bestias supervacuas, immisisti illis multitudinem mu-

9. et vous avez fait voir par cette soif qui arriva alors, de quelle manière vous élevez ceux qui sont à vous, et vous faites périr ceux qui les combattent.

10. Car après que vos enfants eurent été éprouvés, mais par un châtement mêlé de miséricorde, ils reconnurent de quelle sorte vous tourmentez les impies ⁷.

11. En effet vous avez éprouvé les premiers comme un père qui avertit lorsqu'il châtie, et vous avez condamné les autres comme un roi qui punit sévèrement.

12. Ils étaient même également tourmentés, soit dans l'absence, ou dans la présence de votre peuple ⁸.

13. Car en se souvenant du passé, ils trouvaient pour eux un double sujet de peines et de larmes ⁹.

14. Et ayant appris que ce qui avait fait leur tourment, était devenu un bien pour les autres, ils commencèrent à reconnaître le Seigneur, étant surpris de l'événement des choses.

15. Et ils admirèrent enfin celui-là même qui avait été le sujet de leur raillerie dans cette cruelle exposition à laquelle il avait été abandonné ¹⁰, voyant la différence qu'il y avait entre leur soif et celle des justes ¹¹.

16. Et parce que vous avez voulu punir les pensées extravagantes de l'iniquité de ces peuples, et les terreurs de quelques-uns qui adoraient des serpents muets et des bêtes méprisables ¹², vous avez envoyé contre eux

en punition de l'ordre qui avait été donné de tuer les enfants — vous avez donné à ceux-ci (aux Israélites) d'une manière inespérée des eaux en abondance pour étancher leur soif.

ŷ. 10. — ⁷ Dans tous les châtements qu'il inflige à son peuple, Dieu agit dans des vues de miséricorde; il ne le châtie que pour ramener à de meilleurs sentiments ceux qui s'égarèrent. A l'égard des impies, ceux qui ne reconnaissent pas la main qui les frappe, les châtements de Dieu sont des maux véritables, des châtements sans miséricorde. Tels furent les châtements dont furent frappés les Egyptiens.

ŷ. 12. — ⁸ Les Egyptiens ne furent pas seulement tourmentés par les plaies dont Dieu les frappa, lorsque les Israélites étaient encore présents parmi eux, mais encore en leur absence, par la douleur des grandes pertes qu'ils avaient faites et du bonheur des Israélites.

ŷ. 13. — ⁹ sujet de peine dans leur malheur, sujet de peine dans l'heureuse sortie des Israélites.

ŷ. 15. — ¹⁰ Les Egyptiens durent à la fin admirer Moïse, qui, à l'occasion des ordres cruels donnés par Pharaon, avait été exposé par sa mère sur le bord du Nil, quoique au commencement ils en fissent l'objet de leur dérision et de leurs moqueries, comme d'un homme qui avait été condamné à mourir.

¹¹ Les Egyptiens endurent une soif ardente durant l'espace de sept jours, tandis que les Israélites n'eurent pas longtemps à attendre jusqu'à ce qu'ils reçussent l'eau du rocher.

ŷ. 16. — ¹² Les Egyptiens honoraient comme des dieux les serpents, les insectes, les moucheron et d'autres animaux méprisables.

une multitude d'animaux muets pour vous venger d'eux ¹³, *Pl. b.* 12, 24.

17. afin qu'ils sussent que chacun est tourmenté par la même chose par laquelle il pêche ¹⁴.

18. Car il n'était pas difficile à votre main toute-puissante, qui a tiré tout le monde d'une matière informe ¹⁵, d'envoyer contre eux une multitude d'ours et de fiers lions, 13. *Moy.* 26, 22. *Jér.* 8, 17. *Pl. b.* 16, 1.

19. ou de bêtes d'une espèce nouvelle et inconnue, pleines de fureur, qui jetassent les flammes par les narines, ou qui répandissent une noire fumée, ou qui lançassent d'horribles étincelles du feu de leurs yeux ¹⁶;

20. qui non-seulement auraient pu les exterminer par leurs morsures, mais dont la seule vue les aurait fait mourir de frayeur.

21. Sans cela même ils pouvaient périr d'un seul souffle, persécutés par leurs propres crimes, et reaversés par le souffle de votre puissance ¹⁷ : mais vous réglez toutes choses avec mesure, avec nombre et avec poids ¹⁸.

22. Car la souveraine puissance est à vous seul, et vous demeure toujours ; et qui pourra résister à la force de votre bras ?

23. Tout le monde est devant vous comme ce petit grain qui donne à peine la moindre

torum animalium in vindictam :

17. ut scirent quia per quæ peccat quis, per hæc et torquetur.

18. Non enim impossibilis erat omnipotens manus tua, quæ creavit orbem terrarum, ex materia invisâ, immittere illis multitudinem ursorum, aut audaces leones,

19. aut novi generis ira plenas ignotas bestias, aut vaporem ignium spirantes, aut fumi odorem proferentes, aut horrendas ab oculis scintillas emittentes :

20. quarum non solum læsura poterat illos exterminare, sed et aspectus per timorem occidere.

21. Sed et sine his uno spiritu poterant occidi persecutionem passi ab ipsis factis suis, et dispersi per spiritum virtutis tuæ : sed omnia in mensura, et numero, et pondere disposuisti.

22. Multum enim valere, tibi soli supererat semper : et virtuti brachii tui quis resistet ?

23. Quoniam tanquam momentum sateræ, sic est ante te orbis

¹³ * Entre les animaux qui, en Egypte, recevaient les honneurs divins, ou remarque surtout le bœuf (Apis), le chat, le chien, l'épervier et l'ibis ; dans plusieurs nomes, on adorait aussi le loup, le lion, le crocodile, etc. Dieu aurait pu envoyer contre les Egyptiens, pour les exterminer, des animaux terribles et féroces ; mais il choisit, au contraire, pour en affliger le pays, de petits animaux, afin d'humilier ceux qu'il frappait, et de rendre d'autant plus manifeste, par ces instruments méprisables, la toute-puissance divine.

¶ 17. — ¹⁴ C'était au moyen d'animaux méprisables que les Egyptiens se livraient au culte idolâtrique ; ce fut au moyen d'animaux méprisables qu'ils furent punis. Ainsi les Egyptiens purent reconnaître, et tous les hommes le peuvent avec eux, que Dieu punit le pécheur par la même chose par laquelle il se rend coupable de péché. L'avare se rend coupable de péché par son argent qu'il soustrait aux souffrances de ses semblables et à lui-même, et son argent devient son martyre. Le voluptueux se rend coupable de péché dans son corps, qu'il profane par l'impureté, et un corps faible, languissant, devient son tourment. Le père insouciant se rend coupable de péché à l'égard de son fils, dont il néglige l'éducation, et le fils dépravé devient le fléau de ses parents négligents.

¶ 18. — ¹⁵ qui a tiré les êtres de l'abîme informe et confus des substances ; — * qui a tiré les êtres du fond où les substances étaient informes et confuses.

¶ 19. — ¹⁶ * Voyez la description du Léviathan (le crocodile). *Job*, 41, 9.

¶ 21. — ¹⁷ * Voy. *Job*, 4, 9. — De la pensée que Dieu, parce qu'il est tout-puissant, est libre dans le choix de ses châtimens, comme dans la manière de les exercer (¶ 18. et suiv.), l'auteur sacré nous conduit à cette autre pensée plus élevée encore, que Dieu, dans ses rapports avec la créature, ne se conduit point par caprice, ni selon ce qui lui serait absolument possible, mais toujours d'une manière entièrement en harmonie avec sa toute-puissance, avec sa sagesse et son amour (¶ 22. *Pl. b.* 12, 1. 2.).

¹⁸ Vous avez puni les Egyptiens, non selon l'étendue de votre toute-puissance, mais de telle façon que le nombre, la nature et la rigueur de leurs châtimens fussent dans un parfait rapport avec le nombre, la nature et la grièveté de leurs péchés.

terrarunt, et tanquam gutta rosæ antelucani, quæ descendit in terram.

24. Sed misereris omnium, quia omnia potes, et dissimulas peccata hominum propter penitentiam.

25. Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti : nec enim odians aliquid constituisti, aut fecisti.

26. Quomodo autem posset aliquid permanere, nisi tu voluisses ! aut quod a te vocatum non esset, conservaretur ?

27. Parcis autem omnibus : quoniam tua sunt Domine, qui amas animas.

inclination à la balance ¹⁹, et comme une goutte de la rosée du matin qui tombe sur la terre.

24. Mais vous avez compassion de tous les hommes, parce que vous pouvez tout ; et vous dissimulez leurs péchés, afin qu'ils fassent pénitence ²⁰.

25. Car vous aimez tout ce qui est ²¹, et vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez fait, puisque si vous l'aviez haï, vous ne l'auriez point créé ²².

26. Qu'y a-t-il qui pût subsister si vous ne le vouliez pas ²³ ? ou qui pût se conserver sans votre ordre ²⁴ ?

27. Mais vous êtes indulgent envers tous ²⁵, parce que tout est à vous, ô Seigneur, qui aimez les âmes ²⁶.

CHAPITRE XII.

Miséricorde et justice de Dieu : endurcissement des hommes.

1. O quam bonus et suavis est Domine spiritus tuus in omnibus !

2. Ideoque eos, qui exerrant,

1. O Seigneur, que votre esprit est bon, et qu'il est doux dans toute sa conduite ¹ !

2. C'est pour cela que vous châtiez peu à

γ. 23. — ¹⁹ D'autres trad. : comme l'aiguille de la balance, laquelle, par elle-même, quand on ne met aucun poids dans les bassins, laisse la balance dans un équilibre parfait.

γ. 24. — ²⁰ Autant vous êtes puissant, autant vous êtes miséricordieux ; mais vous n'exercez votre miséricorde qu'à l'égard de ceux qui font pénitence, et c'est pourquoi vous avez rejeté les Egyptiens.

γ. 25. — ²¹ même les pécheurs comme vos créatures, dans l'attente qu'ils se convertissent.

²² * Dieu aime tout ce qui dans les créatures vient de lui, parce qu'il n'a rien mis en elles que de bon. *Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et elles étaient très-bonnes* (1. *Moy.* 1, 31.). Mais l'altération et le désordre introduits dans l'œuvre de Dieu par le démon et la malice de l'homme, la concupiscence et le péché, Dieu ne les aime point et ne saurait les aimer (Comp. *Rom.* 5, 12. et suiv.).

γ. 26. — ²³ Les pécheurs ne pourraient, sans votre volonté, continuer à jouir de la vie ; mais vous les conservez, afin qu'ils puissent se corriger.

²⁴ * Une autre preuve que Dieu ne hait rien de ce qu'il a fait, se déduit de cette vérité, que non-seulement Dieu n'a été contraint ou mu à créer par aucune nécessité, mais que tout ce qui existe, à chaque instant de son existence, a besoin de la volonté conservatrice de Dieu, comme du fondement permanent de son être, et de la cause qui le fait subsister.

γ. 27. — ²⁵ dans ce temps d'épreuve.

²⁶ * qui aimez la vie plutôt que la mort des hommes, même sur cette terre. — Qui aimez surtout les âmes, en vue de leur glorification dans la bienheureuse éternité (Comp. *Ezéch.* 18, 4. et les remarq. *Jean*, 3, 16.).

γ. 1. — ¹ Que vous êtes bon, que vous êtes indulgent à l'égard de toutes les créatures ! L'auteur sacré continue de louer la toute-puissance, la longanimité et la miséricorde dont Dieu fait preuve à l'égard de tous les hommes, même à l'égard de ses ennemis, tels qu'étaient les Egyptiens. Dans le grec : car votre Esprit incorruptible est en tous.

peu ³ ceux qui s'égarèrent, que vous les avertissiez des fautes qu'ils font, et que vous les instruisiez, afin que se séparant du mal, ils croient en vous, ô Seigneur.

3. Vous aviez en horreur ces anciens habitants de votre terre sainte ³, 5. *Moy.* 9, 3. 12, 20. 18, 12.

4. parce qu'ils faisaient des œuvres détestables par des enchantements et des sacrifices impies ⁴.

5. Ils tuaient sans compassion leurs propres enfants, ils mangeaient les entrailles des hommes, et ils dévorait le sang ⁵ contre votre ordonnance sacrée ⁶.

6. Ils étaient tous ensemble les pères et les parricides des âmes cruellement abandonnées; et vous avez voulu les perdre par les mains de nos pères;

7. afin que cette terre qui vous était la plus chère de toutes, devint le digne héritage des enfants de Dieu ⁷.

8. Et néanmoins vous les avez épargnés comme étant hommes, et vous leur avez envoyé des guêpes ⁸ pour être comme les avant-coureurs de votre armée, afin qu'elles les exterminassent peu à peu.

9. Ce n'est pas que vous ne pussiez assujettir par la guerre les impies aux justes, ou les faire périr tout d'un coup par des bêtes cruelles, ou par la rigueur d'une seule de vos paroles :

partibus corripis : et de quibus peccant, admones et alloqueris : ut relicta malitia, credant in te Domine.

3. Illos enim antiquos inhabitatores terræ sanctæ tuæ, quos exhorruisti,

4. quoniam odibilia opera tibi faciebant per medicamina, et sacrificia injusta,

5. et filiorum suorum necatores sine misericordia, et comestores viscerum hominum, et devoratores sanguinis a medio sacramento tuo,

6. et auctores parentes animarum inauxiliarum, perdere voluisti per manus parentum nostrorum,

7. ut dignam perciperent peregrinationem puerorum Dei, quæ tibi omnium charior est terra.

8. Sed et his tanquam hominibus pepercisti, et misisti antecessores exercitus tui vespas, ut illos paulatim exterminarent.

9. Non quia impotens eras in bello subjicere impios justis, aut bestiis sævis, aut verbo duro simul exterminare.

† 2. — ² en allant par degrés, de châtimens moindres à de plus grands.

† 3. — ³ L'auteur sacré fait voir maintenant par un exemple de l'histoire sainte, avec quelle indulgence Dieu supporte même les plus grands coupables, tels qu'étaient les peuples de Chanaan, et comment, par des châtimens gradués, il cherche à les ramener à de meilleurs sentimens.

† 4. — ⁴ en faisant brûler leurs enfans en l'honneur de Moloch (Voyez 3. *Moy.* 18, 21.).

† 5. — ⁵ Dans les sacrifices c'était assez généralement l'usage de consommer une partie ou la totalité des victimes.

⁶ D'autres trad. : ... le sang au milieu de votre sanctuaire, — au milieu de la terre qui vous était consacrée. D'autres encore : au milieu de vos mystères (dans leur serment), lorsqu'ils prêtaient serment. D'autres autrement. — * L'expression obscure du texte : *a medio sacramento tuo, du milieu, ou au milieu de votre mystère*, semble signifier : Ces horribles cruautés avaient lieu au milieu de prétendues actions religieuses, secrètes et mystérieuses, lesquelles étant, par leur nature, destinées à honorer Dieu, auraient dû être saintes et pures, mais qui n'en étaient que plus abominables. Il est dit que *les parents tuaient leurs enfans sans compassion*, parce que les parents, et nommément les mères, quand leurs enfans étaient brûlés en l'honneur de Moloch, devaient être présents, mais sans qu'il leur fût permis de verser une larme, ni de donner le moindre signe d'attendrissement (Comp. 3. *Rois*, 18, 21.).

† 7. — ⁷ * Voy. 5. *Moy.* 7, 16-26. L'extermination des Chananéens par Israël apparaît comme un acte de la justice divine, appelé par la mesure comblée des péchés de ces peuples (voy. 1. *Moy.* 15, 13. et suiv.); d'un autre côté, il résultait de ce juste jugement de Dieu un avertissement salutaire pour Israël et pour tous les peuples, de s'éloigner avec soin, non-seulement des occasions d'apostasie, mais des actions dont les Chananéens se rendirent coupables.

† 8. — ⁸ une espèce de guêpes très-grosses et très-venimeuses (Voy. 2. *Moy.* 23, 28.).

10. sed partibus judicans dabas locum pœnitentiæ, non ignorans, quoniam nequam est natio eorum, et naturalis malitia ipsorum, et quoniam non poterat mutari cogitatio illorum in perpetuum.

11. Semen enim erat maledictum ab initio : nec timens aliquam, veniam dabas, peccatis illorum.

12. Quis enim dicet tibi : quid fecisti? aut quis stabit contra judicium tuum? aut quis in conspectu tuo veniet vindex iniquorum hominum? aut quis tibi imputabit, si perierint nationes, quas tu fecisti?

13. Non enim est alius Deus quam tu, cui cura est de omnibus, ut ostendas quoniam non injuste judicas judicium.

14. Neque rex, neque tyrannus in conspectu tuo inquirent de his quos perdidisti.

15. Cum ergo sis justus, juste omnia disponis : ipsum quoque, qui non debet puniri, condemnare exterum æstimas a tua virtute.

16. Virtus enim tua justitiæ initium est : et ob hoc quod omnium Dominus es, omnibus te parcere facis.

10. mais exerçant sur eux vos jugements par degrés, vous leur donniez lieu de faire pénitence⁹, quoique vous n'ignorassiez pas que leur nation était méchante, que la malice leur était naturelle, et que leur pensée corrompue ne pourrait jamais être changée¹⁰.

2. Moys. 23, 30. 5. Moys. 7, 22

11. Car leur race était maudite dès le commencement¹¹; ce n'était pas par la crainte de qui que ce soit, que vous les épargniez ainsi dans leurs péchés.

12. Car qui est celui qui vous dira : Pourquoi avez-vous fait cela? ou qui s'élèvera contre votre jugement? ou qui paraîtra devant vous pour prendre la défense des hommes injustes? ou qui vous accusera quand vous aurez fait périr les nations que vous avez créées?

13. Car après vous qui avez soin généralement de tous les hommes, il n'y a point d'autre Dieu¹² devant lequel vous ayez à faire voir qu'il n'y a rien d'injuste dans les jugements que vous prononcez. 1. Pier. 5, 6.

14. Il n'y a ni roi ni prince qui puisse s'élever contre vous en faveur de ceux que vous aurez fait périr.

15. Etant donc juste comme vous êtes, vous gouvernez toutes choses justement, et vous regardez comme une chose indigne de votre puissance, de condamner celui qui ne mérite point d'être puni¹³.

16. Car votre puissance est le principe même de la justice¹⁴; et vous êtes indulgent envers tous, parce que vous êtes le Seigneur de tous¹⁵.

¶ 10. — ⁹ La conquête du pays de Chanaan n'eut lieu que peu à peu. L'entrée des Israélites fut précédée de différentes plaies qui frappèrent le pays (voy. 2. Moys. 23, 28. et suiv.); la guerre elle-même dura longtemps (voy. Jos. 11, 16. et suiv.), en sorte que Dieu, de son côté, fit tout pour aplanir à ces peuples pervers la voie à la conversion et au retour à de meilleurs sentiments (Comp. Jos. 24, 12.).

¹⁰ c'est-à-dire quoique vous prévisiez que la malice profondément enracinée dans leurs cœurs, et leur volonté endurcie, résisteraient à toute influence de la grâce.

¶ 11. — ¹¹ Même Chanaan, le premier père de leur nation, était méchant et fut maudit pour sa méchanceté (1. Moys. 9, 25.). Ainsi la perversité et la malediction devinrent-elles parmi eux un héritage de famille; en effet, des pères méchants engendrent et forment des enfants méchants.

¶ 13. — ¹² Ces questions (¶ 12.) ne pourraient vous être proposées que par un second Dieu; or il n'y a point d'autre Dieu que vous.

¶ 15. — ¹³ A chacun selon ses œuvres, telle est la règle invariable de la justice divine (Rom. 2, 6. Apoc. 22, 12.). — Sur la prédestination, voy. Rom. 9, 13-22. et les remarq. — Quelques anciens lisent ce passage autrement : *Ipsum qui non debet puniri, condemnas, vous condamnez même celui qui ne doit point être puni*; mais cette leçon, qui supposerait en Dieu une sorte d'injustice, est sans autorité et contraire au texte grec, que la Vulgate rend exactement.

¶ 16. — ¹⁴ Bien loin que votre puissance puisse vous conduire à l'injustice, c'est précisément elle qui est le fondement de votre justice; en effet, parce que vous êtes tout-puissant, vous êtes aussi parfaitement indépendant, et votre parfaite indépendance fait que vous pouvez être parfaitement juste.

¹⁵ Parce que vous êtes tout-puissant, et que vous savez toujours trouver le pécheur, vous pouvez user d'indulgence à l'égard de ses manquements.

17. Vous faites voir votre puissance lorsqu'on ne vous croit pas souverainement puissant¹⁶, et vous confondez l'audace de ceux qui ne vous connaissent pas¹⁷.

18. Mais comme vous êtes le dominateur souverain, vous êtes lent et tranquille dans vos jugements, et vous nous gouvernez avec une grande réserve, parce qu'il vous sera toujours libre d'user de votre puissance quand il vous plaira¹⁸.

19. Vous avez appris à votre peuple par cette conduite¹⁹, qu'il faut être juste et porté à la douceur, et vous avez donné sujet à vos enfants d'espérer qu'en les jugeant vous leur donnerez lieu de faire pénitence de leurs péchés.

20. Car si, lorsque vous avez puni les ennemis de votre serviteur, et ceux qui avaient si justement mérité la mort, vous l'avez fait avec tant de précaution, et si vous leur avez donné du temps²⁰, afin qu'ils pussent se convertir de leur mauvaise vie;

21. avec combien de circonspection avez-vous jugé vos enfants, aux pères desquels vous aviez donné votre parole avec serment, en faisant alliance avec eux, et leur promettant de si grands biens!

22. Lors donc que vous nous faites souffrir quelque châtement, vous tourmentez nos ennemis en plusieurs manières, afin que nous pesions notre bonté avec une sérieuse attention, et que, lorsque vous nous faites éprouver votre justice, nous espérons en votre miséricorde.

23. C'est pourquoi *en jugeant* ceux qui avaient mené une vie injuste et insensée, vous leur avez fait souffrir d'horribles tourments par les choses mêmes qu'ils adoraient²¹.

17. Virtutem enim ostendis tu, qui non crederis esse in virtute consummatus, et horum, qui te nesciunt, audaciam traducis.

18. Tu autem dominator virtutis, cum tranquillitate judicas, et cum magna reverentia disponis nos : subest enim tibi, cum voleris, posse.

19. Docuisti autem populum tuum per talia opera, quoniam oportet justum esse et humanum, et bonæ spei fecisti filios tuos : quoniam judicans das locum in peccatis penitentiae.

20. Si enim inimicos servorum tuorum, et debitos morti, cum tanta cruciasti attentione, dans tempus et locum, per quæ possent mutari a malitia;

21. cum quanta diligentia judicasti filios tuos, quorum parentibus juramenta et conventiones dedisti bonarum promissionum?

22. Cum ergo das nobis disciplinam, inimicos nostros multipliciter flagellas, ut bonitatem tuam cogitemus judicantes : et cum de nobis judicatur, speremus misericordiam tuam.

23. Unde et illis, qui in vita sua insensate et injuste vixerunt, per hæc, quæ coluerunt, dedisti summa tormenta.

ŷ. 17. — ¹⁶ comme à Pharaon (2. Moys. 5, 2.), aux envoyés Assyriens (4. Rois, 18, 32.), au pervers Antiochus (2. Mach. 9, 4.).

¹⁷ * L'auteur sacré développe, d'après les grands faits de l'histoire sainte, qui sont racontés dans les livres de Moïse et de Josué, leur signification extérieure (théologique) : Ce sont des témoignages de la justice, de la toute-puissance et de la longanimité de Dieu (ŷ. 8-18.), de même que des exemples sur lesquels doivent se régler les rapports des hommes entre eux, spécialement en ce qui concerne la patience et le pardon (ŷ. 19.); enfin on voit aussi en eux le gage que Dieu, qui a manifesté même à l'égard de si effroyables pécheurs de la longanimité et la disposition à les ramener à la pénitence, sera à l'égard d'Israël, envers lequel il se conduit comme un père envers ses enfants (ŷ. 20-21.), d'une douceur et d'une commiseration incomparablement plus grande.

ŷ. 18. — ¹⁸ Vous pouvez être indulgent, parce que le pécheur ne peut point vous échapper. — * Ainsi Dieu ne perd rien à attendre les méchants à la pénitence, et les méchants ne gagnent rien dans l'impunité des quelques jours de cette vie. La justice divine a ses temps et ses moments qui arrivent infailliblement, et elle saura bien compenser par la rigueur du châtement, la lenteur de ses arrêts (ŷ. 26.).

ŷ. 19. — ¹⁹ par ces exemples de douceur et d'indulgence.

ŷ. 20. — ²⁰ l'occasion, les moyens.

ŷ. 23. — ²¹ Voy. pl. h. 11, 15, 16.

24. Etenim in erroris via diutius erraverunt, deos æstimantes hæc, quæ in animalibus sunt supervacua, infantium insensatorum more viventes.

25. Propter hoc tanquam pueris insensatis iudicium in derisum dedisti.

26. Qui autem ludibriis et increpationibus non sunt correcti, dignum Dei iudicium experti sunt.

27. In quibus enim patientes indignabantur, per hæc quos putabant deos, in ipsis cum exterminarentur videntes, illum, quem olim negabant se nosse, verum Deum agnoverunt : propter quod et finis condemnationis eorum venit super illos.

24. Car ils s'étaient égarés longtemps dans la voie de l'erreur, prenant pour des dieux les plus vils d'entre les animaux²¹, et vivant comme des enfants sans raison. *Pl. h. 11, 16. Rom. 1, 23.*

25. C'est pourquoi vous vous êtes joué d'eux d'abord, en les punissant comme des enfants insensés²².

26. Mais ceux qui ne se sont pas corrigés par cette manière d'insulte et de réprimande, ont éprouvé ensuite une condamnation digne de Dieu²³.

27. Car ayant la douleur de se voir tourmentés par les choses mêmes qu'ils prenaient pour des dieux, et voyant qu'on s'en servait pour les exterminer et pour les perdre, ils reconnurent le Dieu véritable qu'ils faisaient profession de ne pas connaître; et ils furent enfin accablés par la dernière condamnation²⁵.

CHAPITRE XIII.

Folie de l'idolâtrie.

1. Vani autem sunt omnes homines in quibus non subest scientia Dei : et de his quæ videntur bona, non potuerunt intelligere eum qui est, neque operibus attendentes agnoverunt quis esset artifex :

2. sed aut ignem, aut spiritum, aut citatum aerem, aut gyrum stellarum, aut nimiam aquam, aut solem et lunam, rectores

1. Ainsi tous les hommes qui n'ont point la connaissance de Dieu ne sont que vanité¹; ils n'ont pu comprendre par des biens visibles le souverain Etre², et ils n'ont point reconnu le Créateur par la considération de ses ouvrages. *Rom. 1, 28.*

2. Mais ils se sont imaginés que le feu, ou le vent, ou l'air le plus subtil, ou la multitude des étoiles, ou l'abîme des eaux, ou le soleil et la lune, étaient des dieux qui

§. 24. —²¹ Dans le grec : ceux même d'entre les animaux que leurs ennemis méprisaient.

§. 25. —²² Vous avez fait d'eux un sujet de moquerie, en les châtiât au moyen d'insectes méprisables.

§. 26. —²³ Ceci eut lieu soit à l'égard des Chananéens, soit à l'égard des Egyptiens. Les premières plaies d'Egypte, les plaies des grenouilles, des moucheron (voy. 2. *Moys. 7, 26.*), etc., portaient le caractère d'une ironie et d'une dérision du culte insensé des animaux; et ce ne fut qu'après que ces plaies si douces, et néanmoins si fécondes en instructions, eurent été méprisées, que Dieu envoya les grands châtimens, en harmonie avec la majesté divine, la mort de tous les premiers-nés et la perte de Pharaon et de son armée.

§. 27. —²⁵ parce que, malgré la connaissance qu'ils avaient acquise du vrai Dieu, ils ne laissèrent pas de persévérer obstinément dans leur impiété, et par là de se rendre d'autant plus coupables.

§. 1. —¹ Litt. : sont vains, — insensés. Dans le grec : sont vains par nature, c'est-à-dire très-réellement vains.

² Litt. : Celui qui est, — l'Etre essentiel, par opposition aux phénomènes (Voy. 2. *Moys. 3, 14.*)

gouvernaient tout le monde ³. 5. *Moys.* 4, 19. 17, 3.

3. Que s'ils les ont crus des dieux, parce qu'ils ont pris plaisir à en voir la beauté, qu'ils conçoivent de là combien celui qui en est le dominateur doit être encore plus beau; car c'est l'auteur de toute beauté qui a donné l'être à toutes ces choses.

4. Que s'ils ont admiré le pouvoir et les effets de ces créatures, qu'ils comprennent de là combien est encore plus puissant celui qui les a créées;

5. car la grandeur et la beauté de la créature peut faire connaître et rendre en *quelque sorte* visible ⁴ le Créateur ⁵. *Rom.* 1, 20.

6. Et néanmoins ces personnes sont un peu plus excusables que les autres ⁶, car s'ils tombent dans l'erreur, on peut dire que c'est en cherchant Dieu, et en s'efforçant de le trouver ⁷.

7. Ils le cherchent parmi ses ouvrages, et ils sont emportés ⁸ par la beauté des choses qu'ils voient ⁹. *Rom.* 1, 23.

8. Mais d'ailleurs ils ne méritent point de pardon;

9. car s'ils ont pu avoir assez de lumière pour connaître l'ordre du monde, comment n'ont-ils pas découvert plus aisément celui qui en est le dominateur ¹⁰?

10. Mais ceux-là sont vraiment malheu-

orbis terrarum deos putaverunt.

3. Quorum si specie delectati, deos putaverunt, scient quanto his dominator eorum speciosior est; speciei enim generator hæc omnia constituit.

4. Aut si virtutem et opera eorum mirati sunt, intelligant ab illis, quoniam qui hæc fecit, fortior est illis :

5. a magnitudine enim speciei et creaturæ, cognoscibiliter poterit creator horum videri;

6. sed tamen adhuc in his minor est querela. Et hi enim fortasse errant, Deum quærentes, et volentes invenire.

7. Etenim cum in operibus illius conversentur, inquirunt : et persuasum habent quoniam bona sunt quæ videntur.

8. Iterum autem nec his debet ignosci.

9. Si enim tantum potuerunt scire, ut possent æstimare sæculum : quomodo hujus Dominum non facilius invenerunt?

10. Infelices autem sunt, et in-

§. 2. — ³ * Les païens adoraient non-seulement le soleil, la lune et les astres, mais ils s'étaient fait des dieux des éléments. C'est ainsi que l'air était personnifié dans Jupiter, la terre dans Cybèle, l'eau dans Neptune, le feu dans Vulcain. Le culte des astres, ou le sabéisme, fut la forme la plus ancienne d'idolâtrie. Il prit naissance dans l'Asie, d'où il passa chez les Grecs et les Romains (*Voy.* sur l'origine de l'idolâtrie, 1. *Moys.* 11, 18.).

§. 5. — ⁴ Dans le grec : par analogie. Un bel ouvrage, bien fait, doit avoir un auteur intelligent.

⁵ * *Comp.* *Rom.* 1, 20. et suiv. et les remarq. Si le ciel et la terre sont si grands et si beaux, s'écriait saint Augustin, quel n'est pas l'auteur de toutes ces choses! *Si hoc tanta, quantus ipse!* Quel est l'homme assez dépourvu de sens, dit Cicéron (*De Harusp. Responsa*), qui élevant les yeux au ciel, ne juge pas qu'il y a des dieux? Et qui se persuadera que le cours des astres, qui s'accomplit avec tant d'ordre et de régularité, qu'à peine toute notre science et notre application le peuvent comprendre, sont l'effet d'un pur hasard? (*Comp.* 1. *Moys.* 1, 1. note. *Ps.* 18, 1. et suiv.).

§. 6. — ⁶ L'auteur sacré distingue deux sortes d'idolâtres : les uns, qui cherchent Dieu dans la nature, et adorent les choses de la nature au lieu de Dieu; les autres, qui taillent eux-mêmes leurs idoles. Les premiers, dit-il, sont sans doute dignes de blâme, car ils auraient pu facilement s'élever de la beauté des créatures au Créateur; mais les derniers, dont il s'agit depuis le §. 10, en sont plus dignes encore.

⁷ Comment? C'est ce que montre le §. 7.

§. 7. — ⁸ séduits.

⁹ La bonté et l'excellence de certaines créatures leur font croire qu'en elles ils ont trouvé Dieu.

§. 9. — ¹⁰ Trouver l'auteur du monde est plus facile que de faire des recherches sur les créatures; car il est si clair et si évident que le monde doit avoir un auteur, que même les enfants peuvent le comprendre.

ter mortuos spes illorum est, qui appellaverunt deos opera manuum hominum, aurum et argentum, artis inventionem, et similitudines animalium, aut lapidem inutilem opus manus anti quæ.

11. Aut si quis artifex faber de silva lignum rectum secuierit, et hujus docte eradat omnem corticem, et arte sua usus, diligenter fabricet vas utile in conversationem vitæ,

12. reliquiis autem ejus operis, ad præparationem escæ abutatur :

13. et reliquum horum, quod ad nullos usus facit, lignum curvum, et vorticibus plenum, sculptat diligenter per vacuitatem suam, et per scientiam suæ artis figuret illud, et assimilet illud imagini hominis,

14. aut aliqui ex animalibus illud comparet, perliniens rubrica, et rubicundum faciens fuco colorem illius, et omnem maculam, quæ in illo est, pertinens :

15. et faciat ei dignam habitationem, et in pariete ponens illud, et confirmans ferro,

16. ne forte cadat, prospiciens illi, sciens quoniam non potest adjuvare se : imago enim est, et opus est illi adjutorium.

17. Et de substantia sua, et de filiis suis, et de nuptiis votum faciens inquirat. Non erubescit loqui cum illo, qui sine anima est :

reux, et n'ont que des espérances mortes ¹¹, qui ont donné le nom de dieux aux ouvrages de la main des hommes, à l'or, à l'argent, aux inventions de l'art, aux figures des animaux, et à une pierre de nul usage, qui est le travail d'une main antique ¹².

11. Un ouvrier habile coupe par le pied dans une forêt un arbre bien droit; il en ôte adroitement toute l'écorce, et se servant de son art, il en fait quelque meuble utile pour l'usage de la vie ¹³.

12. Il se sert du bois qui lui est demeuré de son travail pour se préparer à manger;

13. et voyant que ce que lui reste n'est bon à rien, que c'est un bois tordu et plein de nœuds, il le taille avec soin et tout à loisir : il lui donne une figure par la science de son art, et il en fait l'image d'un homme,

14. ou de quelqu'un des animaux; et le frottant avec du vermillon ¹⁴, il le peint de rouge, il lui donne une couleur empruntée, et il lui en ôte avec adresse toutes les taches et tous les défauts.

15. Après cela il fait à sa statue une niche qui lui soit propre; il la place dans une muraille, et la fait tenir avec du fer,

16. de peur qu'elle ne tombe; et il use de cette précaution sachant qu'elle ne peut s'aider elle-même, parce que ce n'est qu'une statue, et qu'elle a besoin d'un secours étranger.

17. Il lui fait ensuite des vœux, et l'implore pour ses biens, pour ses enfants, ou pour un mariage. Il ne rougit point de parler à un bois sans âme.

ŷ. 10. — ¹¹ qui ne s'accompliront jamais, parce qu'elles reposent sur les créatures mortes, inanimées.

¹² * Les idoles qui dataient des temps anciens paraissaient aux yeux du vulgaire plus vénérables. — Parmi les païens, on pouvait distinguer trois classes : quelques-uns qui voulaient passer pour plus éclairés que le commun, tout en admettant la pluralité des dieux, considéraient les statues des fausses divinités comme de simples représentations des déités qu'ils adoraient, par exemple de Jupiter, de Junon, de Mars, etc. D'autres même sous les noms de Jupiter, Junon et des autres dieux, voyaient, non des personnages, mais les éléments de la nature (voy. la remarq. sur ŷ. 2.); mais le reste, et c'était en général toute la masse du peuple, et même un grand nombre de philosophes, croyaient réellement que la divinité résidait dans les statues et dans les autres objets animés ou inanimés devant lesquels ils se prosternaient (Voy. la note sur le ŷ. 19.).

ŷ. 11. — ¹³ * Les principaux traits du tableau de la folie de l'idolâtrie, que trace ici l'auteur sacré, sont empruntés des prophètes Isaïe, Jérémie et Baruch (Voy. les passages indiqués dans la note sur le ŷ. 19.).

ŷ. 14. — ¹⁴ * Le vermillon était tout à fait du goût des anciens, spécialement des Orientaux, et encore aujourd'hui c'est leur couleur favorite. On peignait Jupiter en vermillon aux jours de ses fêtes; et les consuls romains croyaient relever l'éclat de leur personne, en se faisant peindre de rouge dans leur triomphe.

18. Il prie pour sa santé celui qui n'est que faiblesse; il demande la vie à un mort, et il appelle à son secours celui qui ne peut se secourir.

19. Pour avoir des forces dans son voyage, il s'adresse à celui qui ne peut marcher; et lorsqu'il pense à acquérir ou à entreprendre quelque chose, et qu'il est en peine du succès de tout ce qui le regarde, il implore celui qui est inutile à tout ¹⁵.

18. et pro sanitate quidem infirmum deprecatur, et pro vita rogat mortuum, et in adiutorium inutilem invocat :

19. et pro itinere petit ab eo, qui ambulare non potest : et de acquirendo, et de operando, et de omnium rerum eventu petit ab eo, qui in omnibus est inutilis.

CHAPITRE XIV.

Continuation. Origine de l'idolâtrie.

1. Un autre aussi ayant entrepris de se mettre en mer, et commençant à faire voile sur les flots impétueux, invoque un bois plus fragile que n'est le bois qui le porte ¹.

2. Car le désir de gagner a inventé la structure de ce bois ², et l'ouvrier en a formé un vaisseau par son adresse.

3. Mais c'est votre providence, ô Père, qui le gouverne; car c'est vous qui avez ouvert un chemin au travers de la mer, et une route très-assurée au milieu des flots, 2. *Moy.* 14, 22.

4. pour faire voir que vous pouvez sauver de tous les périls, quand on s'engagerait même sur la mer sans le secours d'aucun arte ³.

1. Iterum alius navigare cogitans, et per feros fluctus iter facere incipiens, ligno portante se, fragilius lignum invocat.

2. Illud enim cupiditas acquirendi excogitavit, et artifex sapientia fabricavit sua.

3. Tua autem, Pater, providentia gubernat : quoniam dedisti et in mari viam, et inter fluctus semitam firmissimam,

4. ostendens quoniam potens es ex omnibus salvare, etiam si sine arte aliquis adeat mare.

§. 19. — ¹⁵ Comp. *Isaï.* 44, 9-16. *Jér.* 10, 3-5. *Baruch.* 6, 3-39. Il faut bien distinguer du culte des idoles, qui est ici réprouvé, le culte qu'il est permis de rendre aux images des saints ou de Dieu. Dans le culte païen des idoles, on attribue aux images, aux figures mêmes une vertu divine ou spirituelle, ce qui fait que l'on rapporte aux figures elles-mêmes l'honneur qu'on leur rend. Dans le culte des images, tel qu'il est autorisé parmi les chrétiens, on ne croit en aucune façon qu'il y ait dans les images aucune vertu divine ou spirituelle, pour accorder une faveur ou une grâce quelconque, mais les chrétiens s'en servent seulement comme de signes qui rappellent le souvenir des personnes et des mystères qu'elles représentent, et ils rapportent tout l'honneur qu'ils leur rendent, non à elles-mêmes, mais à ces mêmes personnes et mystères.

§. 1. — ¹ L'auteur sacré continue à montrer la folie de l'idolâtrie dans le navigateur qui, au milieu des grands dangers qui l'attendent, s'adresse, non au Dieu tout-puissant, mais à une idole fragile.

§. 2. — ² Litt. : a imaginé ce bois, — le vaisseau. — Depuis le §. 2-7. suivent, en forme de parenthèse, quelques remarques relatives à la navigation, comment elle a été, avec la permission de Dieu, inventée par les hommes, afin de faire éclater sa toute-puissance, et comment Dieu s'en est servi dans le déluge pour répandre sur l'humanité ses bénédictions.

§. 4. — ³ comme cela eut lieu dans les premiers temps, alors que la navigation était encore dénuée de tout secours. Sens des trois versets : L'homme a, il est vrai, inventé le vaisseau, mais avec l'aide de Dieu. C'était Dieu qui dirigeait le vaisseau sur la mer, lors même qu'il était entre les mains de navigateurs inexpérimentés, afin de faire éclater sa toute-puissance.

5. Sed ut non essent vacua sapientia tua opera : propter hoc etiam et exiguo ligno credunt homines animas suas, et transeuntes mare per ratem liberati sunt :

6. sed et ab initio cum perirent superbi gigantes, spes orbis terrarum ad ratem confugiens, remisit sæculo semen natiuitatis, quæ manu tua erat gubernata.

7. Benedictum est enim lignum, per quod fit iustitia.

8. Per manus autem quod fit idolum, maledictum est et ipsum, et qui fecit illud : quia ille quidem operatus est : illud autem cum esset fragile, deus cognominatus est.

9. Similiter autem odio sunt Deo, impius et impietas ejus.

10. Etenim quod factum est, cum illo, qui fecit, tormenta pertinetur.

11. Propter hoc et in idolis nationum non erit respectus : quoniam creaturæ Dei in odium factæ sunt, et in tentationem animabus hominum, et in mscupulam pedibus insipientium.

12. Initium enim fornicationis est exquisitio idolorum : et aduentio illorum corruptio vitæ est ;

13. neque enim erant ab initio, neque erunt in perpetuum.

5. Mais afin que les ouvrages de votre sagesse ⁴ ne fussent point inutiles, les hommes ne craignent pas de confier leur vie à un peu de bois ; et passant la mer, ils se sauvent des dangers avec un vaisseau.

6. Aussi dès le commencement du monde, lorsque vous fîtes périr les géants superbes ⁵, un vaisseau fut l'asile et le dépositaire de l'espérance de l'univers ⁶ ; et étant gouverné par votre main, il conserva au monde la tige de laquelle il devait renaître.

1. *Moys.* 6, 4, 7, 7.

7. Car le bois qui sert à la justice est un bois béni ⁷ ;

8. mais le bois dont on fait l'idole, est maudit lui-même, aussi bien que l'ouvrier qui l'a faite : celui-ci, parce qu'il a fait une idole ; et celui-là, parce que n'étant qu'un bois fragile, il porte le nom de dieu. *Ps.* 113, 4. *Baruc.* 6, 3.

9. Car Dieu a également en horreur l'impie et son impiété ;

10. et l'ouvrage souffrira la même peine que l'ouvrier qui l'a fait ⁸.

11. C'est pourquoi les idoles des nations ne seront point épargnées ⁹, parce que les créatures de Dieu sont devenues ainsi un objet d'abomination ¹⁰, un sujet de tentation aux hommes, et un filet où les pieds des insensés se sont pris.

12. Le premier essai de former des idoles a été le commencement de la prostitution ¹¹ ; et leur établissement a été l'entière corruption de la vie humaine ;

13. car les idoles n'ont point été dès le commencement, et elles ne seront point pour toujours ¹².

ÿ. 5. — ⁴ à savoir la navigation

ÿ. 6. — ⁵ Voy. 1. *Moys.* 6, 4.

⁶ de Noé et de sa famille.

ÿ. 7. — ⁷ Dans le grec : Béni soit le bois par lequel la justice (le juste Noé) fut conservée. D'autr. autrem. Plusieurs saints Pères trouvent dans le bois de l'arche de Noé un type du bois de la croix.

ÿ. 10. — ⁸ L'idole, l'ouvrier et l'idolâtre, seront jetés au feu ; mais avec cette différence que l'idole qui est une vile matière, sera bientôt consumée par les flammes, au lieu que son fabricant et son adorateur souffriront à jamais dans un feu qui lui conservera au lieu de les consumer.

ÿ. 11. — ⁹ mais seront renversées. C'est ce que les prophètes avaient prédit (Voy. *Jér.* 10, 15. *Isai.* 2, 20. *Ezéch.* 30, 13.).

¹⁰ Les idoles étaient faites de bois, de pierre ou de métal

ÿ. 12. — ¹¹ Les idoles étaient ordinairement honorées par des pratiques impures, en sorte que quoique l'impudicité ait existé dès le principe, ce fut néanmoins au moyen de l'idolâtrie qu'elle commença à se propager, parce qu'ainsi elle était en quelque manière consacrée. Le culte des idoles étant une fornication spirituelle (voy. 3. *Moys.* 17, 7. note 4.), et l'homme réalisant toujours dans ses œuvres ce qu'il a dans l'esprit, il était nécessaire que l'impudicité se joignit à l'idolâtrie.

ÿ. 13. — ¹² L'idolâtrie qui est la corruption entière de la vie humaine, de l'esprit, du cœur, de la volonté et du corps de l'homme, l'idolâtrie n'a pas toujours

14. C'est la vanité des hommes¹³ qui les a introduites dans le monde; c'est pourquoi on en verra bientôt la fin.

15. Un père affligé de la mort précipitée de son fils, fit faire l'image de celui qui lui avait été ravi sitôt; il commença à adorer comme dieu, celui qui comme homme était mort un peu auparavant¹⁴, et il lui établit parmi ses serviteurs un culte et des sacrifices.

16. Cette coutume criminelle s'étant autorisée de plus en plus dans la suite du temps, l'erreur fut observée comme une loi, et les idoles furent adorées par le commandement des princes¹⁵.

17. Les hommes aussi ne pouvant honorer¹⁶ ceux qui étaient bien loin d'eux, firent apporter leur tableau du lieu où ils étaient, et ils proposèrent devant tout le monde l'image du roi à qui ils voulaient rendre honneur, pour révéler ainsi, comme présent, avec une soumission religieuse, celui qui était éloigné.

18. L'adresse admirable des sculpteurs augmenta encore beaucoup ce culte dans l'esprit des ignorants¹⁷.

19. Chacun d'eux voulant plaire à celui qui l'employait¹⁸, épuisa tout son art pour faire une figure parfaitement achevée¹⁹.

20. Et le peuple ignorant, surpris par la

14. *Supervacuitas enim hominum advenit in orbem errarum: et ideo brevis illorum finis est inventus.*

15. *Acerbo enim luctu dolens pater, cito sibi rapti filii fecit imaginem: et illum, qui tunc quasi homo mortuus fuerat, nunc tanquam deum colere cepit, et constituit inter servos suos sacra et sacrificia.*

16. *Deinde interveniente tempore, convalescente iniqua consuetudine, hic error tanquam lex custoditus est, et tyrannorum imperio colebantur figmenta.*

17. *Et hos quos in palam homines honorare non poterant, propter hoc quod longe essent, e longinquo figura eorum allata, evidentem imaginem regis, quem honorare volebant, fecerunt: ut illum, qui aberat, tanquam presentem colerent sua sollicitudine.*

18. *Proximitas autem ad horum culturam et hos qui ignorabant, artificis eximia diligentia.*

19. *Ille enim volens placere illi, qui se assumpsit, elaboravit arte sua, ut similitudinem in melius figuraret.*

20. *Multitudo autem hominum*

été; elle a eu un commencement, et on en connaît l'origine. L'erreur n'est que l'altération de la vérité, et les fausses religions ne sont qu'une corruption de la véritable. — C'est une question de savoir si l'idolâtrie fut pratiquée avant le déluge; mais quoiqu'il en soit de cette question, dont la solution paraît assez difficile, faute de monuments historiques, on connaît avec assez de précision, pour les temps d'après le déluge, l'époque à laquelle commença le culte des idoles; on le fait d'ordinaire remonter aux premiers descendants de Phaleg (Voy. 1. *Moy.* 11, 18, et suiv. 1. *Par.* 1, 25. *Pl. h.* 13, 2.). — L'auteur sacré prédit ici la destruction et l'abolition de l'idolâtrie; mais elle ne devait disparaître que plus tard à la lumière de l'Évangile.

ÿ. 14. — ¹³ la folie, le vain désir de la gloire, comme le montre ce qui suit.

ÿ. 15. — ¹⁴ L'auteur sacré donne ici une des diverses causes de l'idolâtrie, sans exclure les autres.

ÿ. 16. — ¹⁵ Une autre cause est l'orgueil des rois, qui ordonnèrent de rendre à leurs images les honneurs divins (Comp. *Dan.* 3, 1-22.).

ÿ. 17. — ¹⁶ personnellement, sous leurs yeux.

ÿ. 18. — ¹⁷ L'art de la peinture et celui de la sculpture contribuèrent autrefois à propager le culte des idoles. De nos jours ces mêmes arts, ne contribuent-ils pas à propager la corruption et l'immoralité? Que disent aux yeux, et par les yeux à l'esprit et au cœur, toutes ces citations, tous ces tableaux lascifs, obscènes, qu'on voit exposés non-seulement dans les musées, mais dans les boutiques des marchands, dans les places publiques, et quelquefois jusque dans les églises? Tant les passions des hommes sont ingénieuses à trouver des prétextes pour faire servir à leur satisfaction ce qui ne devrait servir qu'à la gloire de Dieu.

ÿ. 19. — ¹⁸ Dans le grec: à celui qui avait la puissance; — qui lui donnait le travail à faire.

¹⁹ Dans le grec: pour faire une figure de la plus grande beauté (pour lui donner la beauté idéale).

abducta per speciem operis, eum, qui ante tempus tanquam homo honoratus fuerat, nunc deum aestimaverunt.

21. Et hæc fuit vitæ humanæ deceptio : quoniam aut affectui, aut regibus deservientes homines, incommunicabile nomen lapidibus et lignis imposuerunt.

22. Et non suffecerat errasse eos circa Dei scientiam, sed et in magno viventes inscientiæ bello, tot et tam magna mala pacem appellent.

23. Aut enim filios suos sacrificantes, aut obscura sacrificia facientes, aut insanie plenas vigiliis habentes,

24. neque vitam, neque nuptias mundas jam custodiunt, sed alius alium per invidiam occidit, aut adulterans contristat :

25. et omnia commixta sunt, sanguis, homicidium, furtum et fictio, corruptio et infidelitas, turbatio et perjurium, tumultus bonorum,

26. Dei immemoratio, animarum inquinatio, nativitatibus im-

beauté de cet ouvrage, commença à prendre pour un dieu celui qu'un peu auparavant il avait honoré comme un homme.

21. C'a été là la source de l'illusion de la vie humaine, de ce que les hommes, ou possédés par leur affection particulière, ou se rendant trop complaisants aux rois, ont donné à des pierres et à du bois un nom incommunicable à la créature²⁰.

22. Il n'a pas même suffi aux hommes d'être dans ces erreurs touchant la connaissance de Dieu, mais vivant dans une grande confusion causée par l'ignorance²¹, ils donnent le nom de paix à des maux si grands et en si grand nombre.

23. Car²² ou ils immolent leurs propres enfants, ou ils font en secret des sacrifices infâmes²³, ou ils célèbrent des veilles pleines d'une brutalité furieuse²⁴. 5. *Moy.* 18, 10. *Jérém.* 7, 6.

24. De là vient qu'ils ne gardent plus aucune honnêteté, ni dans leur vie, ni dans leur mariage²⁵; mais l'un tue l'autre par envie²⁶, ou l'outrage par l'adultère :

25. tout est dans la confusion, le sang²⁷, le meurtre, le vol, la tromperie, la corruption, l'infidélité, le tumulte, le parjure, le trouble des gens de bien,

26. l'oubli de Dieu²⁸, l'impureté des âmes²⁹, l'avortement³⁰, l'inconstance des

ŷ. 21. — ²⁰ le nom de Dieu.

ŷ. 22. — ²¹ Litt. : dans une grande lutte causée par l'ignorance. — En effet, l'erreur ne laisse pas longtemps l'intelligence en repos, et bientôt elle jette l'esprit dans des luttes et des doutes plus grands que jamais.

ŷ. 23. — ²² Vient maintenant une description des maux auxquels ils donnent le nom de paix et de bonheur.

²³ Dans le grec : ou ils célèbrent des mystères, qui ne doivent point paraître à la lumière. — L'initiation aux mystères (au culte) de Cérès, de Priape et d'autres divinités païennes avait lieu durant la nuit, dans des réduits souterrains ou dans des bois obscurs, et était accompagnée de telles abominations, que même les auteurs païens refusaient de les décrire (Comp. *Ephés.* 5, 12.).

²⁴ Dans le grec : ils tiennent des banquets remplis de fureur et d'orgies inouïes. — On faisait dans les temples païens des repas nocturnes, à la suite desquels on s'abandonnait à la plus frénétique volupté, et on se livrait en l'honneur des dieux à tous les excès de l'impudicité. C'était un devoir pour les filles et les femmes de s'abandonner aux prêtres sacrificateurs, sous prétexte que les dieux étaient amoureux d'elles. — La foi chrétienne nous a délivrés de ces abominations, mais honte et malheur au chrétien qui y retourne de lui-même!

ŷ. 24. — ²⁵ car celui qui abandonne Dieu, décheoit tôt ou tard de toute vertu, et tombe d'un abîme de perversité dans un autre.

²⁶ Dans le grec : en lui dressant des pièges.

ŷ. 25. — ²⁷ les coups et les blessures.

ŷ. 26. — ²⁸ Dans le grec : l'oubli des grâces.

²⁹ l'empoisonnement des âmes (innocentes). Autrement : la souillure de soi-même.

³⁰ Litt. : le changement de sexe, — le mélange contre nature des sexes (*Voy. Rom.* 1, 26.).

mariages, et les dissolutions de l'adultère et de l'impudicité.

27. Car le culte des idoles abominables est la cause, le principe et la fin de tous les maux.

28. Car ou ils s'abandonnent à la fureur dans leurs divertissements ³¹, ou ils font des prédictions pleines de mensonge, ou ils vivent dans l'injustice, ou ils se parjurent sans aucun scrupule,

29. parce qu'ayant mis leur confiance en des idoles qui n'ont point d'âme, ils ne craignent point d'être punis de leurs parjures ³².

30. Mais ils recevront la punition de ce double crime ³³, parce qu'ils ont eu des sentiments impies de Dieu en révéraut les idoles, et parce qu'ils ont fait de faux serments, sans se mettre en peine de blesser la justice par leur perfidie ³⁴.

31. Car ce n'est point la puissance de ceux par qui on a juré, mais la justice armée contre les pécheurs, qui punit toujours l'infidélité des hommes injustes ³⁵.

mutatio, nuptiarum inconstantia, inordinatio mœchiæ et impudicitia.

27. Infædorum enim idolorum cultura, omnis mali causa est, et initium et finis.

28. Aut enim dum lætantur, insaniant : aut certe vaticinantur falsa, aut vivunt injuste, aut pejerant cito.

29. Dum enim confidunt in idolis, quæ sine anima sunt, male jurantes noceri se non sperant.

30. Utraque ergo illis evenient digne, quoniam male senserunt de Deo, attendentes idolis, et juraverunt injuste, in dolo contemnentis justitiam.

31. Non enim juratorum virtus, sed peccantium pœna perambulat semper injustorum prævaricationem.

ŷ. 28. — ³¹ par exemple dans les fêtes pleines d'extravagance, que l'on célébraut en l'honneur de Bacchus, fêtes où les femmes couraient en s'agitant comme des furieuses.

ŷ. 29. — ³² * Toute cette peinture (ŷ. 23-29.) des mœurs et de la société sous le paganisme, n'est que trop confirmée par les faits et par les auteurs païens eux-mêmes; et c'est là une preuve sans réplique du besoin que le genre humain avait de la révélation chrétienne et de la réparation du Médiateur (Comp. Gal. 4, 4. et les notes). — On peut demander aussi à cette occasion, si l'initiation trop précoce de l'enfance chrétienne à la connaissance, et même à l'étude de ces mœurs et de cette société, est bien de nature à laisser dans les esprits et dans les cœurs de salutaires impressions. Puisque le paganisme est l'entière corruption de la vie humaine (ŷ. 12.), et qu'en effet il a été dans l'individu et dans la société le principe et la fin de tous les maux (ŷ. 27.), comment espérer que l'esprit et le cœur de l'enfant qui n'est point encore affermi dans la foi et dans la crainte de Dieu, pourra s'en nourrir sans contracter quelque souillure, et sans y puiser le germe du mal? (Comp. les remarq. sur Ephés. 6, 4. Voy. aussi Fleury, Mœurs des Israélites, ch. 19. Idolâtrie. Mœurs des chrét., 2^e partie, ch. 1).

ŷ. 30. — ³³ d'idolâtrie et de parjure.

³⁴ Dans le grec : ... de faux serments, en méprisant la sainteté (du serment).

ŷ. 31. — ³⁵ Ceux qui se rendent coupables de faux serments, ne seront pas punis à cause de la puissance de ceux par lesquels ils jurent, mais à cause de la malice que tout parjure renferme en lui-même. La version arabe porte : Car ce n'est pas la puissance de ceux par qui l'on jure, mais le péché des impies qui décide toujours du châtimant des coupables.

CHAPITRE XV.

Action de grâces pour la connaissance de Dieu. Abomination de l'idolâtrie.

1. Tu autem Deus noster, suavis et verus es, patiens, et in misericordia disponens omnia.

2. Etenim si peccaverimus, tui sumus, scientes magnitudinem tuam : et si non peccaverimus, scimus quoniam apud te sumus computati.

3. Nosse enim te, consummata justitia est : et scire justitiam, et virtutem tuam, radix est immortalitatis.

4. Non enim in errorem induxit nos hominum malæ artis excoꝑatio, nec umbra picturæ labor sine fructu, effigies sculpta per varios colores,

5. cujus aspectus insensato dat concupiscentiam, et diligit mortuæ imaginis effigiem sine anima.

1. Mais vous, ô notre Dieu, vous êtes doux, véritable¹ et patient, et vous gouvernez tout avec miséricorde.

2. Car quand nous aurions péché, nous ne laisserions pas d'être à vous, nous qui savons quelle est votre grandeur² : et si nous ne péchons pas, nous savons que vous nous comptez au rang de ceux qui vous appartiennent³.

3. Vous connaître, est la parfaite justice ; et comprendre votre équité et votre puissance, est la racine de l'immortalité⁴.

4. Aussi nous ne nous sommes point laissé séduire aux inventions dangereuses de l'art des hommes⁵, au vain travail de la peinture, à une figure taillée et embellie d'une variété de couleurs,

5. dont la vue donne de la passion à un insensé⁶, et lui fait aimer le fantôme d'une image morte.

γ. 1. — ¹ fidèle dans vos promesses.

γ. 2. — ² Dans le grec : votre puissance. — Nous ne sommes point comme les gentils, qui tombent à la légère dans le péché, parce que leurs dieux sont des êtres impuissants ; pour nous, nous redoutons voire grandeur et votre puissance, nous faisons pénitence, et nous vous appartenons même alors que nous sommes pécheurs.

³ Nous vous appartenons par conséquent toujours, comme pécheurs pénitents et comme justes. Pourquoi ? parce que nous avons la connaissance du vrai Dieu, qui nous conserve dans sa justice, ou qui de pécheurs nous rend justes (*Voyez* ce qui suit). D'autr. trad. le grec : ... puissance ; mais nous ne pécherons point, sachant que nous vous appartenons.

γ. 3. — ⁴ parce que cette connaissance rend vertueux et conserve dans la vertu. — ⁵ Il y a trois sortes de connaissances de Dieu : la connaissance de l'esprit seul, qui fait qu'on connaît Dieu et les preuves de son existence, mais qui se borne là ; la connaissance de l'esprit et du cœur, qui fait qu'en connaissant Dieu, on l'aime, ou on désire l'aimer ; la connaissance de l'esprit, du cœur et de la volonté, qui est proprement la connaissance qui justifie, et est la racine de l'immortalité, parce que non-seulement l'esprit admet Dieu et le cœur s'y attache, mais la volonté se porte à l'accomplissement de ses commandements. Il faut donc croire, aimer et faire, et c'est là la foi sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu (*Comp. Rom. 1, 17, 3, 28. Gal. 2, 16. Jacq. 2, 14, 18-20. Jean, 18, 3.*)

γ. 4. — ⁶ Le sage n'envisage ici la peinture que par ce qu'elle a de dangereux, en ce qu'elle peut contribuer à la propagation du mal (*Comp. 2. Moys. 20, 4.*)

γ. 5. — ⁶ L'antiquité offre des exemples effrayants des excès auxquels peut donner lieu la vue d'un tableau ou d'une statue obscène, ou simplement immodeste ; et il est vrai de dire que la vue de ces sortes d'objets peut devenir non-seulement pour les cœurs corrompus, mais pour des personnes même ayant la crainte de Dieu, si elles sont un peu impressionnables, ou qu'elles aient une imagination vive, une occasion prochaine de péchés graves (*Voy. pl. h. les remarq. sur 14, 18. et D. Calmet. Ibid.*).

6. Ceux qui aiment le mal sont dignes de mettre leur espérance en de semblables dieux, aussi bien que ceux qui les font, ceux qui les aiment, et ceux qui les adorent⁷.

7. Un potier qui manie la terre molle comme il lui plaît, en fait par son travail tous les vases dont nous nous servons ; il forme de la même boue ceux qui sont destinés à des usages honnêtes, ou à d'autres qui ne le sont pas, et il est le juge de l'usage que doivent avoir tous ces vases. *Rom.* 9, 21.

8. Après cela il forme par un vain travail un dieu de la même boue, lui qui a été formé de la terre un peu auparavant, et qui peu après y doit retourner, lorsqu'on lui redemandera l'âme qu'il avait reçue en dépôt⁸.

9. Il ne pense point à la peine qu'il doit souffrir, ni à la brièveté de sa vie ; mais il ne s'applique qu'à disputer de l'excellence de son art avec les ouvriers en or et en argent ; il imite ceux qui travaillent en airain, et il met sa gloire à faire des ouvrages qui sont entièrement inutiles.

10. Son cœur n'est que cendre, son espérance est plus vile que la terre⁹, et sa vie plus méprisable que la boue¹⁰ ;

11. parce qu'il ignore celui qui l'a formé, celui qui lui a inspiré cette même âme par laquelle il travaille, et qui par son souffle a imprimé dans lui l'esprit de vie.

12. Les uns¹¹ se sont imaginé que notre vie n'est qu'un jeu ; et les autres, qu'il n'y a d'autre occupation sérieuse dans la vie que d'amasser de l'argent¹², et qu'il faut acquérir du bien par toutes sortes de voies, même criminelles¹³.

6. *Malorum amatores, digni sunt qui spem habeant in talibus, et qui faciunt illos, et qui diligunt, et qui colunt.*

7. *Sed et figulus mollem terram premens, laboriose fingit ad usus nostros unumquodque vas, et de eodem luto fingit quæ munda sunt in usum vasa, et similiter quæ his sunt contraria : horum autem vasorum quis sit usus, iudex est figulus.*

8. *Et cum labore vano deum fingit de eodem luto, ille qui paulo ante de terra factus fuerat, et post pusillum reducit se unde acceptus est, repetitus animæ debitum quam habebat.*

9. *Sed cura est illi, non quia laboraturus est, nec quoniam brevis illi vita est, sed concertatur aurificibus et argentariis : sed et ærarios imitatur, et gloriam præfert, quoniam res supervacuas fingit.*

10. *Cinis est enim cor ejus, et terra supervacua spes illius, et luto vilior vita ejus :*

11. *quoniam ignoravit qui se finxit, et qui inspiravit illi animam quæ operatur, et qui insufflavit ei spiritum vitalem.*

12. *Sed et æstimaverunt lusum esse vitam nostram, et conversationem vitæ compositam ad lucrum, et oportere undecumque etiam ex malo acquirere.*

ŷ. 6. — ⁷ *Comp. Ps. 113, 8; 134, 18.*

ŷ. 8. — ⁸ *Litt. : lorsqu'on lui redemandera la dette de son âme, — lorsqu'il mourra.*

ŷ. 10. — ⁹ *C'est là une fidèle peinture non-seulement des païens, fabricateurs ou adorateurs d'idoles, mais de tous ces hommes qui dans leurs actions, dans l'exercice de leur art et de leur profession, n'ont d'autre but que la gloire et la réputation, c'est-à-dire la vanité. Leur cœur n'est que cendre, leur espérance ne sera que poussière.*

¹⁰ *Les pensées, les actions et les espérances de ces hommes sont futiles et vaines.*

ŷ. 12. — ¹¹ *d'entre ces gens-là.*

¹² *Litt. : que les occupations de la vie n'ont d'autre but que le gain ; — d'autres trad. : ne sont qu'un trafic etc.*

¹³ *C'est ainsi que l'orfèvre grec, fabricant d'idoles, était surtout mû par l'amour du gain (Voy. Act. 19, 25.). — * Cette peinture des temps du paganisme ne convient-elle pas à notre temps? Ecoutez les sages des siècles, que vous diront-ils? La conscience, les jugements de Dieu, la religion, ne sont que des épouvantails pour intimider les enfants. L'essentiel c'est de s'enrichir, d'amasser pour jouir. Les plus scrupuleux sont ceux qui, dans leurs rapports avec leurs semblables, emportent extérieurement la justice légale et la bonne foi humaine ; mais pourvu que ni on ne tue, ni on ne vole notablement, le reste est indifférent. Ces sages assurément ne sont pas plus chrétiens que ceux de l'ancien paganisme.*

13. Hic enim scit se super omnes delinquere, qui ex terræ materia fragilia vasa, et sculptilia fingit.

14. Omnes enim insipientes, et infelices supra modum animæ superbi, sunt inimici populi tui, et imperantes illi :

15. quoniam omnia idola nationum deos æstimaverunt, quibus neque oculorum usus est ad videndum, neque nares ad percipiendum spiritum, neque aures ad audiendum, neque digiti manuum ad tractandum, sed et pedes eorum pigri ad ambulandum;

16. homo enim fecit illos : et qui spiritum mutuatus est, is finxit illos. Nemo enim sibi similem homo poterit deum fingere.

17. Cum enim sit mortalis, mortuum fingit manibus iniquis. Melior enim est ipse his quos colit, quia ipse quidem vixit, cum esset mortalis, illi autem nunquam.

18. Sed et animalia miserrima colunt : insensata enim comparata his, illis sunt deteriora.

19. Sed nec aspectu aliquis ex his animalibus bona potest conspiciere. Effugerunt autem Dei laudem, et benedictionem ejus.

13. Celui-là sait bien qu'il est plus coupable que tous les autres, qui forme d'une même terre des vases fragiles et des idoles¹³.

14. Mais tous ceux qui sont les ennemis de votre peuple, et qui les dominent, sont superbes, malheureux et insensés, plus qu'on ne peut dire;

15. parce qu'ils prennent pour des dieux toutes les idoles des nations, qui ne peuvent se servir ni de leurs yeux pour voir, ni de leurs narines pour respirer, ni de leurs oreilles pour entendre, ni des doigts de leurs mains pour toucher, ni de leurs pieds pour marcher. *Ps.* 143, 5. 143, 16.

16. Car c'est un homme qui les a faites; et celui qui a reçu de Dieu l'esprit de vie, les a formées. Nul homme n'a le pouvoir de faire un dieu qui lui soit semblable¹⁵.

17. puisqu'étant lui-même mortel, il ne forme avec ses mains criminelles qu'un ouvrage mort. Ainsi il vaut mieux que ceux qu'il adore, parce qu'il vit quelque temps, quoiqu'il doive mourir après; au lieu que ces idoles n'ont jamais vécu.

18. Ils adorent jusqu'aux plus vils des animaux¹⁶, qui étant comparés aux autres bêtes sans raison, sont au-dessous d'elles¹⁷.

19. La vue même de ces animaux ne peut donner que de l'horreur à ceux qui les regardent¹⁸, et ils ne sont point de ceux qui ont été loués et bénis de Dieu¹⁹.

ŷ. 13. — ¹³ pour en faire les objets d'un culte idolâtrique.

ŷ. 16. — ¹⁵ à savoir : à l'homme. D'autres traduisent : Car aucun homme ne peut former une figure qui soit semblable à lui, et néanmoins Dieu.

ŷ. 18. — ¹⁶ des serpents, des insectes, des animaux féroces.

ŷ. 17 * Parce qu'elles ont des instincts plus dangereux, ou qu'elles sont moins utiles à l'homme.

ŷ. 19. — ¹⁸ n'a rien d'agréable.

ŷ. 19 * Dieu n'a point compris ces animaux dans ses louanges (1. *Moys.* 1, 21. 25, 31) et dans ses bénédictions (ŷ. 22. 28.), soit parce que quelques-uns, après le péché de l'homme, ont subi des altérations ou des modifications dans leur espèce, soit parce que Dieu, en ce qu'il les regardait tous, prévoyait qu'ils deviendraient, le serpent d'abord, puis aussi les autres, une occasion et un piège qui ferait tomber l'homme dans l'idolâtrie. Quelques commentateurs ont avancé que quelques-uns de ces animaux, spécialement parmi ceux qui pouvaient nuire à l'homme, pouvaient ne pas encore exister alors, et que peut-être ils n'ont commencé à exister qu'après le péché de l'homme, par exemple par la putréfaction des corps. Mais c'est là une assertion qui ne peut se soutenir, contraire même aux données les plus positives de l'histoire naturelle. D'abord tous les êtres vivants ont été créés avant l'homme (1. *Moys.* 1, 20-25); ensuite il ne naît de la corruption des corps aucun être animé, à moins qu'un germe n'y ait été préalablement déposé. « Il n'y a point de production spontanée, dit un naturaliste célèbre; la vie ne peut être sortie que de la vie, et la mort ne produit que la mort; aucun corps ne peut naître sans être organisé; la corruption qui détruit les organes est incapable de les coordonner elle-même. Le hasard ne peut être sagesse, le désordre ne peut créer l'ordre. La vie est donc une transmission de cette primitive étincelle qui jaillit du sein de la divinité de la terre... » Et ailleurs : « A l'aide des verres lenticulaires qui grossissent les objets, d'excellents naturalistes ont si clairement fait voir que les plus petits

CHAPITRE XVI.

Différence entre le sort des idolâtres et celui des adorateurs du vrai Dieu.

1. C'est pourquoi ils ¹ ont été tourmentés par ces sortes d'animaux, selon qu'ils le méritaient, et ils ont été exterminés ² par une multitude de bêtes ³.

2. Mais au lieu de ces peines, vous avez traité favorablement votre peuple en lui donnant la nourriture délicieuse qu'il avait désirée, et lui préparant des caillies comme une viande d'un excellent goût ⁴. 4. *Moys.* 11, 31.

3. Les Egyptiens ⁵ étant pressés de manger, avaient aversion des viandes même les plus nécessaires, à cause des plaies dont Dieu les avait frappés ⁶; mais ceux-ci ⁷ n'ayant

1. Propter hæc, et per his similia passi sunt digne tormenta, et per multitudinem bestiarum exterminati sunt.

2. Pro quibus tormentis bene disposuisti populum tuum, quibus dedisti concupiscentiam delectamenti sui, novum saporem, escam parans eis ortygometram :

3. ut illi quidem concupiscentes escam propter ea, quæ illis ostensa et missa sunt, etiam a necessaria concupiscentia averterent-

insectes avaient des œufs, des sexes, s'accouplaient, se reproduisaient constamment à la manière des autres animaux, qu'il serait ridicule aujourd'hui d'avancer en histoire naturelle que les vers se créent dans du fromage passé. L'on a découvert jusqu'aux poussières séminales : les champignons et des mousses. » *Virey*, art. *Création, Génération*. — Il n'est pas non plus exact de dire que les espèces changent. Il s'introduit, par le croisement, des variétés dans les espèces; mais les espèces elles-mêmes demeurent, en vertu même des lois de la nature, invariables et toujours les mêmes (*Voy. 1. Moys.* 7, 23 la note sur l'unité de l'espèce humaine). — Que veut donc dire l'auteur sacré par les paroles : *ils ne sont point de ceux qui ont été loués et bénis de Dieu*? On ne remarque plus dans ces animaux, objet du culte des païens insensés, cette bénédiction que Dieu répandit sur toutes les créatures (1. *Moys.* 1, 31.); au lieu d'être agréables à la vue et doux à l'homme, ils lui sont devenus un objet d'horreur et dangereux : ils ressemblent tous au serpent que Dieu frappa de sa malédiction (1. *Moys.* 3, 14.). Il s'agit ici des Egyptiens qui adoraient le serpent, le crocodile, le lion etc. — Le blâme qui est ici adressé au culte des idoles, regarde également cette idolâtrie plus raffinée qui cause tant de ravages, même parmi les chrétiens. Il n'est pas en effet nécessaire d'adorer le bois, la pierre, les animaux, en général les créatures, pour mériter le nom d'idolâtre; celui dont le cœur et toutes les puissances sont attachés et dévoués aux créatures de ce monde, et qui oublie Dieu est un vrai adorateur d'idoles; c'est ainsi que l'avare fait son dieu de son bien, l'homme voluptueux et sensuel, de l'objet de sa passion; tels sont encore le savant, l'artiste, lorsque pour la science et les arts ils mettent Dieu en oubli.

1. 1. — ¹ les Egyptiens.

² Dans le grec : tourmentés.

³ Les chapitres 16-19 offrent la continuation du parallèle entre le sort des Egyptiens et celui des Israélites. Ce parallèle avait été interrompu au chap. 12, 21 par un coup d'œil sur l'idolâtrie ou le paganisme en général; il est repris ici, et l'auteur sacré y rappelle les faits historiques corrélatifs concernant les deux peuples, afin de mieux faire reporter, d'une part, les justes jugements de Dieu contre les Egyptiens, et, d'autre part, sa conduite pleine de bonté à l'égard des Israélites.

4. 2. — ⁴ Les Egyptiens furent punis au moyen d'animaux; les Israélites soulagés au moyen d'animaux (*Voy. 2. Moys.* 16, 13. 4. *Moys.* 11, 31.).

5. 3. — ⁵ Litt. : Ceux-là, — les Egyptiens.

⁶ Dieu envoya aux Egyptiens ces affreux animaux, afin qu'ils fussent punis par le dégoût même, et qu'ils perdissent jusqu'au plaisir nécessaire qu'on trouve à prendre de la nourriture.

⁷ les Israélites.

tur. Hi autem in brevi inopes facti, novam gustaverunt escam.

4. Oportebat enim illis sine excusatione quidem supervenire interitum exercentibus tyrannidem : his autem tantum ostendere quemadmodum inimici eorum exterminabantur.

5. Etenim cum illis supervenit sæva bestiarum ira, morsibus per-versorum colubrorum exterminabantur.

6. Sed non in perpetuum ira tua permansit, sed ad correptionem in brevi turbati sunt, signum habentem salutis ad commemorationem mandati legis tue.

7. Qui enim conversus est, non per hoc, quod videbat, sanabatur, sed per te omnium salvatorem :

8. in hoc autem ostendisti inimicis nostris, quia tu es, qui liberas ab omni malo.

9. Illos enim locustarum et muscarum occiderunt morsus, et non est inventa sanitas animæ illorum : quia digni erant ab hujusmodi exterminari.

10. Filios autem tuos, nec draconum venenatorum vicerunt dentes : misericordia enim tua adveniens sanabat illos.

11. In memoria enim sermonum tuorum examinabantur, et velociter salvabantur, ne in altam incidentes oblivionem, non posset tuo uti adjutorio.

12. Etenim neque herba, neque malagma sanavit eos, sed

été dans le besoin que fort peu de temps goûtèrent une viande toute nouvelle.

4. Car il fallait qu'une ruine⁸ inévitable fondît sur ces premiers, qui exerçaient une tyrannie sur votre peuple, et que vous fissiez voir seulement à ceux-ci⁹ de quelle manière vous exterminiez leurs ennemis.

5. Il est vrai que des bêtes cruelles et fureuses ont aussi attaqué vos enfants, et que des serpents venimeux leur¹⁰ ont donné la mort. 4. *Moys.* 21, 6.

6. Mais votre colère ne dura pas toujours; ils ne furent que peu de temps dans ce trouble pour leur servir d'avertissement, et vous leur donnâtes un signe de salut¹¹, pour les faire souvenir des commandements de votre loi¹².

7. Car celui qui regardait ce serpent n'étais pas guéri parce qu'il voyait, mais par vous-même, qui êtes le Sauveur de tous les hommes.

8. Et vous avez fait voir en cette rencontre à nos ennemis, que c'est vous qui délivrez de tout mal.

9. Car pour eux, ils ont été tués par les seules morsures des sauterelles et des mouches, sans qu'ils aient trouvé de remèdes pour sauver leur vie, parce qu'ils étaient dignes d'être ainsi exterminés. 2. *Moys.* 8, 24. 10, 4. *Apoc.* 9, 7.

10. Mais pour vos enfants, les dents mêmes empoisonnées des dragons ne les ont pu vaincre, parce que votre miséricorde survenant, les a guéris.

11. Ils étaient mordus de ces bêtes¹³, afin qu'ils se souvinsent de vos préceptes; et ils étaient guéris à l'heure même, de peur que tombant dans un profond oubli de votre loi¹⁴, ils ne missent un obstacle à votre secours¹⁵.

12. Aussi n'est-ce point une herbe, ou quelque chose appliquée sur leur mal, qui

7. 4. — ⁸ Dans le grec : qu'une disette.

⁹ * aux Israélites.

7. 5. — ¹⁰ à quelques-uns d'entre eux.

7. 6. — ¹¹ le serpent d'airain, qui était une figure du Sauveur (Voy. 4. *Moys.* 21.).

¹² afin qu'après avoir été guéris par la vue, accompagnée de foi, de ce signe, la reconnaissance ranimât leur zèle pour l'observation de vos commandements, et les détournât de la rébellion.

7. 11. — ¹³ Litt. : punis. — Dans le grec : piqués.

¹⁴ Lit. : de peur que, tombant dans un profond oubli; — de vos commandements.

¹⁵ * On aurait pu objecter que les Israélites, bien qu'ils se glorifiasent d'être les enfants de Dieu (7. 10), n'avaient pas laissé, d'après le témoignage de leur propre histoire, d'être frappés d'une plaie extraordinaire, de celle des serpents brûlants, de même que les Egyptiens. L'objection trouve sa solution dans la différence du but, de la manière et de la durée du châtement (7. 6-10.). Comp. 4. *Moys.* 21.

les a guéris; mais c'est votre parole, ô Seigneur, qui guérit toutes choses¹⁶.

13. Car c'est vous, Seigneur, qui avez la puissance de la vie et de la mort, et qui menez jusqu'aux portes de la mort, et en ramenez. 5. *Moy.* 32, 39. 1. *Rois*, 2, 6. *Tob.* 13, 2.

14. Un homme en peut bien tuer un autre par sa méchanceté; mais lorsque l'esprit sera sorti du corps, il ne l'y fera pas revenir, et il ne rappellera point l'âme lorsqu'elle se sera retirée.

15. Pour vous, Seigneur, il est impossible d'échapper à votre main¹⁷.

16. C'est pourquoi lorsque les impies ont déclaré qu'ils ne vous connaissaient point¹⁸, ils ont été frappés par la force de vos bras; ils ont été tourmentés par des pluies extraordinaires¹⁹, par des grêles et par des orages, et consumés par le feu. 2. *Moy.* 9, 23.

17. Et ce qu'on ne peut assez admirer, le feu²⁰ brûlait encore davantage dans l'eau même qui éteint tout, parce que tout le monde s'arme pour la vengeance des justes.

18. Le feu quelquefois tempérant son ardeur pour ne pas brûler les animaux²¹ qui avaient été envoyés contre les impies²², afin que voyant cette merveille, ils reconnussent eux-mêmes que c'était par un jugement de Dieu qu'ils souffraient ces maux.

19. Quelquefois aussi ce même feu surpassant ses propres forces, redoublait ses flammes au milieu des eaux, pour détruire tout ce qu'avait produit cette terre injuste.

20. Mais vous avez donné au contraire à votre peuple la nourriture des anges²³; vous leur avez fait pleuvoir du ciel un pain préparé sans aucun travail, qui renfermait en

tus, Domine, sermo, qui sanat omnia.

13. Tu es enim, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem, et deducis ad portas mortis, et reducis:

14. homo autem occidit quidem per malitiam, et cum exierit spiritus, non revertetur, nec revocabit animam quæ recepta est:

15. sed tuam manum effugere impossibile est.

16. Negantes enim te nosse impii, per fortitudinem brachii tui flagellati sunt; novis aquis, et grandinibus, et pluviis persecutionem passi, et per ignem consumpti.

17. Quod enim mirabile erat, in aqua, quæ omnia exstinguit, plus ignis valebat: vindex est enim orbis justorum.

18. Quodam enim tempore, mansuetabatur ignis, ne comburerentur quæ ad impios missæ erant animalia: sed ut ipsi videntes scirent, quoniam Dei judicio potiuntur persecutionem.

19. Et quodam tempore in aqua supra virtutem ignis, exardescibat undique, ut iniquæ terræ nationem exterminaret.

20. Pro quibus angelorum escam nutritivi populum tuum, et paratum panem de cælo præstitisti illis sine labore, omne delecta-

¶ 12. — ¹⁶ * toutes les maladies et les plaies corporelles, de même que toutes les plaies et les maladies spirituelles, car, dit saint Augustin, toute maladie de l'âme a son remède dans l'Écriture.

¶ 13. — ¹⁷ Aucun esprit, en quittant la vie, ne vous échappe, vous pouvez le rappeler et le réunir au corps.

¶ 14. — ¹⁸ * Pharaon, lorsque Moïse le sommait au nom du Dieu d'Israël, de laisser partir les Hébreux, répondit qu'il ne connaissait point le Dieu d'Israël (2. *Moy.* 5, 2.). — L'auteur sacré établit dans ce qui suit (¶ 15-29) une comparaison entre la pluie, la grêle et les éclairs qui tombèrent du ciel sur les Egyptiens (2. *Moy.* 9, 22-25), et la pluie ou la rosée de la manne (2. *Moy.* 16, 1 et suiv.), nourriture miraculeuse qui descendit du ciel en faveur des Israélites sous la forme de la glace, ou bien encore de la grêle (¶ 22-25).

¹⁹ car en Egypte il pleut rarement (*Voy. pl.* 6, 19, 19.).

¶ 17. — ²⁰ les éclairs tombés du ciel.

¶ 18. — ²¹ pour ne pas tuer les insectes dont les essaims remplissaient l'air.

²² * Moïse fait disparaître les grenouilles et les mouches (2. *Moy.* 8, 11. 12. 31.); mais il n'est pas dit qu'il ait fait également disparaître les moucheron. Il y a d'ailleurs en Egypte toujours beaucoup de ces insectes dans les airs (*Voy.* les remarq. sur les plaies d'Égypte. 2. *Moy.* 8.).

¶ 20. — ²³ c'est-à-dire une nourriture tombée du ciel (*Voy.* 2. *Moy.* 16, 15. *Ps.* 77, 25.).

mentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem.

21. Substantia enim tua dulcedinem tuam, quam in filios habes, ostendebat : et deserviens uniuscujusque voluntati, ad quod quisque volebat, convertebatur.

22. Nix autem et glacies sustinebant vim ignis, et non tabescebant : ut scirent quoniam fructus inimicorum exterminabat ignis ardens in grandine et pluvia cuscans.

23. Hic autem iterum ut nutrirentur justi, etiam suæ virtutis oblitus est.

24. Creatura enim tibi Factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos : et lenior fit ad beneficiendum pro his, qui in te confidunt.

25. Propter hoc et tunc in omnia transfigurata, omnium nutricia gratiæ tuæ deserviebat, ad voluntatem eorum, quia te desiderabant :

26. ut scirent filii tui, quos dilexisti Domine, quoniam nativitatis fructus pascunt homines, sed sermo tuus hos, qui in te crediderint, conservat.

soi tout ce qu'il y a délicieux, et tout ce qui peut être agréable au goût. 2. *Moys.* 16, 14. 4. *Moys.* 11, 7. *Ps.* 77, 25. *Jean.* 6, 31.

21. Car la substance de votre créature²⁴ faisait voir combien est grande votre douceur²⁵ envers vos enfants²⁶, puisque s'accommodant à la volonté de chacun d'eux, elle se changeait en tout ce qu'il lui plaisait²⁷.

22. La neige et la glace soutenaient, sans se fondre, la violence du feu, afin que vos ennemis sussent qu'au même temps où la flamme qui brûlait parmi la grêle, et qui, étincelant au milieu des pluies, consumait tous leurs fruits²⁸, 2. *Moys.* 9, 24.

23. elle oubliait sa propre force pour servir à la nourriture des justes²⁹.

24. Car la créature vous étant soumise comme à son Créateur, redouble sa force pour tourmenter les méchants, et se ralentit pour contribuer au bien de ceux qui mettent leur confiance en vous.

25. C'est pourquoi l'une de vos créatures se transformant en toutes sortes de goûts, obéissait à votre grâce, qui est la nourriture de tous, s'accommodant à la volonté de ceux qui vous témoignaient leur indigence³⁰;

26. afin que vos enfants, que vous aimez, reconnussent, ô Seigneur, que ce ne sont point les fruits que produit la terre, qui nourrissent les hommes, mais que c'est votre parole qui conserve ceux qui croient en vous³¹. 5. *Moys.* 8, 3. *Matth.* 4, 4.

γ. 21. — ²⁴ cette nourriture.

²⁵ votre bonté.

²⁶ D'autres trad. le grec : Car votre vertu créatrice la distingua (la manne) par la suavité qu'elle renfermait pour vos enfants. D'autres autrement. — * Le grec porte : ἡ μὲν γὰρ ὑπόστασις σου τὴν σὴν γλυκύτητα πρὸς τέκνα ἐπέφανισεν, τῇ δὲ τοῦ προσφερομένου ἐ ἰθυμίας ὑπηρετῶν πρὸς ὅ τις ἐζούλετο μετακρινᾶτο. — Car votre substance (votre personne) fit éclater sa douceur envers ses enfants, et suivant le désir que vos serviteurs avaient de ce qu'ils emportaient, il se diversifiait, selon que chacun le voulait.

²⁷ c'est-à-dire la manne avait pour chacun le goût qu'il souhaitait. Saint Augustin, saint Grégoire et saint Jérôme remarquent toutefois, que la manne n'avait cette propriété qu'en faveur de ceux qui avaient la foi; et elle ne la possédait point à l'égard des Israélites mécontents, de même que l'adorable Sacrement de l'autel, dont elle était une figure, et qui ne produit non plus ses divers effets spirituels qu'en faveur de ceux qui le reçoivent dignement.

γ. 22. — ²⁸ Le feu le plus ardent, le feu du ciel, ne faisait pas fondre la grêle, et il frappait les bêtes et les hommes, de sorte que l'on voyait bien que les éclairs n'étaient envoyés que pour ravager les campagnes par le feu.

γ. 23. — ²⁹ Le feu avait à l'égard des Israélites d'autres effets. Il ne détruisait point leurs moyens d'existence, comme ceux des Egyptiens, mais il leur servait à préparer la manne et à faire cuire les gâteaux sous la cendre (*Voy.* 4. *Moys.* 11, 8.).

γ. 25. — ³⁰ C'est pourquoi la créature même, la manne, prit tous les goûts, et obéissait à votre volonté qui nourrit tout, selon que le désiraient vos fidèles enfants, qui recouraient à vous.

γ. 26. — ³¹ *Voy.* 5. *Moys.* 8, 3. *Matth.* 4, 4.

27. Car cette même manne qui ne pouvait être consumée par le feu, se fondait aussitôt qu'elle avait été échauffée par le moindre rayon du soleil ³²;

28. afin que tout le monde sût qu'il faut prévenir le lever du soleil pour vous bénir, et qu'on doit vous adorer au point du jour ³³.

29. Car l'espérance de l'ingrat ³⁴ se fondra comme la glace de l'hiver, et elle s'écoulera comme une eau inutile.

27. Quod enim ab igne non poterat exterminari, statim ab exiguo radio solis calefactum tabescebat :

28. ut notum omnibus esset, quoniam oportet prævenire solem ad benedictionem tuam, et ad ortum lucis te adorare.

29. Ingrati enim spes tanquam hibernalis glaciæ tabescet, et disperiet tanquam aqua supervacua.

CHAPITRE XVII.

Plaie des ténèbres d'Égypte.

1. Vos jugements sont grands, ô Seigneur, et vos paroles sont ineffables ¹. C'est pourquoi les âmes sans science se sont égarées ².

2. Car les méchants s'étant persuadés qu'ils pourraient dominer la nation sainte, ont été liés par une chaîne de ténèbres et d'une longue nuit; et renfermés dans leur maison, ils ont languï dans cet état, malgré les efforts qu'ils faisaient pour se soustraire à cette providence qui ne cesse jamais d'agir ³. 2. *Moy.* 10, 23.

1. Magna sunt enim judicia tua Domine, et inenarrabilia verba tua : propter hoc indisciplinatæ animæ erraverunt.

2. Dum enim persuasum habent iniqui posse dominari nationi sanctæ : vinculis tenebrarum et longæ noctis compediti, inclusi sub tectis, fugitivi perpetuæ providentiæ jacuerunt.

¶ 27. — ³² Un faible rayon de soleil avait la vertu de faire disparaître la manne (2. *Moy.* 16, 21.), et elle soutenait le feu de la cuisine. Au feu elle se desséchait, et devenait assez dure pour qu'on pût la manger.

¶ 28. — ³³ Les Israélites devaient recueillir la manne avant le lever du soleil, pour ne pas la voir fondre et disparaître. Dieu l'avait ainsi voulu pour nous apprendre que c'est avant le grand jour, dans la prière de nuit, qu'il faut lui demander ses grâces; car autrement elles pourraient s'évanouir à la chaleur du jour, par les soins, les peines et les tentations. C'est pour cette raison que dans les temps primitifs de l'Eglise, c'était l'usage des assemblées chrétiennes, de se réunir et d'adresser leurs prières à Dieu avant que le jour parût. Aujourd'hui il ne reste de ce pieux usage que le signal de la prière que l'on donne au point du jour, et l'office sacerdotal qui doit se dire en temps de nuit. Combien nous serions coupables, si nous laissions perdre entièrement ces faibles restes!

¶ 29. — ³⁴ de celui qui néglige de se lever pour prier.

¶ 1. — ¹ * Les châtimens exercés contre l'Égypte, et spécialement la plaie des ténèbres (2. *Moy.* 20, 21 et suiv.) en sont une preuve. — La manière très-différente dont, ô Seigneur, vous traitez les bons et les méchants, apparaît merveilleusement par la plaie des ténèbres. Les Egyptiens aimaient les ténèbres de l'esprit (¶ 3.); ils espéraient enchaîner dans la prison et dans la nuit de la mort (¶ 3 et 18, 2 et suiv.) le peuple de Dieu, que la lumière de la loi gardait (18, 4.); en punition ils furent enveloppés de ténèbres réelles pleines d'effroi et de tourmens (¶ 2, 20.), tandis que sur Israël brillait une vive lumière (18, 1.), bien plus, la colonne de feu leur était donnée miraculeusement pour les diriger dans leur route (18, 3 et suiv.).

² les Egyptiens, qui, sans tenir compte de la grandeur de Dieu, croyaient pouvoir le braver. Litt. : les âmes indisciplinées. Dans le grec : les âmes sans science, sans éducation (ἀπαιδευτοι).

¶ 2. — ³ * D'autres trad. : ... dans cet état, comme des fugitifs devant l'éternelle

3. Et dum putant se latere in obscuris peccatis, tenebroso oblivionis velamento dispersi sunt, paventes horrende, et cum admiratione nimia perturbati.

4. Neque enim quæ continebat illos spelunca, sine timore custodiebat : quoniam sonitus descendens perturbabat illos, et personæ tristes illis apparentes pavorem illis præstabant.

5. Et ignis quidem nulla vis poterat illis lumen præbere, nec siderum limpidæ flammæ illuminare poterant noctem illam horrendam.

6. Aparebat autem illis subitaneus ignis, timore plenus : et timore percusi illius, quæ non videbatur, faciæ, æstimabant deteriora esse quæ videbantur :

7. et magicæ artis appositi erant derisus, et sapientiæ gloriæ correptio cum contumelia.

8. Illi enim qui promittebant timores et perturbationes expellere se ab anima languente, hic cum derisu pleni timore languebant.

3. Et pendant qu'ils s'imaginaient pouvoir demeurer cachés dans la nuit obscure de leurs péchés, ils se trouvèrent dispersés et comme mis en oubli sous un voile de ténèbres⁴, saisis d'une horrible frayeur, et frappés d'un profond étonnement.

4. Les lieux secrets où ils s'étaient retirés ne les défendaient point de la crainte, parce qu'il s'élevait des bruits qui les effrayaient⁵, et qu'ils voyaient paraître des spectres affreux qui les remplissaient encore d'épouvante⁶.

5. Il n'y avait point de feu si ardent qui pût leur donner quelque clarté, et les flammes toutes pures des étoiles ne pouvaient éclairer cette horrible nuit⁷.

6. Il leur paraissait tout d'un coup des éclairs de feu qui les remplissaient de crainte; et étant épouvantés par ces fantômes qu'ils ne faisaient qu'entrevoir, tous ces objets leur en paraissaient encore plus effroyables⁸.

7. C'est alors que toutes les illusions de l'art des magiciens devinrent inutiles, et que cette sagesse dont ils faisaient gloire fut convaincue honteusement de fausseté⁹.

2. *Moy.* 7, 22.

8. Car au lieu qu'ils faisaient profession de bannir le trouble et la crainte de l'âme dans sa languueur, ils languissaient eux-mêmes ridiculement dans l'épouvante dont ils étaient tout remplis¹⁰.

Providence. — Comme étant exclus, ou s'excluant eux-mêmes par leur enourcissement, des faveurs de la Providence, c'est-à-dire du bienfait de la lumière, qui est commun à tous les hommes et à tous les temps.

γ. 3. — ⁴ Les Egyptiens étaient plongés dans les ténèbres les plus profondes de l'esprit, et ils espéraient dans cet état pouvoir échapper aux coups de la Providence. Les ténèbres qui se répandaient leur apprirent que Dieu savait les punir d'une manière en rapport avec la disposition perverse de leur cœur.

γ. 4. — ⁵ Dans l'immobilité complète où toute l'Égypte dut se tenir pendant les trois jours que dura la plaie des ténèbres, le silence le plus absolu régnait partout, et le moindre bruit se faisant entendre au loin causait mille appréhensions qui saisissaient et glaçaient les cœurs d'épouvante (γ. 18.). — Les spectres dont il est ici parlé pouvaient n'être que des fantômes d'imaginaires frappées (note suiv.); néanmoins bon nombre de commentateurs soutiennent qu'il y eut aussi des spectres réels, qui pouvaient être des apparitions des démons, auxquels Dieu permit de sortir de l'enfer pour tourmenter les Egyptiens (Comp. *Job.* 4. 13 et suiv. 1. *Rois*, 28, 14.).

⁶ Le mauvais état de leur conscience et leur imagination malade (γ. 8.) faisaient naître des fantômes dans l'esprit des Egyptiens.

γ. 5. — ⁷ Ainsi un autre caractère des ténèbres, où furent plongés les Egyptiens, était que ni la clarté des astres, ni les longues lumières artificielles ne pouvaient dissiper l'obscurité pendant quelque espace de temps. Si une flamme passait devant leurs yeux, ce n'était que comme un éclair qui les épouvantait (γ. 6.).

γ. 6. — ⁸ dans leur imagination.

γ. 7. — ⁹ *Voy.* 2. *Moy.* 8, 7.

γ. 8. — ¹⁰ Les magiciens et les enchanteurs d'Égypte se glorifiaient de pouvoir, par leur art magique, bannir la crainte et inspirer du courage; mais en ce moment

9. Lors même qu'il ne leur paraissait rien qui les pût troubler, les bêtes qui passaient, et les serpents qui sifflaient, les mettant comme hors d'eux-mêmes, les faisaient mourir de peur, et ils eussent voulu s'empêcher de voir et de respirer l'air, quoique cela soit impossible ¹¹.

10. Car comme la méchanceté est timide, elle se condamne par son propre témoignage ¹²; et étant épouvantée par la mauvaise conscience, elle se figure toujours les maux plus grands qu'ils ne sont ¹³.

11. Aussi la crainte n'est autre chose que le trouble de l'âme ¹⁴ qui se croit abandonnée de tout secours ¹⁵.

12. Et moins elle attend de soulagement au-dedans d'elle, plus elle grossit, sans les bien connaître, les sujets qu'elle a de se tourmenter ¹⁶.

13. Mais étant alors tout abattus d'un même sommeil dans cette effroyable nuit, qui leur était survenue du plus profond des enfers,

14. ils étaient effrayés d'un côté par ces spectres qui leur apparaissaient, et de l'autre, parce que le cœur leur manquait, se trouvant surpris par des craintes soudaines et auxquelles ils ne s'attendaient pas.

15. Que si quelqu'un était tombé ¹⁷, il demeurait renfermé sans chaînes dans cette prison ¹⁸ de ténèbres.

16. Car soit que ce fût un paysan ou un

9. Nam etsi nihil illos ex monstris perturbabat: transitu animalium et serpentium sibilatione commoti, tremebundi peribant: et aerem, quem nulla ratione quis effugere posset, negantes se videre.

10. Cum sit enim timida nequitia, dat testimonium condemnationis: semper enim presumit sæva, perturbata conscientia.

11. Nihil enim est timor nisi proditio cogitationis auxiliorum.

12. Et dum ab intus minor est expectatio, majorem computat inscientiam ejus causæ, de qua tormentum præstat.

13. Illi autem qui impotentem vere noctem, et ab infimis, et ab altissimis inferis supervenientem eundem somnum dormientes,

14. aliquando monstrorum excitabantur timore, aliquando animæ deficiebant traductione: subitaneus enim illis et insperatus timor supervenerat.

15. Deinde si quisquam ex illis decidisset, custodiebatur in carcere sine ferro reclusus.

16. Si enim rusticus quis erat,

leur art était impuissant, et ils étaient eux-mêmes saisis d'effroi comme les plus timides.

§. 9. — ¹¹ * L'Égypte, dans plusieurs parties, est pleine d'animaux dangereux et de bêtes féroces. Non-seulement les serpents et plusieurs reptiles venimeux y fourmillent, mais les crocodiles, qui sont amphibies, remplissent son fleuve et ses canaux, de même que les lions, les hyènes, les panthères etc., sont en grand nombre dans les contrées désertes qui l'avoisinent. Toutes ces bêtes, sans doute, selon le langage du Psalmiste (Ps. 103, 20-22), au milieu de la nuit des ténèbres, — se mirent à rugir après leurs proies, et cherchèrent la nourriture que Dieu leur a destinée. — On sait du reste que les Égyptiens, adorant ces animaux comme des dieux, en nourrissaient jusque dans leurs maisons, ce qui a fait dire à Hérodote (L. 1, c. 36): *Αἰγυπτίους δὲ μὲν τὰ θεία καὶ ἐν οἰκίαις αὐτῶν*, les Égyptiens vivent familièrement avec les monstres. Ces animaux, encore pressés par la faim et enhardis par les ténèbres, devaient sortir de leurs repaires et menacer les Égyptiens.

§. 10. — ¹² Parce que l'impie n'aurait point de crainte, s'il ne savait pas qu'il a mérité d'être châtié (Comp. Job. 15, 11.).

¹³ * Voy. dans Job. 15, 11. le tableau de l'effroi que cause une mauvaise conscience.

§. 11. — ¹⁴ parce qu'elle est coupable.

¹⁵ D'autres trad. le grec: Car la crainte n'est autre chose que l'indice d'une raison dépourvue de secours.

§. 12. — ¹⁶ le mal inconnu qu'elle redoute, et dont la crainte fait son tourment. D'autres traduisent le grec: Et moins il y a de confiance dans le cœur, plus l'irrésolution grandit le danger au-delà de ce qu'il est en réalité. D'autres autrement.

§. 15. — ¹⁷ * Dans le grec: Ainsi celui qui était tombé... dans ces ténèbres; c'est-à-dire tous ceux qui étaient tombés demeuraient renfermés, etc.

¹⁸ car l'épaisseur des ténèbres faisait qu'on ne pouvait changer ni de lieu ni de place (Voy. 2^e Moys. 10, 22.).

aut pastor, aut agri laborum operarius præoccupatus esset, ineffabilem sustinebat necessitatem.

17. Una enim catena tenebrarum omnes erant colligati. Sive spiritus sibilans, aut inter spissos arborum ramos avium sonus suavis, aut quis aquæ decurrentis murmurum,

18. aut sonus validus præcipitatarum petrarum, aut ludentium animalium cursus invisus, aut mugientium valida bestiarum vox, aut resonans de altissimis montibus echo : deficientes faciebant illos præ timore.

19. Omnis enim orbis terrarum limpido illuminabatur lumine, et non impeditis operibus continebatur.

20. Solis autem illis superposita erat gravis nox, imago tenebrarum, quæ superventura illis erat. Ipsi ergo sibi erant graviores tenebris.

berger, ou un homme occupé aux travaux de la campagne ¹⁹, qui fût ainsi surpris, il se trouvait dans une nécessité ²⁰ et un abandonnement inévitables ;

17. parce qu'ils étaient tous liés d'une même chaîne de ténèbres. Un vent qui soufflait, le concert des oiseaux qui chantaient agréablement sur les branches touffues des arbres, le murmure de l'eau qui coulait avec impétuosité,

18. le grand bruit que les pierres faisaient en tombant, le mouvement des animaux qui se jouaient ensemble, sans qu'ils les pussent apercevoir, le hurlement des bêtes cruelles, ou les échos qui retentissaient du creux des montagnes, toutes ces choses frappant leur oreille, les faisaient mourir d'effroi.

19. Car tout le reste du monde était éclairé d'une lumière très-pure, et s'occupait à son travail sans aucun empêchement.

20. Eux seuls étaient accablés d'une profonde nuit, image des ténèbres ²¹ qui leur étaient réservées ²², et ils étaient devenus plus insupportables à eux-mêmes que leurs propres ténèbres ²³.

CHAPITRE XVIII.

Continuation de la peinture de la diversité du sort des impies et des adorateurs du vrai Dieu.

1. Sanctis autem tuis maxima erat lux, et horum quidem vocem audiebant, sed figuram non videbant. Et quia non et ipsi eadem

1. Cependant, Seigneur, vos saints ¹ étaient éclairés d'une très-grande lumière ², et ils entendaient les cris des Egyptiens, sans voir leur visage ³. Ils vous glorifiaient de ce qu'ils

1. 16. — ¹⁹ dans le désert.

²⁰ de demeurer à sa place.

21. 20. — ²¹ du tombeau et de l'enfer.

²² * Ainsi l'auteur sacré distingue ici trois sortes de ténèbres qui concouraient au tourment des Egyptiens : les ténèbres matérielles, qui couvraient l'Égypte d'une nuit profonde ; les ténèbres de l'esprit et du cœur, qui étaient celles de l'erreur et de la corruption ; enfin les ténèbres qui leur étaient réservées en punition de leurs crimes dans le royaume de la mort et du désespoir.

²³ par les reproches de leur mauvaise conscience.

2. 1. — ¹ les Hébreux dans la terre de Gessen.

² * Le sage continue à opposer la conduite de Dieu envers son peuple, à celle qu'il tient à l'égard de ses ennemis ; et cela en suivant son premier dessein, qui est de montrer l'excellence de la sagesse et de la piété non-seulement en elle-même, mais par ses effets et par le bonheur qui accompagnent ceux qui la recherchent. — C'est dans cette vue qu'après avoir parlé de la plaie des ténèbres, il va parler de celle de la mort des premiers-nés des Egyptiens. Comme de la première, les Israélites furent exempts de la seconde.

³ Les Hébreux entendaient, il est vrai, dans la terre de Gessen, les cris lamen-

ne souffraient pas les mêmes choses⁴. 2. *Moys.* 10, 23.

2. Ils vous rendaient grâces de ce que ceux qui les avaient si maltraités auparavant n'étaient plus en état de leur nuire; et ils vous priaient de continuer à faire cette différence⁵ entre eux et leurs ennemis⁶.

3. C'est pourquoi ils ont eu une colonne ardente pour guide dans un chemin qui leur était inconnu; et elle leur servait comme d'un soleil, qui, sans les incommoder, rendait leur voyage heureux. 2. *Moys.* 14, 24. *Ps.* 77, 14. 104, 39.

4. Pour ce qui est des autres, ils étaient certainement dignes d'être privés de lumière et de souffrir une prison de ténèbres, eux qui tenaient renfermés vos enfants, par qui la lumière incorruptible de votre loi commençait à se répandre dans le monde⁷.

5. Et parce qu'ils avaient résolu de faire mourir les enfants des justes, après que vous eûtes sauvé l'un d'eux qui avait été exposé, pour les punir de ce crime, vous avez fait mourir un très-grand nombre de leurs enfants, et vous les avez perdus dans les abîmes des eaux. 2. *Moys.* 1, 16. 2, 3. 14, 27.

6. Cette même nuit avait été auparavant prédite à nos pères⁸, afin que connaissant la vérité des promesses que Dieu leur avait jurées, et qu'ils avaient crues, ils en demeurassent plus assurés⁹.

passi erant, magnificabant te :

2. et qui ante læsi erant, quia non lædebantur, gratias agebant : et ut esset differentia, donum petebant.

3. Propter quod ignis ardentem columnam ducem habuerunt ignotæ viæ, et solem sine læsura boni hospitii præstitisti.

4. Digni quidem illi carere luce, et pati carcerem tenebrarum, qui inclusos custodiebant filios tuos, per quos incipiebat incorruptum legis lumen sæculo dari

5. Cum cogitarent justorum occidere infantes : et uno exposito filio, et liberato, in traductionem illorum, multitudinem filiorum abstulisti, et pariter illos perdidisti in aqua valida.

6. Illa enim nox ante cognita est a patribus nostris, ut vere scientes quibus juramentis crederent, animæquiores essent.

tables des Egyptiens; mais ils ne les voyaient pas, à cause des ténèbres qui, à l'exception de la terre de Gessen, couvraient l'Egypte proprement dite.

⁴ D'autres trad. le grec : lumière, et ils (les Egyptiens) entendaient leur voix (des Israélites), mais ils ne voyaient pas leur visage; et pendant qu'eux-mêmes ils étaient dans les douleurs, ils les estimaient heureux (les Israélites).

ÿ. 2. — ⁵ de maintenir cette différence de traitement, de même que la séparation locale.

⁶ D'autres trad. le verset : Et ils (les Israélites) vous rendaient grâces de ce que les Egyptiens, malgré ce qu'ils avaient souffert, étaient dans l'impuissance de se venger, et ils vous conjuraient de les tenir toujours éloignés d'eux. — ⁷ D'autres entendent ce verset des Egyptiens, et ils traduisent le grec : Et ils (les Egyptiens) leur rendaient grâces de ce que ayant les premiers (les Israélites) souffert injustice, ils ne les maltraitaient point; et ils leur demandaient pardon de s'être élevés contre eux (de les avoir traités en ennemis).

ÿ. 4. — ⁷ La loi de Dieu ne commença point en Sinaï; Adam, Noé, Abraham avaient reçu de Dieu une loi par révélation. Cette loi complète et parfaite en elle-même et par rapport à ceux à qui elle fut donnée (voy. la préf. sur les Evangiles), les Hébreux, en l'observant, la faisaient connaître dès-lors dans le monde, comme plus tard ils firent connaître la loi de Moïse. — Ainsi nous est actuellement montrée la vocation du peuple de Dieu au milieu du paganisme : il devait être le dépositaire et le propagateur de la révélation, jusqu'au temps où le paganisme serait vaincu (*Pl. h.* 14, 13.), et tous les peuples bénis et illuminés de la lumière d'en haut dans le rejeton qui sortirait d'Abraham (Voy. *Isai.* 2, 5. *Mich.* 4. 1.).

ÿ. 6. — ⁸ Voy. 2. *Moys.* 12, 21-28. *Comp.* 1. *Moys.* 18, 13. 14. — ⁹ Comme on le voit par les sages cités, la captivité d'Egypte et la sortie des enfants d'Israël de ce dur esclavage, avaient été prédites à Abraham, et Moïse avait, quatre ou cinq jours d'avance, fait connaître aux Hébreux la nuit où ils devaient partir.

⁹ afin que par l'accomplissement de ce qui avait été prédit, ils vissent la fidélité

7. Suscepta est autem a populo tuo sanitas quidem justorum, injustorum autem exterminatio.

8. Sicut enim læsisti adversarios : sic et nos provocans magnificentasti.

9. Absconse enim sacrificabant justii pueri bonorum, et justitiæ legem in concordia disposerunt : similiter et bona et mala recepturos justos, patrum jam decantantes laudes.

10. Resonabat autem inconveniens inimicorum vox, et flebilis audiebatur plangens ploratorum infantium.

11. Similiter autem pœna servus cum domino afflictus est, et popularis homo regi similia passus.

12. Similiter ergo omnes, uno nomine mortis, mortuos habebant innumerabiles. Nec enim ad sepeliendum rivi sufficiebant : quoniam uno momento, quæ erat præclarior natio illorum, exterminata est.

13. De omnibus enim non credentes propter veneficia, tunc vero primum cum fuit exterminium primogenitorum, spondederunt populum Dei esse.

14. Cum enim quietum silentium contineret omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet,

15. omnipotens sermo tuus de

7. Ainsi votre peuple eut la joie de voir tout ensemble le salut des justes, et la ruine des méchants.

8. Car comme vous punîtes alors vos ennemis, vous nous avez aussi unis à vous et comblés de gloire ¹⁰.

9. Cependant les justes enfants des saints offraient leurs sacrifices en secret; ils établissaient entre eux d'un commun accord cette loi sainte ¹¹, qu'ils participeraient également aux biens et aux maux, et ils chantaient déjà les cantiques de louanges qu'ils avaient reçus de leurs pères ¹².

10. Mais en même temps on entendait les voix confuses de leurs ennemis, et les cris lamentables de ceux qui pleuraient la mort de leurs enfants.

11. L'esclave était puni comme le maître, et un homme du peuple comme le roi même. 2. *Moys.* 12, 30.

12. Ainsi il y avait partout des morts sans nombre ¹³, et tous frappés de la même mort. Ceux qui étaient demeurés en vie, ne pouvaient suffire ¹⁴ à ensevelir les morts : car ce qu'il y avait de plus considérable dans chaque famille ¹⁵ avait été exterminé en un moment.

13. Ils n'avaient point cru tous les autres prodiges à cause de leurs magiciens ¹⁶; mais après ce meurtre de leurs premiers-nés, ils commencèrent à confesser que ce peuple était le peuple de Dieu.

14. Car lorsque tout reposait dans un paisible silence, et que la nuit était au milieu de sa course,

15. votre parole toute-puissante ¹⁷ vint du

avec laquelle Dieu accomplit en général ses promesses, et que durant leur voyage pénible au milieu du désert, ils eussent toujours courage.

§. 8. — ¹⁰ La mort des premiers-nés des Egyptiens fut la cause de la délivrance des Israélites; car ce fut la nuit même où elle arriva que Pharaon laissa partir les enfants d'Israël.

§. 9. — ¹¹ En immolant et en mangeant l'agneau pascal, les Israélites promirent d'accomplir ponctuellement les ordres du Seigneur (2. *Moys.* 12, 27, 28.).

¹² Par les sacrifices dont il est ici question, il faut entendre spécialement l'immolation de l'agneau pascal. — Le souvenir des bienfaits de la Providence, et aussi le souvenir de la vie et des actions des patriarches se transmettaient d'âge en âge par des chants pieux; et c'était l'usage que dans les festins on chantât de ces cantiques tout à la fois religieux et historiques. Rien ne convenait mieux dans la mémorable circonstance du départ de l'Égypte que le chant d'hymnes rappelant le souvenir des patriarches Abraham, Isaac, Jacob et Joseph.

§. 12. — ¹³ Les Egyptiens tous ensemble avaient un nombre infini (c'est-à-dire un très-grand nombre) de morts, car chaque Egyptien en avait un.

¹⁴ suffisait à peine.

¹⁵ D'autres : dans le peuple — les premiers-nés, sur lesquels reposait l'espoir de la nation.

§. 13. — ¹⁶ Voy. 2. *Moys.* 8, 15.

§. 15. — ¹⁷ vos ordres. — ¹⁷ L'auteur sacré nous a appris ci-devant que la parole de Dieu nourrissait (16, 26), qu'elle guérissait (12, 12), que c'était elle qui exterminait et qui perdait (12, 9). Ici il nous la représente comme un ordre tout-puissant,

ciel, du trône royal, et fondit tout d'un coup sur cette terre destinée à la perdition,

16. comme un exterminateur impitoyable, qui ayant une épée tranchante, et portant votre irrévocable arrêt, remplit tout de meurtre, et se tenant sur la terre, il atteignait jusqu'au ciel¹⁸.

17. Ils furent troublés aussitôt par des songes et des visions horribles, et ils se trouvèrent saisis d'une soudaine frayeur.

18. Et l'un étant jeté d'un côté à demi-mort, et l'autre de l'autre, ils déclaraient le sujet qui les avait fait tuer¹⁹.

19. Car ils en avaient été avertis auparavant dans les visions qui les avaient effrayés, de peur qu'ils ne périsent sans savoir la cause des maux qu'ils souffraient.

20. Il est vrai que les justes furent aussi éprouvés par une atteinte de mort²⁰, et que le peuple fut frappé d'une plaie dans le désert²¹; mais votre colère ne dura que peu de temps.

21. Car un homme irrépréhensible²² se hâta d'intercéder pour le peuple; il vous opposa le bouclier de son ministère saint; et sa prière montant vers vous avec l'encens qu'il vous offrait, il fit cesser cette dure plaie, et il fit voir qu'il était votre véritable serviteur²³. 4. *Moy.* 16, 46.

22. Il n'apaisa point ce trouble par la force du corps, ni par la puissance des armes; mais il arrêta l'exterminateur²⁴ par

coelo a regalibus sedibus, durus debellator in mediam exterminii terram prosilivit,

16. Gladius acutus insimulatum imperium tuum portans, et stans replevit omnia morte, et usque ad ocelum attingebat stans in terra.

17. Tunc continuo visus somniorum malorum turbaverunt illos, et timores supervenerunt in sperati.

18. Et alius alibi projectus semivivus, propter quam moriebatur, causam demonstrabat mortis.

19. Visiones enim, quæ illos turbaverunt, hæc præmonebant, ne inscii, quare mala patiebantur, perirent.

20. Tetigit autem tunc et justos tentatio mortis, et commotio in eremo facta est multitudinis : sed non diu permansit ira tua.

21. Propeans enim homo sine querela deprecari pro populis, proferens servituti suæ scutum, orationem et per incensum deprecationem allegans, restitit iræ, et finem imposuit necessitati, ostendens quoniam tuus est famulus.

22. Vicit autem turbas, non in virtute corporis, nec armaturæ potentia, sed verbo illum, qui se

émanant de Dieu comme du roi du ciel et de la terre (*pl. h. 12, 18.*), lequel sous la dénomination d'ange exterminateur, porte partout la mort (*Comp. 1. Par. 21, 16. 1. Cor. 9, 10. Apoc. 6, 5.*). — Par cette parole on peut entendre aussi, même dans le sens littéral selon quelques-uns, la parole substantielle du Père, le Verbe de Dieu, à qui on peut attribuer la terrible vengeance exercée contre les Egyptiens, comme est réservé, à la fin du monde, le jugement de tous les impies. L'Église, par une allégorie admirable, fait à juste titre l'application de ce passage à la nativité du Verbe incarné, au milieu du silence de la nuit.

¶ 16. — ¹⁸ c'est-à-dire elle (l'épée) était d'une grandeur effroyable (symbole d'une plaie horrible).

¶ 18. — ¹⁹ Les premiers-nés eux-mêmes, en mourant, déclaraient qu'ils étaient égorgés à cause des Israélites; car la cause de leur mort leur avait été révélée en songe (¶ 19.).

¶ 20. — ²⁰ La mort se répandit également parmi les Israélites.

²¹ au sujet de la révolte de Corée et de ses adeptes (4. *Moy.* 16, 6. 14.). L'auteur sacré continue à montrer combien Dieu traite différemment les impies et ses adorateurs.

¶ 21. — ²² Aaron.

²³ * Dans le grec le verset porte : Car un homme irréprochable se hâta de combattre, portant les armes de son ministère propre, la prière et les supplications des parfums; il s'opposa à votre colère, et il mit fin au malheur, montrant qu'il est votre serviteur. — Le grand Prêtre est représenté comme un combattant, qui, revêtu de l'armure sacrée, défend son peuple contre l'ange de la mort, et en triomphe (*Comp. Eccli. 45, 7 et suiv.*).

¶ 22. — ²⁴ Litt. : mais il arrêta celui qui le faisait souffrir, — l'ange extermina-

verabunt, subjecti, juramenta parentum, et testamentum commemorans.

23. Cum enim jam acervatim cecidissent super alterutrum mortui, interstitit, et amputavit impetum; et divisit illam quæ ad vivos ducebat viam.

24. In veste enim poderis, quam habebat, totus erat orbis terrarum: et parentum magnalia in quatuor ordinibus lapidum erant sculpta, et magnificentia tua in diademate capitis illius sculpta erat.

25. His autem cessit qui exterminabat, et hæc extimuit; erat enim sola tentatio iræ sufficientis.

sa parole ²⁵, en lui représentant les promesses que Dieu avait faites à leurs pères avec serment ²⁶, et l'alliance qu'il avait jurée avec eux.

23. Lorsqu'il y avait déjà des monceaux de morts qui étaient tombés les uns sur les autres, il se mit entre deux, arrêta la vengeance de Dieu, et empêcha que le feu ne passât à ceux qui étaient encore en vie.

24. Car tout le monde était représenté par la robe sacerdotale ²⁷ dont il était revêtu: les noms glorieux des anciens pères étaient gravés sur les quatre rangs des pierres précieuses qu'il portait ²⁸, et votre grand nom était écrit sur le diadème de sa tête ²⁹. 2. *Moys.* 28, 6.

25. L'exterminateur céda à ces choses ³⁰, et il en eut de la crainte; car il suffisait de leur avoir fait sentir cette épreuve de votre colère ³¹.

CHAPITRE XIX.

Continuation et conclusion.

1. Impiis autem usque in novissimum sine misericordia ira supervenit. Præsciebat enim et futura illorum:

1. Mais pour ce qui est des méchants, la colère de Dieu fondit sur eux sans miséricorde ¹, et y demeura jusqu'à la fin, parce qu'il prévoyait ce qui leur devait arriver ensuite ².

leur (v. 25.), qui le faisait souffrir lui-même, parce qu'il voyait exterminer son peuple.

²⁵ par la prière.

²⁶ auxquels Dieu avait promis de donner un jour la possession de la Palestine, promesse en retour de laquelle les pères des Israélites lui avaient promis une fidèle obéissance. Cette promesse de Dieu n'aurait pu recevoir son accomplissement, si les Israélites eussent persévéré dans leur rébellion, et si l'ange exterminateur avait tué tout le peuple.

v. 24. — ²⁷ La robe des grands prêtres figurait le monde; car c'était une tunique de fin lin, bleu de ciel, au bord de laquelle pendaient de petites clochettes d'or, entremêlées de grenades. La couleur bleue figurait l'air, la toile de lin la terre, l'or le feu, les grenades couleurent pourpre la mer.

²⁸ sur le rational (Voy. 2. *Moys.* 28, 17 et suiv.).

²⁹ Sur le bandeau qui ceignait la tête du grand Prêtre étaient ces mots: La sainteté est au Seigneur (Voy. 2. *Moys.* 28, 36.).

v. 25. — ³⁰ Il céda au grand Prêtre, — parce qu'il était un type de celui qui devait venir dans la majesté de Dieu, pour attirer à lui tous les hommes, et sauver le monde entier.

³¹ par un léger châtement.

v. 1. — ¹ A l'égard de votre peuple d'Israël, la colère de Dieu s'arrêta, elle ne le frappa qu'avec miséricorde (18, 21-25); mais pour ce qui est des méchants, des Egyptiens, Dieu les frappa sans miséricorde, jusqu'à l'extermination, comme on le vit au passage de la mer Rouge, ainsi qu'il suit.

² Dieu prévoyait leur endurcissement.

2. Car ayant permis aux Israélites ³ de s'en aller, et les ayant renvoyés avec grand empressement, ils s'en repentirent aussitôt, et ils se résolurent à aller après eux.

3. Lorsqu'ils avaient encore les larmes aux yeux, et qu'ils pleuraient aux tombeaux de leurs enfants morts, ils prirent tout d'un coup follement une autre pensée, et ils se mirent à poursuivre comme des fugitifs ceux qu'ils avaient pressés avec instance de se retirer. 2. *Moys.* 14, 5.

4. Ils étaient conduits à cette fin par une nécessité dont ils étaient dignes ⁴; et ils perdaient le souvenir de ce qui venait de leur arriver, afin que la mesure de leur punition fût remplie par ce qui manquait encore à leur supplice;

5. et qu'en un même temps votre peuple trouvât un passage miraculeux ⁵, et eux, un genre de mort tout nouveau.

6. Car toutes vos créatures prenaient comme au commencement, chacune en son genre, une nouvelle forme ⁶ pour obéir à votre commandement, et pour empêcher que vos serviteurs ne reçussent aucun mal ⁷.

7. Ainsi une nuée couvrait leur camp de son ombre; et où l'eau était auparavant, la terre sèche parut tout d'un coup; un passage libre s'ouvrit en un moment au milieu de la mer Rouge, et un champ couvert d'herbes au plus profond des abîmes des eaux.

8. Ainsi passa tout ce peuple que vous protégez de votre main, en voyant vos merveilles et vos prodiges.

9. Ils se réjouirent comme des chevaux dans de gras pâturages, et ils bondirent comme des agneaux, en vous glorifiant, Seigneur, qui les aviez délivrés.

10. Ils se souvenaient encore de ce qui

2. quoniam cum ipsi permisissent ut se educerent, et cum magna sollicitudine præmisissent illos, consequebantur illos pœnitentia acti.

3. Adhuc enim inter manus habentes luctum, et deplorantes ad monumenta mortuorum, aliam sibi assumpserunt cogitationem inscientiæ: et quos rogantes projecerant, hos tanquam fugitivos persequebantur:

4. ducebat enim illos ad hunc finem digna necessitas: et horum, quæ acciderant, commemorationem amittebant, ut quæ deerant tormentis, repleret puniatio:

5. et populus quidem tuus mirabiliter transiret, illi autem novam mortem invenirent.

6. Omnis enim creatura ad suum genus ab initio resfigurabatur, deserviens tuis præceptis, ut pueri tui custodirentur illasi.

7. Nam nubes castra eorum obumbrabat, et ex aqua, quæ ante erat, terra arida apparuit, et in mari Rubro via sine impedimento, et campus germinans de profundo nimio:

8. per quem omnis natio transivit, quæ tegebatur tua manu, videntes tua mirabilia et monstra.

9. Tanquam enim equi depaverunt escam, et tanquam agni exsultaverunt, magnificantes te Domine, qui liberasti illos.

10. Memores enim erant adhuc

ŷ. 2. — ³ Litt. : leur ayant permis, — aux Israélites.

ŷ. 4. — ⁴ Par l'endurcissement de leur cœur, et par l'obstination avec laquelle ils résistèrent aux ordres de Dieu, les Egyptiens mirent, pour ainsi dire, le Dieu d'Israël dans la nécessité de se porter à leur égard aux dernières extrémités. Parce qu'ils se pervertissaient de plus en plus, Dieu les abandonna à leur sens réprouvé (*Rom.* 1, 24), en sorte que Dieu se vit comme dans la nécessité de les punir avec la dernière rigueur.

ŷ. 5. — ⁵ à travers la mer Rouge.

ŷ. 6. — ⁶ reprenaient leur propriété primitive, qu'elles avaient avant le péché, propriété qui consistait à se prêter d'elle-même au service de l'homme.

⁷ Toutes les créatures, pour venir en aide aux enfants de Dieu, se conformaient immédiatement à la volonté divine, même avec exception et dérogation au cours ordinaire de la nature (ŷ. 17 et suiv.), en sorte que l'on vit miraculeusement concourir à cette fin non-seulement le feu (16, 17-19), mais encore l'eau, qui envoya aux Israélites leur nourriture à savoir les caillies (ŷ. 11-13); au lieu que ce même élément de l'eau, en punition de la cruauté des Egyptiens, vomit contre eux des grenouilles et enfin les engloutit (ŷ. 18-20). — Des caillies vinrent de l'Égypte en traversant la mer Rouge.

eorum, quæ in incolatu illorum facta fuerant, quemadmodum pro natione animalium eduxit terra muscas, et pro piscibus eructavit fluvius multitudinem ranarum.

11. Novissime autem viderunt novam creaturam avium, cum adducti concupiscentia postulaverunt escas epulationis.

12. In allocutione eam desiderii, ascendit illis de mari ortygetra : et vexationes peccatoribus supervenerunt, non sine illis, quæ ante facta erant, argumentis per vim fulminum : juste enim patiebantur secundum suas nequitias.

13. Etenim detestabiliorem inhospitalitatem instituerunt : alii quidem ignotos non recipiebant advenas, alii autem bonos hospites in servitutem redigebant.

14. Et non solum hæc, sed et alius quidam respectus illorum erat : quoniam inviti recipiebant extraneos.

15. Qui autem cum lætitia receperunt hos, qui eisdem usi erant justitiis, savissimis afflixerunt doloribus.

16. Percussi sunt autem cæcitate : sicut illi in foribus iusti, cum subitaneis cooperti essent te-

était arrivé au pays où ils avaient demeuré comme étrangers, de quelle sorte la terre, au lieu d'autres animaux, avait produit une infinité de mouches, et le fleuve, au lieu de poissons, avait fait sortir des eaux une multitude innombrable de grenouilles.

11. Ils virent même enfin une nouvelle sorte d'oiseaux, lorsqu'ayant un grand désir de manger des viandes délicieuses, ils en demandèrent à Dieu. 2. *Moys.* 16, 13. 4. *Moys.* 11, 31. *Pl. h.* 16, 2.

12. Car il fit lever de la mer un très-grand nombre de cailles pour les satisfaire ; la peine même ne tomba point sur les pécheurs⁸ sans qu'ils en eussent eu des présages auparavant par de grands tonnerres⁹, parce qu'ils souffraient justement ce que leurs crimes avaient mérité.

13. Car ils avaient traité des étrangers d'une manière encore plus inhumaine que les autres n'avaient fait¹⁰ : ceux-là¹¹ ne recevaient point des étrangers qui leur étaient inconnus¹² ; mais ceux-ci en ayant reçu qui ne leur avaient fait que du bien¹³, les avaient réduits en servitude.

14. Ces premiers mêmes¹⁴ ont été punis pour avoir reçu des étrangers, comme s'ils eussent été leurs ennemis¹⁵.

15. Mais ceux-ci¹⁶ tourmentaient très-cruellement ceux qu'ils avaient reçus d'abord avec joie, et qui vivaient déjà avec eux sous les mêmes lois¹⁷.

16. Aussi furent-ils enfin frappés d'aveuglement¹⁸, comme les premiers¹⁹ le furent à la porte du juste, lorsqu'ayant été cou-

§. 12. — ⁸ les Egyptiens.

⁹ qui précéderent les plaies d'Egypte. — * En outre, une tempête accompagnée d'éclairs et de tonnerres, eut lieu pendant que les Israélites passaient la mer Rouge, afin de rendre témoignage à la majesté et à la puissance de Dieu, et vraisemblablement aussi pour effrayer les Egyptiens et les engager à retourner en arrière (*Comp. Ps.* 76, 17-20.).

§. 13. — ¹⁰ que les Sodomites, avec lesquels les Egyptiens sont ici comparés.

¹¹ les Sodomites.

¹² à savoir les Anges, qui leur étaient inconnus (1. *Moys.* 19.).

¹³ Litt. : ayant reçu de bons hôtes, — des hôtes dont ils n'avaient reçu que des bienfaits, — par le ministère de Joseph qui fut le père nourricier de l'Egypte.

§. 14. — ¹⁴ les Sodomites.

¹⁵ non comme des hôtes, mais comme des ennemis.

§. 15. — ¹⁶ les Egyptiens.

¹⁷ Les Egyptiens avaient reçu les Israélites à leur arrivée avec de grandes démonstrations de joie (1. *Moys.* 45, 18-20.) ; mais bientôt, lorsque les Israélites auraient dû comme des sujets paisibles, longtemps éprouvés, recevoir le droit de citoyens, ils les traitèrent comme des esclaves, et leur imposèrent les plus durs travaux.

§. 16. — ¹⁸ de la plaie des ténèbres, qui dura trois jours.

¹⁹ les Sodomites.

verts tout d'un coup d'épaisses ténèbres, ils ne pouvaient plus trouver la porte de leurs maisons ²⁰. 1. *Moys.* 19, 11.

17. Car les éléments changent d'ordre entre eux sans perdre néanmoins cette harmonie qui leur est propre, comme dans un instrument de musique l'air se diversifie par le changement des tons ²¹ : c'est ce qu'on peut voir clairement par ce qui arriva alors ²².

18. Car les animaux de la terre paraissaient changés en ceux de l'eau ; et ceux qui nageaient dans les eaux paraissaient sur la terre ²³.

19. Le feu surpassant sa propre nature, brûlait au milieu de l'eau ; et l'eau oubliant la sienne, ne l'éteignait point ²⁴.

20. Les flammes au contraire épargnaient la chair fragile des animaux envoyés de Dieu ²⁵, et elles ne faisaient point fondre cette viande délicieuse ²⁶, qui se fondait néanmoins aisément comme la glace ²⁷ ; car vous avez relevé et honoré en toutes choses votre peuple, Seigneur ; vous ne l'avez point méprisé, et vous l'avez assisté en tout temps et en tout lieu ²⁸.

nebris, unusquisque transitum ostii sui quærebat.

17. In se enim elementa dum convertuntur, sicut in organo qualitatis sonus immutatur, et omnia suum sonum custodiunt : unde æstimari ex ipso visu certo potest.

18. Agrestia enim in aquatica convertebantur : et quæcumque erant natanãia, in terram transibant.

19. Ignis in aqua valebat supra suam virtutem, et aqua existigentis naturæ obliviscebatur.

20. Flamma e contrario corruptibulum animalium non vexaverunt carnes coambulantium, nec dissolvebant illam, quæ facile dissolvebatur sicut glacies, bonam escam. In omnibus enim magnificasti populum tuum Domine, et honorasti, et non despexisti, in omni tempore, et in omni loco assistens eis.

²⁰ Ceci peut s'appliquer tout à la fois aux Sodomites et aux Egyptiens.

ÿ. 17. — ²¹ Pour punir ses ennemis, Dieu changea les propriétés des éléments, sans déranger généralement les lois de la nature.

²² * Dieu, pour la délivrance de son peuple et le châtiment de ses ennemis, opéra les plus grands prodiges ; il suspendit les lois de la nature et y dérogea, sans que l'ordre de l'univers en fût troublé, et que l'harmonie des créatures entre elles cessât d'exister. — L'univers est ici considéré comme un instrument à cordes harmonieux, destiné, par son harmonie, à célébrer les louanges de Dieu. Sans détruire cette harmonie, les êtres divers et toutes choses demeurant constamment dans la même disposition et continuant à célébrer ses louanges selon leur destination, Dieu régla l'univers, le disposa pour des cantiques nouveaux, extraordinaires, par lesquels il se procura aussi une gloire nouvelle (*Ps.* 97, 1) et éternelle (2. *Moys.* 15, 1). Et c'est ce que, dans tous les temps, Dieu a fait d'une manière si glorieuse et si éclatante, dans l'histoire d'Israël !

ÿ. 18. — ²³ Les troupeaux des Hébreux passèrent à travers la mer Rouge, et les grenouilles couvrirent l'Égypte à la manière des troupeaux, se répandant sur toute la terre sèche, et jusque dans les maisons.

ÿ. 19. — ²⁴ *Voy. pl. h.* 16, 17. 19.

ÿ. 20. — ²⁵ *Voy. pl. h.* 16, 18.

²⁶ D'autres trad. : cette viande des immortels.

²⁷ *Voy. pl. h.* 16, 20.

²⁸ C'est ainsi que l'auteur sacré termine ses exhortations à la sagesse, afin de porter ses frères à persévérer avec fermeté dans la religion de leurs pères, et de les préserver par tous les moyens du culte des idoles, dont il leur avait dépeint avec des couleurs si vives la folie et la turpitude.